



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## DOSSIER DE RENTRÉE 2024 / 2025



**Direction des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale de l'Hérault**



# ÉDITO

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous présentons le nouveau « Dossier de rentrée de la DSDEN de l'Hérault ».

Cette publication nous offre l'occasion de mettre en avant et de valoriser les très nombreuses actions pédagogiques menées dans le département de l'Hérault, et de montrer combien chacun est engagé pour la réussite scolaire de tous les élèves.

L'École demeure un vecteur essentiel d'ascension sociale, et l'exigence pédagogique, en particulier dans la transmission des savoirs fondamentaux, doit guider notre action à tous les niveaux de l'institution scolaire. Parallèlement, l'École doit travailler à lever toutes les barrières sociales, géographiques ou culturelles qui freinent la réussite et l'ambition de nos élèves.

Les initiatives telles que les « cités éducatives », les « territoires numériques éducatifs » et, aujourd'hui, la mise en place des « territoires éducatifs ruraux » illustrent parfaitement notre volonté de réduire les inégalités scolaires, en proposant des dispositifs adaptés aux particularités de chaque public.

A la lecture de cette publication, vous découvrirez l'éventail de nos actions et la pluralité de nos missions : accompagner tous les élèves vers leur réussite, encourager la pleine inclusion scolaire, favoriser une meilleure compréhension du monde par le biais du numérique, de l'éducation artistique et culturelle, de l'éducation au développement durable, de l'éducation physique et sportive, de l'enseignement des langues vivantes ou régionales. Nous travaillons également à assurer la continuité éducative sur tous les temps de vie de l'enfant, et bien sûr à soutenir nos élèves et nos personnels.

Ces actions, ces engagements, s'articulent pleinement avec le nouveau projet académique 2024-2027. Ce projet, véritable feuille de route pour tous les acteurs de l'Éducation sur notre territoire, se déploie autour de quatre grandes ambitions : l'affirmation des valeurs de l'École, la réussite de tous les élèves par la maîtrise des savoirs fondamentaux et la réduction des inégalités, l'action menée collectivement avec les parents, les collectivités et nos partenaires, et enfin le soutien aux initiatives et aux projets des professeurs et personnels.

La garantie du bien-être des élèves et la qualité de vie professionnelle des personnels s'inscrivent dans cette démarche de cohésion, réaffirmée par la circulaire ministérielle de rentrée 2024, avec pour objectif principal de « ne laisser personne au bord du chemin ».

Le département de l'Hérault sait pouvoir s'appuyer sur des femmes et des hommes engagés en faveur de la réussite des élèves. Nous tenons à vous en remercier chaleureusement, et à vous assurer de notre totale confiance et notre soutien indéfectible.

**Sophie Béjean**

Rectrice de la Région Académique

Rectrice de l'Académie de Montpellier

Chancelière des universités

**Catherine Côme**

Inspectrice d'académie

Directrice académique des services

de l'Education nationale de l'Hérault

# Sommaire

Statistiques	6
Le Carré Régalien	8
Prévention et lutte contre le harcèlement : une politique prioritaire du gouvernement	9

## Chapitre I - Accueillir les élèves dans les établissements 11

Circonscription de BÉDARIEUX	14
Circonscription de BÉZIERS CENTRE	15
Circonscription de BÉZIERS NORD	16
Circonscription de BÉZIERS SUD	17
Circonscription de BÉZIERS VILLE	18
Circonscription de CASTELNAU LE LEZ	19
Circonscription de FRONTIGNAN-LITTORAL	20
Circonscription de GIGNAC	21
Circonscription de LATTES	22
Circonscription de LODÈVE	23
Circonscription de LUNEL	24
Circonscription de MONTPELLIER CENTRE	25
Circonscription de MONTPELLIER EST	26
Circonscription de MONTPELLIER NORD	27
Circonscription de MONTPELLIER OUEST	28
Circonscription de MONTPELLIER SUD	29
Circonscription de PÉZENAS	30
Circonscription de SAINT JEAN DE VEDAS	31
Circonscription de SAINT MATHIEU DE TREVIERS	32
Circonscription de SÈTE	33
Le référent départemental à la direction d'école	34
Réseau Pédagogique d' AGDE	38
Réseau Pédagogique de BÉDARIEUX	39
Réseau Pédagogique de BÉZIERS	40
Réseau Pédagogique de FABRÈGUES	42
Réseau Pédagogique de LODÈVE	43
Réseau Pédagogique de LUNEL	44
Réseau Pédagogique de MONTARNAUD	45
Réseau Pédagogique de MONTPELLIER CENTRE	47
Réseau Pédagogique de PÉZENAS	49
Réseau Pédagogique de ST-MATHIEU DE TRÉVIERS	50
Réseau Pédagogique de SÈTE	52
Les Centres d'Information et d'Orientation de l'Hérault	54

## Chapitre II - Inclure tous les élèves dans les apprentissages 59

Service départemental de l'école inclusive	60
Scolarisation des enfants hospitalisés, malades ou accidentés	63
TEDi : Travailler ensemble à distance et en interaction	64

SAS : Structure d'Accompagnement vers la Sortie	65
Scolarisation des EANA et des EFIV de l'école au lycée	66
Accueil et scolarisation des enfants de moins de trois ans	69
<b>Chapitre III - Accompagner tous les élèves vers leur réussite scolaire</b>	<b>71</b>
100 % de Réussite	72
L'Éducation prioritaire dans l'Hérault	73
Plan mathématiques	75
Plan français	76
Les Cités éducatives, un label d'excellence	77
<b>Chapitre IV - Assurer la continuité éducative sur tous les temps</b>	<b>81</b>
<b>Chapitre V - Comprendre, apprendre et agir dans le monde d'aujourd'hui</b>	<b>89</b>
Territoire numérique éducatif	90
Le numérique éducatif dans l'Hérault	92
Promouvoir « l'école des Arts et de la Culture »	93
7 centres ressources pour des parcours d'élèves structurés	97
Parcours scientifique et EDD	99
EPS et sport scolaire	101
Langues vivantes étrangères	104
Enseigner les langues vivantes régionales – L'occitan	106
<b>Chapitre VI - Parcours citoyen - Promotion de l'engagement et de la citoyenneté</b>	<b>109</b>
<b>Chapitre VII - Les missions du SDJES - 34</b>	<b>113</b>
<b>Chapitre VIII - Soutenir les élèves, les personnels et les établissements</b>	<b>117</b>
Service de santé scolaire	118
Service social en faveur des élèves	119
Soutenir les personnes	120
<b>Chapitre IX - Quelques temps forts dans l'Hérault...</b>	<b>123</b>

# STATISTIQUES



## LES ELEVES Constat 2023

### > 1<sup>er</sup> degré : 109 322 élèves

#### ■ Public : 96 349 élèves

- Préélémentaire : 34 511
- Élémentaire : 60 900
- ULIS : 938

#### ■ Privé sous contrat : 12 973 élèves

- Préélémentaire : 4 565
- Élémentaire : 8 319
- ULIS : 89

### > 2<sup>nd</sup> degré : 96 284 élèves

#### ■ Public : 82 035 élèves

- Collèges : 48 185 élèves
  - Dont ULIS : 848
  - Dont EREA : 114
  - Dont SEGPA : 1 035
- Lycées : 34 120 élèves
  - Dont enseignement général et technologique : 24 521
  - Dont enseignement professionnel : 9 599

#### ■ Privé sous contrat : 14 249 élèves

- Collèges : 8 954 élèves
  - Dont ULIS : 27
  - Dont SEGPA : 26
- Lycées : 5 506 élèves
  - Dont enseignement général et technologique : 4 272
  - Dont enseignement professionnel : 1 023

### > Post-Bac : 4 544 élèves

#### ■ Public : 4 052 élèves

#### ■ Privé sous contrat : 492 élèves



## LES ELEVES Prévisions 2024

### > 1<sup>er</sup> degré : 107 791 élèves

#### ■ Public : 96 063 élèves

- Préélémentaire : 34 426
- Élémentaire : 60 676
- ULIS : 961

#### ■ Privé sous contrat : 11 728 élèves

- Préélémentaire : 4 028
- Élémentaire : 7 617
- ULIS : 96

### > 2<sup>nd</sup> degré : 100 514 élèves

#### ■ Public : 82 077 élèves

- Collèges : 48 438 élèves
  - Dont ULIS : 755
  - Dont EREA : 120
  - Dont SEGPA : 1 387
- Lycées : 33 103 élèves
  - Dont enseignement général et technologique : 24 044
  - Dont enseignement professionnel : 9 059

#### ■ Privé sous contrat : 14 324 élèves

- Collèges : 9 013 élèves
  - Dont ULIS : 26
  - Dont SEGPA : 26
- Lycées : 5 311 élèves
  - Dont enseignement général et technologique : 4 265
  - Dont enseignement professionnel : 1 046

### > Post-Bac : 4 544 élèves

#### ■ Public : 4 052 élèves

#### ■ Privé sous contrat : 492 élèves



## L'ENCADREMENT DES ELEVES

#### ■ 23,1 élèves par classe dans le 1<sup>er</sup> degré public

- Préélémentaire : 22,6 élèves par classe
- Élémentaire : 25,6 élèves par classe

#### ■ 26,5 élèves par classes dans les collèges publics et privés sous contrat

- Collèges publics : 25,7 élèves par classe
- Collèges privés sous contrat : 28,1 élèves par classe

#### ■ 18,6 élèves par classes dans les lycées et formations professionnelles publics et privés sous contrat

- Lycées et formations professionnelles publics : 18,7 élèves par classe
- Lycées et formations professionnelles privés sous contrat : 17,4 élèves par classe

#### ■ 30,6 élèves par classes dans les lycées et formations générales et technologiques

- Lycées et formations générales et technologiques publics : 31,9 élèves par classes
- Lycées et formations générales et technologiques privés sous contrat : 31,2 élèves par classes



## LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES 2023

### > 1<sup>er</sup> degré : 670 écoles

#### ■ Public : 612

- Préélémentaire : 234
- Élémentaire : 214
- Primaire : 164

#### ■ Privé sous contrat : 58

- Préélémentaire : 0
- Élémentaire : 4
- Primaire : 54

### > 2<sup>nd</sup> degré : 152 établissements

#### ■ Public : 115 établissements

- Collèges : 81
  - Dont Unités Pédagogiques de Proximité : 3

#### • Lycées : 34

- Dont Lycée Général et Technologique : 24
- Dont EREA : 1
- Dont Lycée Professionnel : 9

#### ■ Privé sous contrat : 37 établissements

- Collèges : 24
- Lycées : 13
  - Dont enseignement général et technologique : 9
  - Dont enseignement professionnel : 3
  - Dont IRTS : 1



## LES DIPLÔMES 2023

- Taux de réussite 2023 Diplôme National du Brevet (DNB) : 92,6 %  
(Public : 87,1 % / Privé sous contrat : 98,2 %)

- Taux de réussite 2023 Baccalauréat Général : 97,6 %  
(Public : 96 % / Privé sous contrat : 99,2 %)

- Taux de réussite 2023 Baccalauréat Technologique : 95,5 %  
(Public : 91,9 % / Privé sous contrat : 99,1 %)

- Taux de réussite 2023 Baccalauréat Professionnel : 86,95 %  
(Public : 79,9 % / Privé sous contrat : 94 %)

## LES DISPOSITIFS 2023

### Devoirs faits mise place à l'attention des élèves

81	15	11 300
collèges	lycées professionnels accueillant des élèves de classes de « 3 <sup>e</sup> Prépa Métiers »	élèves

### Accompagnement éducatif mise en place dans les écoles de l'éducation prioritaire

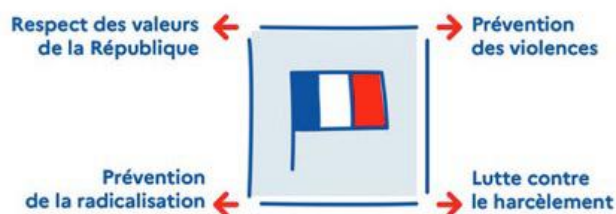
30	3 138	44,2 %
écoles	élèves	de l'effectif

### Stages de réussite 1<sup>er</sup> degré - Mis en place à l'attention des élèves du CP au CM2

- 4 sessions par année scolaire
  - Vacances d'automne
  - Vacances d'hiver
  - Vacances de printemps
  - Vacances d'été (dernière semaine du mois d'août)
- Participation en moyenne par session
  - 100 écoles
  - 250 stages
  - 1 557 élèves
  - 5,85 élèves par stage
  - 2,5 % de l'effectif élèves

# LE CARRÉ REGALIEN

## LE CARRÉ REGALIEN



Depuis la rentrée scolaire 2022, dans l'Hérault, l'IEN « Carré régalien » œuvre à l'amélioration de la réponse publique :

- La protection et la promotion des valeurs de la République ;
- La lutte contre le séparatisme et la radicalisation ;
- La lutte contre les violences scolaires ;
- La lutte contre le harcèlement.

A cela s'ajoutent les contrôles des instructions dans la famille et des établissements privés hors contrat.

Contact : [isabel.perez@ac-montpellier.fr](mailto:isabel.perez@ac-montpellier.fr)



Travaux d'élèves sur la laïcité et les valeurs de la République de l'Ecole de Mèze



# PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT : UNE POLITIQUE PRIORITAIRE DU GOUVERNEMENT

## NON AU HARCELEMENT

**En milieu scolaire, le harcèlement est le fait, pour un élève ou un groupe d'élèves, de faire subir de manière répétée à un camarade des propos ou des comportements négatifs voire violents.**

- Le harcèlement a pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne et de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant.
- Avec le développement des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, il dépasse le cadre scolaire et affecte aussi les jeunes à travers le cyberharcèlement.
- Les victimes sont souvent seules face à cette menace diffuse.

### Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire

Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle alors d'harcèlement.

- 1 - La violence** : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- 2 - La répétitivité** : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement.
- 3 - L'isolement de la victime** : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

Le harcèlement se fonde généralement sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques, telles que :

- **L'apparence physique** (poids, taille, couleur ou type de cheveux)
- **Le sexe, l'identité de genre** (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée
- **Un handicap** (physique, psychique ou mental)
- **Un trouble de la communication** qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement)
- **L'appartenance à un groupe social** ou culturel particulier
- **Des centres d'intérêts** différents
  - Le harcèlement revêt des aspects différents en fonction de l'âge et du sexe.

### Qu'est-ce que le cyberharcèlement ?

**Le cyberharcèlement est avant tout une forme de harcèlement.**

Il est défini comme « un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule ».

Le cyberharcèlement se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums chats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, site de partage de photographies etc.

# 3018

Elèves, parents, professionnels, un numéro vert et une application mobile pour tout renseignement ou signalement. Numéro gratuit, anonyme et confidentiel disponible 7j/7, de 9h00 à 23h00

### Le rôle des adultes dans la lutte contre le harcèlement

**Tous les adultes doivent agir ensemble pour prévenir et combattre le harcèlement.**

#### Le rôle des personnels de l'éducation nationale

**"Art. L. 111-6 du code de l'éducation** - Aucun élève ou étudiant ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement ou en marge de la vie scolaire ou universitaire et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. Ces faits peuvent être constitutifs du délit de harcèlement scolaire prévu à l'article 222-33-2-3 du code pénal."

#### Contacts :

[ce.dsden34-harcelement@ac-montpellier.fr](mailto:ce.dsden34-harcelement@ac-montpellier.fr)  
[alexandra.seoane@ac-montpellier.fr](mailto:alexandra.seoane@ac-montpellier.fr)  
[sabrya.djelilate@ac-montpellier.fr](mailto:sabrya.djelilate@ac-montpellier.fr)



« Journée non harcèlement » écoles et établissements du département nombreux à organiser des actions sur le thème du harcèlement scolaire (en illustration : Ecole Olympe de Gougues et Ecole Jacques Brel de Montpellier, Collège de Mèze intervention de l'association « les 50<sup>ème</sup> hurlants » organisée par l'Agglo de Sète, Ecole de Adissan).



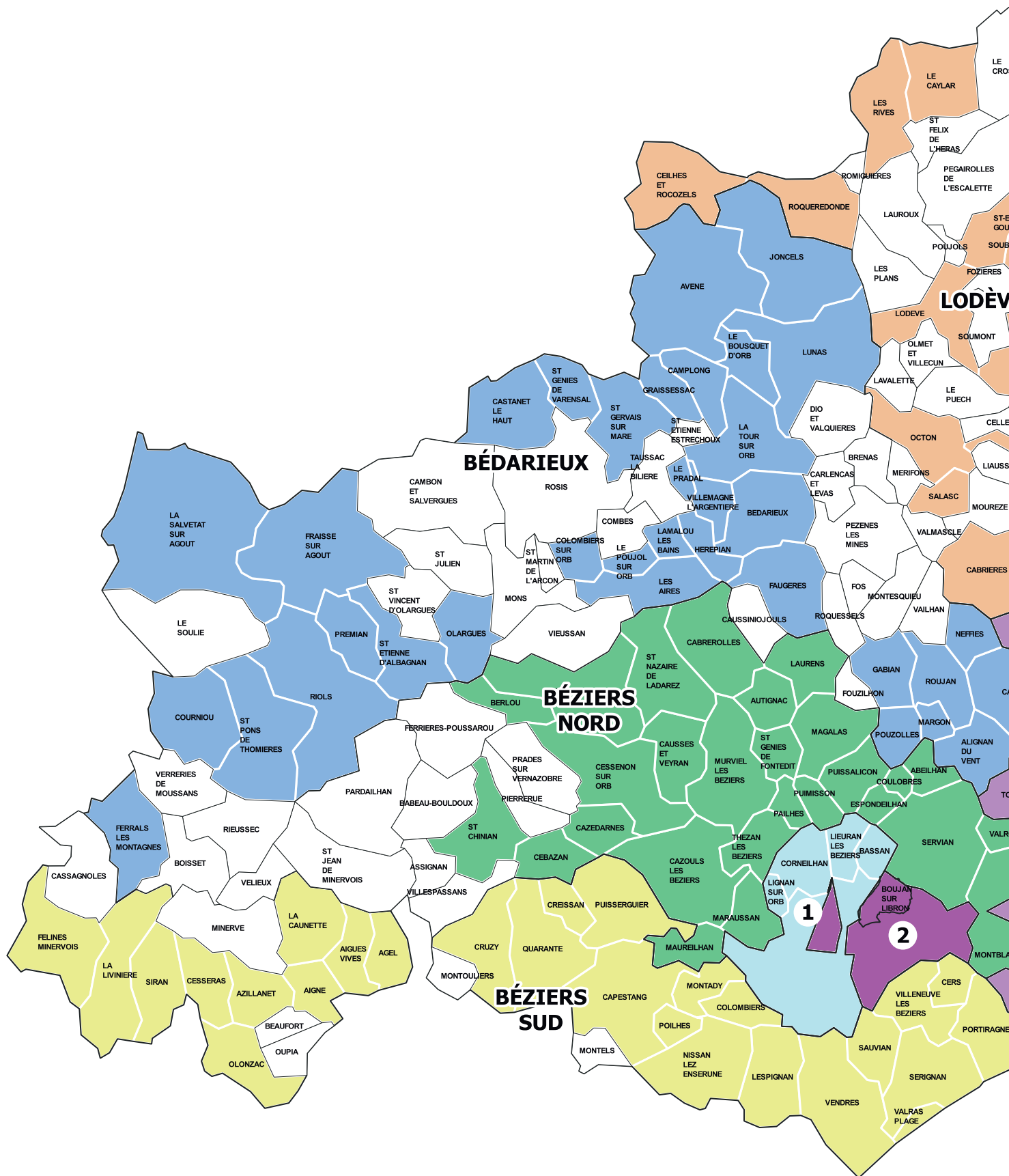
# Chapitre I

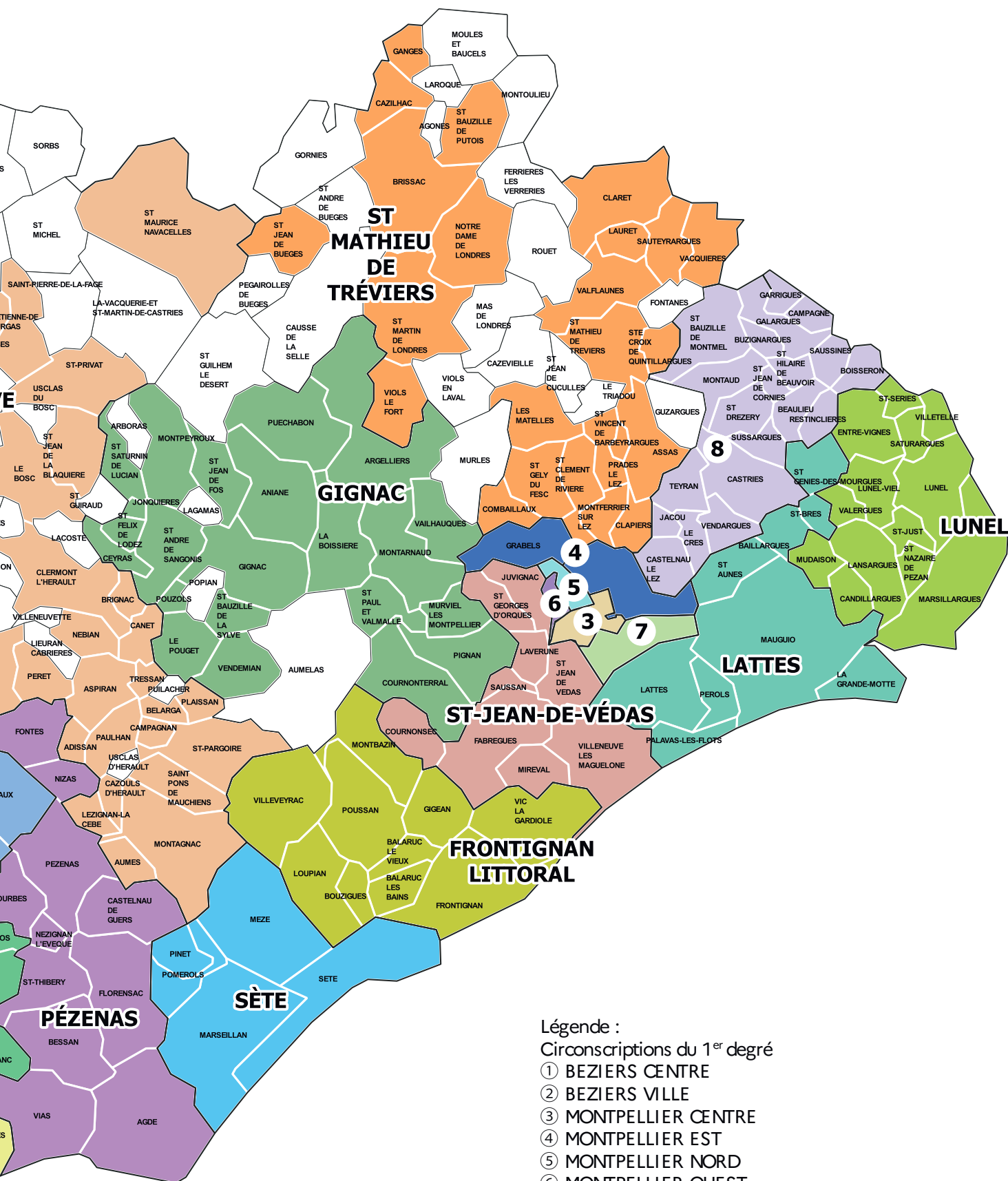


Ecole des Tamaris , Béziers

## Accueillir les élèves dans les établissements

# LES CIRCONSCRIPTIONS DU 1<sup>ER</sup> DEGRÉ DE L'HÉRAULT





Légende :

Circonscriptions du 1<sup>er</sup> degré

- ① BEZIERS CENTRE
- ② BEZIERS VILLE
- ③ MONTPELLIER CENTRE
- ④ MONTPELLIER EST
- ⑤ MONTPELLIER NORD
- ⑥ MONTPELLIER OUEST
- ⑦ MONTPELLIER SUD
- ⑧ CASTELNAU LE LEZ

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1:500000

# Circonscription de BÉDARIEUX

## Équipe de circonscription :

**IEN :** Astrid de LA MOTTE

**Secrétaire :** Laura BOSQUE

**CPC :** Nathalie MEURICE,

Gaëlle MONTI et

Cécile DUCHEMIN

**Enseignants Référents :**

Maryline OBINO et Laura SALUZZO

2682 élèves

131 classes

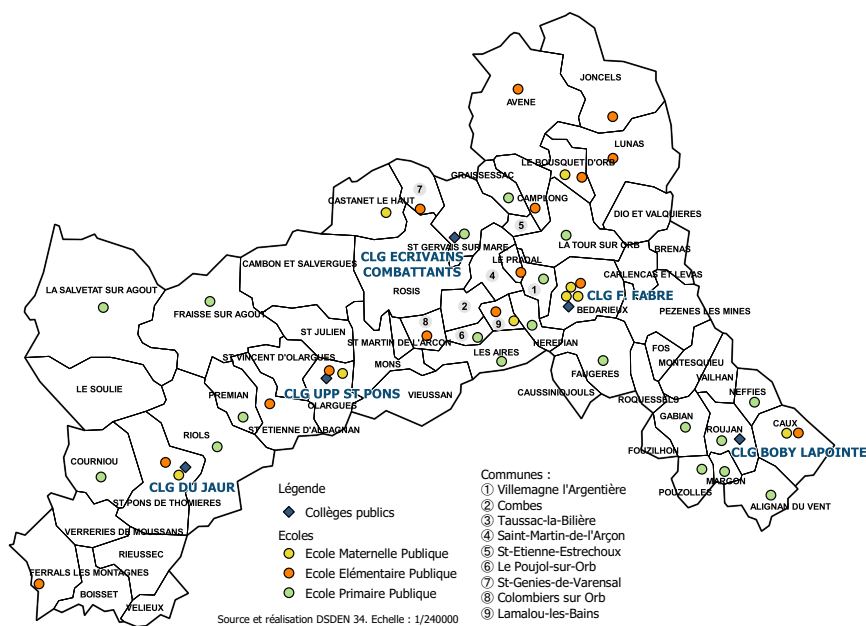
189 enseignants

45 écoles

## Contact :

T 04 67 95 15 67

M ce.0341563p@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

La circonscription de Bédarieux couvre un vaste territoire de 1231 km<sup>2</sup>. Elle est placée au cœur du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et se déploie sur toute la Haute Vallée de l'Orb sur des zones de moyennes montagnes au Nord et de plaine au Sud. Les territoires de la circonscription réalisent depuis plusieurs années une transition et une mutation économique tournée vers le secteur du tourisme vert, du thermalisme avec ces centres de cure en maintenant une tradition agricole et viticole ancienne.

L'éducation nationale a tissé un maillage d'écoles à taille humaine en proximité des villages du secteur. Ainsi les professionnels de ces établissements ruraux construisent des réseaux de mutualisation d'expériences et d'expertises.

## ■ FOCUS :

**Les sciences, l'enseignement au développement durable, la classe en dehors**

Un travail en proximité est engagé pour porter dans chaque école l'enseignement au développement durable et aux sciences, en mobilisant les partenaires de proximité. La découverte de l'environnement des écoles, au cœur du parc naturel régional, des ressources et des défis à relever face aux défis climatiques font partie des axes majeurs travaillés.

**Un travail de circonscription pour le climat scolaire et la prévention du Harcèlement (PHARE) :**

Une équipe ressource constituée d'enseignants, de directeurs d'école, de formateurs, mobilisée en soutien à toutes

les écoles dans la démarche PHARE. Cette équipe travaille autour de la gestion et la prévention des situations de harcèlement, des éléments d'amélioration du climat scolaire et de la qualité d'accueil des élèves.

**L'accompagnement des projets fédérateurs, culturels, artistiques**

Un accompagnement important est porté sur les projets fédérateurs, permettant le partage de pratiques entre enseignants et entre écoles. Une attention est plus particulièrement donnée aux actions à visées artistiques et culturelles.



# Circonscription de BÉZIERS CENTRE

## Équipe de circonscription :

**IEN :** Hélène OLIETE

**Secrétaire :** Maxime BARBAZANGE

**CPC :** Céline RODRIGUES-VIEIRA,  
Claudine BRU et Emmanuel CALMES

**Coordonnateurs REP+ et REP :**

Christine LECLERCQ, Harold EUCAR

**Enseignants Référents :**

Sandrine MORONI,  
Jean-Pierre LAVABRE Un PIAL  
unique Béziers centre

4192 élèves

196 classes

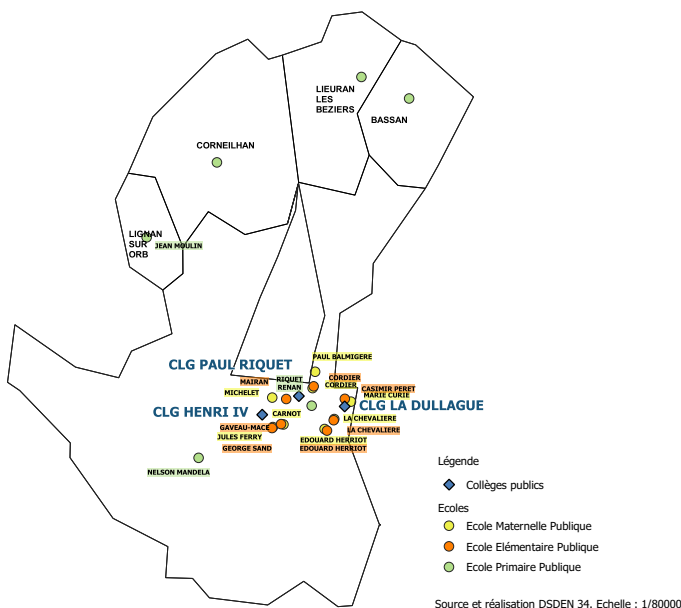
260 enseignants

21 écoles

## Contact :

T 04 48 18 54 81

M ce.0342372u@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

Située sur la ville de Béziers et sur 4 communes limitrophes, la circonscription regroupe : 6 écoles en REP+, 5 en REP, 10 hors éducation prioritaire.

Parcours particuliers : Mandela, école primaire avec cursus occitan et label « Génération 2024 » ; 2 écoles élémentaires inscrites dans le projet EMILE. (La Chevalière et Mairan)

Une mobilité importante des familles sur le centre-ville de Béziers entraîne une discontinuité des parcours scolaires et constitue un frein dans le traitement de la difficulté scolaire.

La ville de Béziers est labellisée « Cité Éducative » et « Territoire Numérique Éducatif ».

## ■ FOCUS :

### Béziers centre, une circonscription terre d'expérimentation

Sous l'égide du TNE, les écoles de Béziers centre se démarquent par de nombreux projets et expérimentations dans le domaine du numérique éducatif. Que ce soit pour participer à des expériences à la demande de chercheurs comme André Tricot, ou pour participer à des interventions telle celle des Intrépides de la Tech, les volontaires sont toujours très nombreux. Cette année, 12 enseignants et leur classe ont été sollicités pour participer à une expérimentation sur les outils numériques : Cantoo scribe, (outil pour l'inclusion scolaire) et Kaligo, (solution d'appui pour l'apprentissage de la lecture et l'écriture). Autre modalité innovante déployée cette année, une école a bénéficié, toute une journée, d'un accompagnement pédagogique en numérique sous forme de l'intervention d'une brigade de dix PEAR de l'Hérault (Professeurs des Écoles Accompagnateurs Ressource). Les élèves des cycles 2 et 3 ont ainsi participé à des ateliers, branchés et débranchés, et les enseignants ont bénéficié de temps de formation pour accompagner leur montée en compétences dans le numérique éducatif.

Un dispositif innovant et pertinent à reproduire !

### Béziers centre, une circonscription terre de partage et de mutualisation pédagogiques

Dans le cadre de la formation déployée tout au long de l'année, la circonscription de Béziers centre organise,

chaque année, un marché des connaissances commun aux plans français, mathématiques et aux animations pédagogiques sur les fondamentaux. L'objectif est de créer un temps fort de partage, d'échanges et de mutualisation, visant à développer, chez les enseignants, la collaboration et la prise de recul sur leurs pratiques et sur les outils développés lors de ces temps de formation.

### Expérimentation de l'uniforme dans quatre écoles de Béziers

Depuis le 26 février 2024, quatre écoles de la ville de Béziers expérimentent le port d'une tenue unique.

Ce projet, à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale, a retenu toute l'attention du maire de Béziers qui a aussitôt proposé sa candidature.

Après concertation des enseignants, des parents et des élèves, l'expérimentation a été validée, pour trois ans, dans les écoles Mairan, La Chevalière, Riquet Renan et Roland (Béziers ville).

L'uniforme se compose d'un bas (pantalon, jupe short, short) bleu marine, d'un polo blanc, d'un pull gris et d'un blazer arborant l'écusson de la ville et le nom de chaque école.

L'un des objectifs de ce projet est de gommer les différences vestimentaires entre élèves et de développer le sentiment d'appartenance.

# Circonscription de BÉZIERS NORD

## Équipe de circonscription :

**IEN :** Stéphanie JAMME

**Secrétaire :** Pascal MAZZAGGIO

**CPC :** Aurélie COUPET,  
Muriel FAFEUR et Elodie FIS

**Enseignants Référents :**

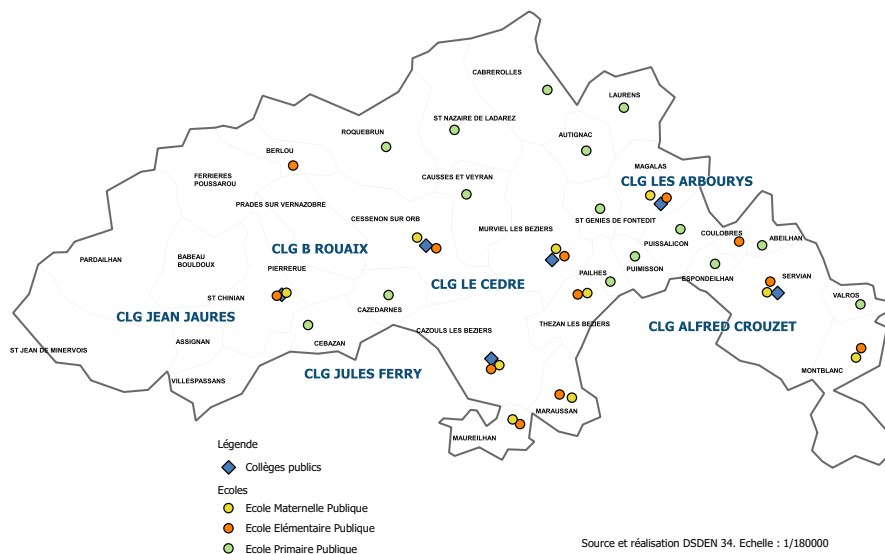
Nathalie ARNAUD et  
Maryline OBINO

4567 élèves

191 classes

232 enseignants

37 écoles



## Contact :

T 04 48 18 55 47

M ce.0341853e@ac-montpellier.fr

## ■ PARTICULARITÉS :

Circonscription semi-rurale, Béziers Nord regroupe 37 écoles dont la diversité renvoie à la géographie de son territoire : les grands groupes scolaires sont situés à proximité de l'agglomération biterroise, tandis que les petites structures sont plus nombreuses à mesure que l'on se rapproche des hauts cantons. Les résultats aux évaluations nationales comme la stabilité des équipes enseignantes témoignent du contexte plutôt favorable de la circonscription. La spécificité du semi-rural et le déploiement de l'école inclusive nécessitent l'adaptation des pratiques enseignantes. Aussi, l'accompagnement de proximité des équipes constitue une mission centrale des conseillères pédagogiques.

## ■ FOCUS :



### Parcours Education artistique et culturelle

Dans le cadre du projet Petites Galeries, les élèves de l'école maternelle de Maureilhan ont créé quatre panneaux pour célébrer les valeurs de la République et la laïcité. Ils ont travaillé avec l'artiste Lekeuch pour cette réalisation.

### Parcours Santé

Les écoles de la circonscription de Béziers Nord ont participé au relais de la Flamme organisé avec les quatre circonscriptions de Béziers. Partie de Béziers le 9 octobre, la « Flamme Nord » est arrivée le 18 mai après avoir parcouru 178 km et suscité à chaque étape l'engouement sportif et artistique des élèves.

### Parcours citoyen

L'école primaire de Cébazan a participé au concours national « Zéro cliché ». Son court métrage réalisé sur le thème « égalité filles-garçons » a remporté la 2<sup>ème</sup> place avec la mention « coup de cœur du jury ».

Cette réalisation s'inscrit dans le projet « English on my TV » mené avec les écoles du nord de la circonscription et leur collège de secteur. Au total, quatre films ont été écrits, réalisés et montés avec la conseillère pédagogique et le soutien matériel de la DSDEN 34.





# Circonscription de BÉZIERS SUD

## Équipe de circonscription :

**IEN :** Luc GAINARD

**Secrétaires :** Véronique REDONDO et Suzette LEMOINE

**CPC :** Céline EHRET, Stéphanie LAGET et Marion FONTANIEU

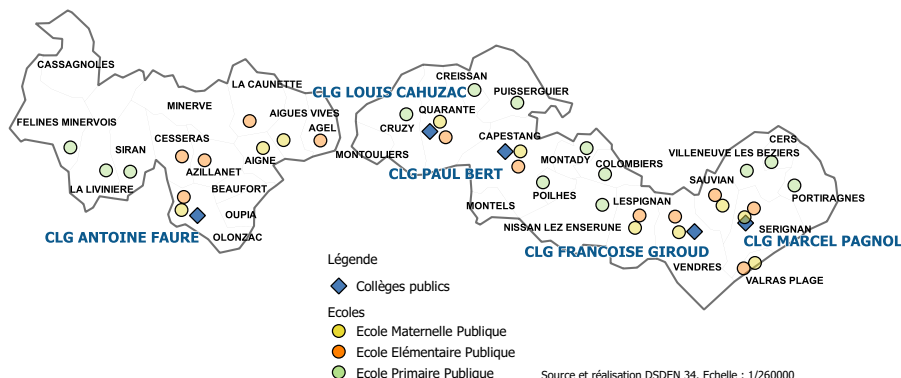
**Enseignants Référents :** Vincent GUENERET et Laurence LALLEMAND

2835 élèves

224 classes

313 enseignants

34 écoles



## Contact :

T 04 48 18 55 41

M Ce.0340861b@ac-montpellier.fr

## ■ PARTICULARITÉS :

Secteur rural - partenariat fort avec l'USEP, limitrophe à l'Aude - poids de la saisonnalité sur les effectifs scolaires - présence d'un centre de ressources sciences et arts à Sérignan-plage.

## ■ FOCUS :

- **Inclusion-handicap :**  
Mise en place d'un Pôle-Ressources pour les situations d'élèves qui interrogent le plus et d'un groupe de travail pour les 5 ULIS-écoles.
- **EPS :**  
Déploiement des actions USEP au bénéfice des activités motrices des élèves en lien avec les projets EPS et les activités physiques quotidiennes.
- **Soutien à l'Éducation Artistique et Culturelle**  
Déploiement de parcours bi-langues Occitan sur deux communes, partenariat avec les services éducatifs Culture, la SACEM et des salles de spectacle comme la Cigalière à Sérignan.
- **École maternelle :**  
Mise en place d'un groupe de travail maternel (une problématique par an traitée).
- **Développement de l'éducation au développement durable**  
Soutien de projets via NEFLE, via la maison des Orpelières et de projets innovants dans le cadre du PACTE.



# Circonscription de BÉZIERS VILLE

## Équipe de circonscription :

**IE** : Mickael DUTREUIL

**Secrétaire** : Anais DANJOU

**CPC** : Aurélien POUS,  
Jessica RAVISCIONI et  
Laure TEIXIDOR

**Enseignants Référents** :  
Sandrine MORONI et  
Nathalie BEGARDES

**Coordonnateurs REP** : Harold EUCAR,  
REP + : Muriel ASSET

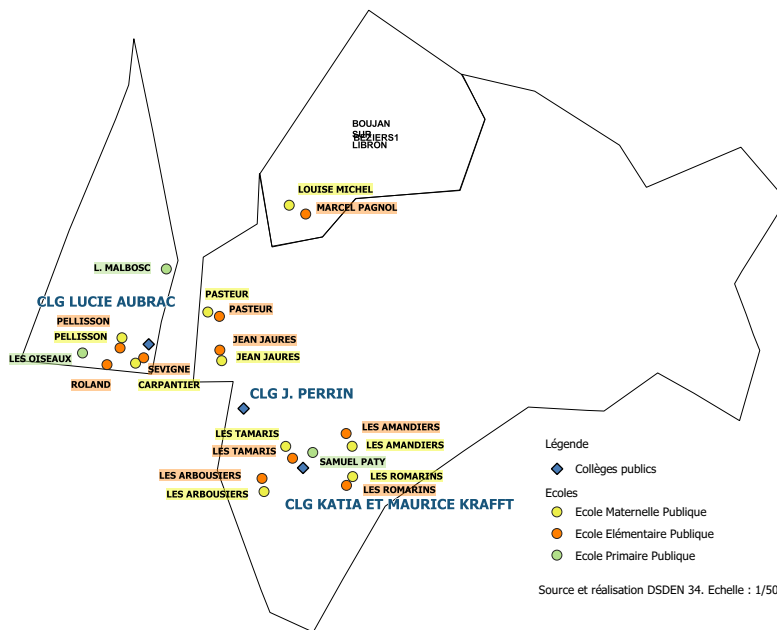
**Référent Mathématiques de  
Circonscription** : Clément CAUQUIL

4228 élèves

212 classes (dont 8 ULIS)

270 enseignants

22 écoles



## Contact :

T 04 48 18 55 35

M ce.0340860a@ac-montpellier.fr

## ■ PARTICULARITÉS :

Composée de 2 communes : une partie de Béziers et Boujan-sur-Libron.

Essentiellement urbaine, avec des réseaux en Éducation Prioritaire : un REP+, un REP, et un réseau hors Éducation Prioritaire, tous confrontés à des difficultés scolaires et sociales avérées. Forte présence de jeunes enseignants, avec des équipes REP et REP+ stabilisées.

**Dispositifs de Prévention et de Ressources** : équipe pHAre de circo pour prévenir et traiter les situations de harcèlement, pôle ressource pour mobiliser les acteurs locaux et construire une culture de collaboration dans l'accompagnement des élèves un RASED composé de 3 psychologues, 3 maîtres E et 1 maître G (3 dispositifs pour les enfants de moins de 3 ans, un quartier politique de la Ville, 1 cité éducative).

## ■ FOCUS :

### Lutte contre les inégalités

Formation des directeurs à l'accompagnement des équipes dans le cadre du plan français, avec une constellation dédiée.

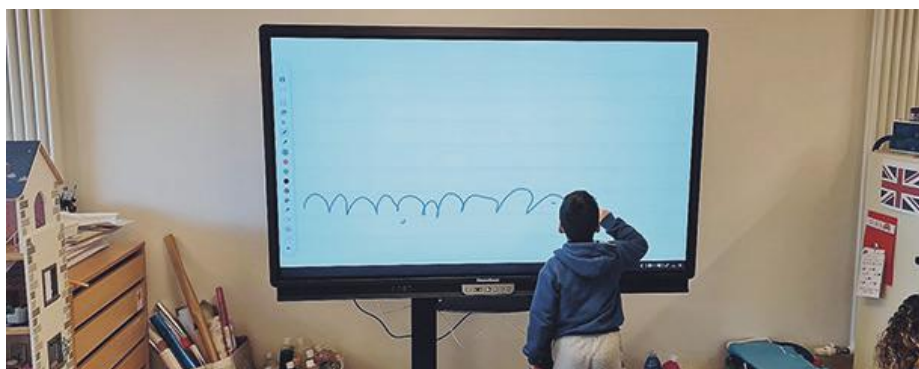
Organisation d'un concours de mathématiques inter-écoles et interclasses autour de la résolution de problèmes.

### Déploiement du Territoire Numérique Éducatif

Dotation de l'ensemble des écoles de la circonscription en ENI et tablettes.

Poursuite de la formation et de l'accompagnement des différents acteurs sur la maîtrise des outils numériques en animation pédagogique, mais aussi en fonction des besoins de chaque individu/école (intervention des PEAR).

Expérimentations numériques autour de l'application Cantoo et des applications sur l'accessibilité.



# Circonscription de CASTELNAU LE LEZ

## Équipe de circonscription :

**IE**N : Rachel ALIART

**Secrétaire** : Claudine DAABOUL

**CPC** : Céline REBIERE,  
Nathalie TRICHOT-GREGORI,  
et Coline BRARD

**Enseignants Référents** :

7097 élèves

283 classes

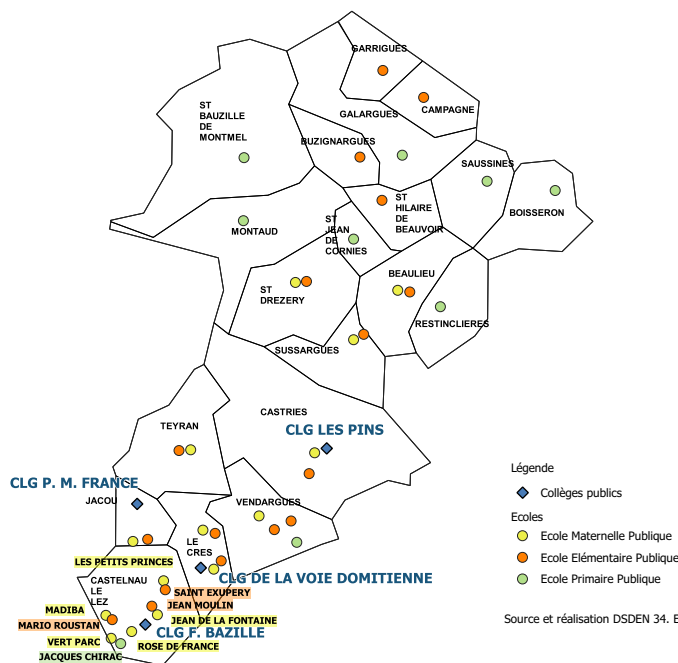
379 enseignants

40 écoles

## Contact :

T 04 30 63 65 93

M ce.0340865f@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

La circonscription de Castelnaud-le-Lez, située à l'Est du département présente la particularité de regrouper une zone péri-urbaine dense au sud et une zone de plus en plus semi-rurale en allant vers le Gard avec 1 RPI à 5 écoles. Les écoles dépendent de cinq secteurs de collèges : avec pour particularité, un rattachement des communes limitrophes du Gard au collège de Sommières et un secteur de collège sur Jacou dont la continuité géographique est coupée.

Originellement constituée de familles de CSP favorisées, la population scolaire tend vers plus de mixité sociale. La population enseignante quant à elle se caractérise par sa stabilité et son ancienneté.

## ■ FOCUS :

### Une politique inclusive volontariste :

Sur deux écoles (Teyran et Jacou) disposant d'un dispositif ULIS, les équipes pédagogiques se sont emparées de la question de l'inclusion pour en faire un élément central du projet d'école favorisant le vivre ensemble et l'adaptation pédagogique, au travers d'une inclusion effective des élèves de l'ULIS et des projets innovants d'inclusion inversée.

Rentrée 2024, une troisième école de Castelnaud le Lez accueillera une ULIS.

Depuis septembre 2023, un Dispositif d'AutoRégulation (DAR) a été implanté sur une école de Castelnaud-le-Lez.

### L'EPS et les activités physiques :

La dynamique olympique qui se concrétise par 28 écoles labellisées G2024 et 2 communes Terre de jeux, a facilité l'engagement des écoles dans la mise en place de séances d'EPS au profit de rencontres sportives inter et intra écoles. Le développement d'actions autour des valeurs de l'olympisme ont permis d'enrichir les parcours citoyen et éducatif de santé donnant lieu à des projets pluridisciplinaires. Les rencontres avec des équipes handisport ont permis de faire évoluer le regard sur le handicap. Des

ateliers ont permis de prendre en compte la difficulté des uns et à trouver des solutions pour tous. Des écoles s'inscrivent dans un parcours EPS avec comme ambition de répondre à un double objectif dans leur séquence celui des programmes d'EPS et celui du développement des compétences psychosociales.

### Vers des pédagogies innovantes :

La circonscription développe une politique de formation et d'accompagnement des équipes enseignantes dans la prise en main et le développement de pédagogies et d'outils innovants : aménagement et réappropriation des espaces : classes flexibles, école dehors. Une véritable communauté d'enseignement-apprentissage se développe autour de ces projets, favorisant le travail en équipe, la mutualisation de pratiques expertes et l'expérimentation.

Des projets NEFLE éclosent à divers endroits de la circonscription: les thématiques s'articulent autour de la synergie du numérique et des langages, des arts et du vivre ensemble, autour du bien-être à l'école ainsi que sur le concept de « reconnecter l'école avec le vivant ».

# Circonscription de FRONTIGNAN-LITTORAL

## Équipe de circonscription :

**IEN :** Elsa FOING-RODRIGUEZ

**Secrétaire :** Nathalie BATTU

**CPC :** Céline BALLESTER,  
Raphaëlle POLO et Barbara VORS

**Enseignants Référents :**

Sabrina BARDET, Isabelle DREVET  
et Nancy RÉHANE

**Référent Mathématiques de  
Circonscription :**

Isabelle CARRIERE-PELLETIER

5035 élèves

210 classes

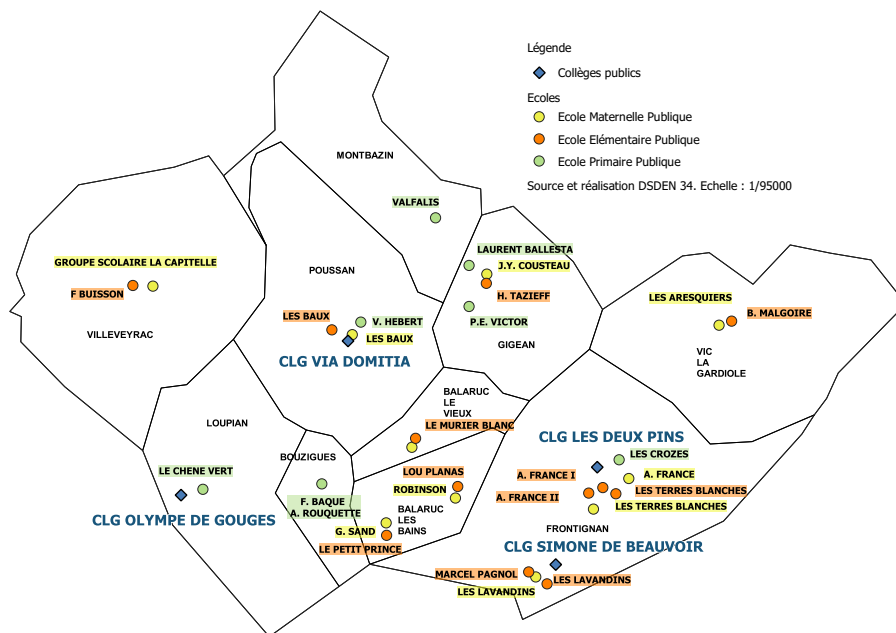
260 enseignants

29 écoles

## Contact :

T 04 48 18 54 60

M ce.0342068n@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

La circonscription FRONTIGNAN-LITTORAL s'étend sur 10 communes situées en bordure de littoral et en milieu rural et correspond à 4 secteurs de collèges. Les collèges « Les Deux Pins » et « Simone de Beauvoir » sont situés à Frontignan. Les collèges « Olympe de Gouges » et « Via Domitia » sont localisés respectivement à Loupian et Poussan. La circonscription accueille 4 dispositifs ULIS, 1 unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA), 1 dispositif de scolarisation des moins de 3 ans, 1 UPE2A. Bien qu'ayant un indice de positionnement social plutôt élevé, la population scolaire tend vers plus de mixité sociale avec entre autres des écoles quartier politique de la ville. La population enseignante quant à elle se caractérise par sa stabilité et son ancienneté. Au regard de ces particularités, les écoles de la circonscription, en lien avec les services des mairies, de l'agglomération « Sète Agglopol' Méditerranée » et les différents partenaires, collaborent efficacement pour assurer la continuité des parcours éducatifs des élèves au travers de projets pédagogiques innovants.

## ■ FOCUS :

### Des écoles et des communes tournées vers le développement durable

Les concertations entre les équipes pédagogiques et les municipalités et avec le soutien de Sète Agglopol' Méditerranée, plusieurs projets ont pu être menés, entre autres :

- végétalisation et désimperméabilisations des cours d'école,
- initiation aux enjeux environnementaux grâce à des associations venant en soutien des enseignants lors de séquences pédagogiques riches en expériences et connaissances...

Aussi, de nombreuses écoles ont obtenu le Label éco école ou le label E3D, valorisant des actions menées en faveur de la planète.

### Faire rayonner la culture d'un bout à l'autre de la circonscription :

Un nouvel appel à projets d'éducation artistique et culturelle verra le jour en 2024/2025 en multi-partenariat afin de répondre aux orientations nationales de généralisation de l'EAC. Une priorité est accordée aux publics éloignés de l'offre culturelle dans et hors

le temps scolaire. La rencontre avec des artistes, le rapport direct aux œuvres, la pratique artistique et créative sont les objectifs de l'Education Artistique et culturelle. Les équipes pédagogiques peuvent compter sur les structures culturelles présentes sur le territoire pour offrir un programme varié destiné au jeune public scolaire : Conservatoire à Rayonnement Intercommunal, Théâtre Molière de Sète, musées, services culturels, sites patrimoniaux, artistes locaux ouvrent l'esprit de nos jeunes élèves.

### Conception de projets innovants

Pour donner du sens aux apprentissages, inscrire l'école dans son environnement et répondre aux spécificités des publics accueillis, de nombreuses écoles de la circonscription se sont engagées dans le dispositif « Notre Ecole Faisons La Ensemble ». En partenariat avec les communes et les parents, au service de la réussite de tous les élèves dans l'acquisition des fondamentaux et du bien-être à l'école, des projets pédagogiques innovants et d'envergure ont été conçus tels que celui, pluriannuel, sur « art, culture et altérité » de l'école élémentaire de Balaruc le Vieux. Un autre projet autour d'une cour d'école inclusive et accueillante pour tous les élèves est en cours de validation.

# Circonscription de GIGNAC

## Équipe de circonscription :

**IEN : Stéphanie RIEUX**

**Secrétaire : Corinne CALMES**

**CPC : Elsa RAOUX, Béatrix VINCENT**  
et Carole PLAZANET

**Enseignants Référents :**

Mélinda BAYLE, Nicolas SOUCHON  
et Najet MOU

**Référent Mathématiques de**

**Circonscription : Alban GALIANA**

**5931** élèves

**244** classes

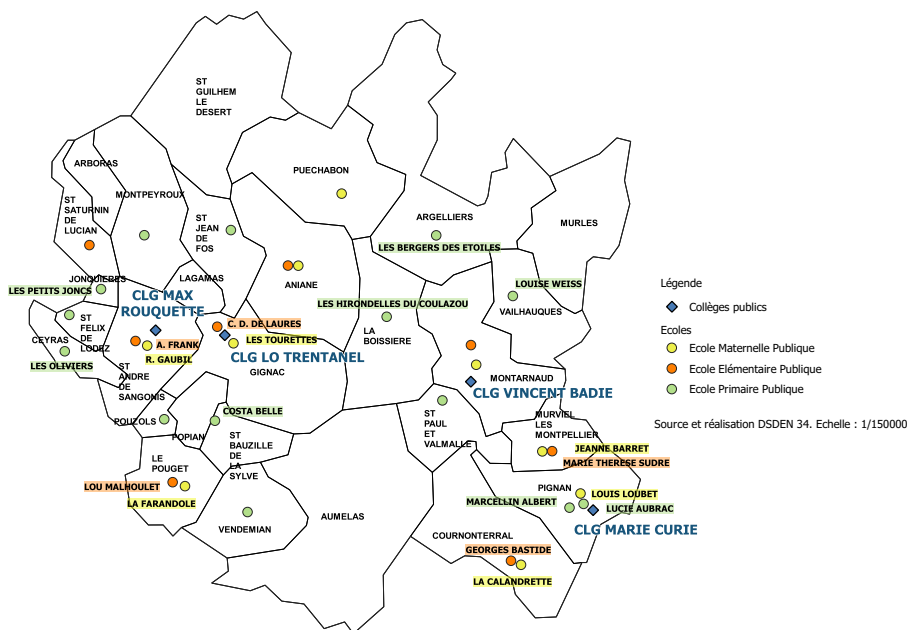
**306** enseignants

**31** écoles

## Contact :

T 04 30 63 65 95

M ce.0342070r@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

La circonscription de Gignac est une zone semi-rurale composée de 36 communes. De part sa proximité avec la métropole de Montpellier, ce territoire présente un fort dynamisme démographique et une certaine mixité sociale. Inscrit dans la préservation de l'environnement, cet espace accueille des paysages d'exceptions. Ce terrain est idéal pour sensibiliser les élèves au développement durable mais aussi apprendre autrement.

## ■ FOCUS :

### Jeux olympiques

A quelques jours de l'ouverture des jeux olympiques en France, l'odyssée de la flamme olympique dans la circonscription de Gignac c'est :

- un projet fédérateur pour 23/31 écoles inscrites
- une mise en lumière de la pratique sportive dans les écoles lors d'une journée événement
- un genially proposant des ressources en lien avec les jeux olympiques aux écoles, et la possibilité de déposer les traces du passage de la flamme dans leur école
- la promotion des valeurs de l'olympisme

### Ecole du dehors

Nous avons répondu à un besoin exprimé par de nombreux collègues en proposant des animations pédagogiques sur la **classe du dehors**. L'occasion de **repenser les postures professionnelles tout en respectant les besoins physiologiques des enfants**.

Qui dit classe dehors, dit bien sûr EDD, sciences, EPS. Pourtant, même si c'est contre-intuitif, c'est aussi une façon d'aborder **les fondamentaux** !

Après une introduction sur l'histoire, les enjeux et les pratiques de la classe du dehors ainsi qu'un point pratique sur les taux d'encadrement, l'équipement et assurances, des ateliers tournants ont été proposés :

> Coopérer dehors – développer les **CPS** en lien avec la motricité et l'**EPS**

### > Sciences

Articuler le dehors et le dedans – focus sur l'**oral** et la trace **numérique** (podcasts)

### > Informatique débranchée

### > Mathématiques

Un digipad regroupant ressources et productions des enseignants a été mis à disposition des participants. Il comprend un espace de **mutualisation** pour partager les traces des actions mises en œuvre dans les écoles pendant l'**intersession** : <https://dgxy.link/classe-dehors> (code d'accès : 9908)

### La Mythologie à travers la Littérature, l'Histoire et les Sciences

Dans le cadre du PEAC, le projet « Petites Galeries » vise à enrichir l'expérience artistique des élèves en favorisant la rencontre avec un artiste contemporain. Cette année, les élèves de l'école de St Saturnin de Lucian ont eu la chance de collaborer avec Ayda-Su Nuroglu, une artiste plasticienne spécialisée dans le cyanotype, une technique photographique ancienne et alternative, permettant d'imprimer des images en bleu de Prusse à l'aide du soleil ou d'une insoleuse UV.

Le projet « Petites Galeries » est une aventure collective enrichissante, offrant une expérience artistique unique aux élèves tout en impliquant activement les enseignants, les artistes et les parents. La collaboration avec Ayda-Su Nuroglu constitue une opportunité exceptionnelle pour découvrir et pratiquer diverses techniques artistiques dans un cadre éducatif et convivial.

# Circonscription de LATTES

## Équipe de circonscription :

**IEN :** Marc ALAUZUN

**Secrétaire :** Nicole CIDLISE

**CPC :** Isabelle BOYER,  
Marie Pierre RICARD,  
Jean Jacques BOYER et Nicolas PINEL

### Enseignants Référents :

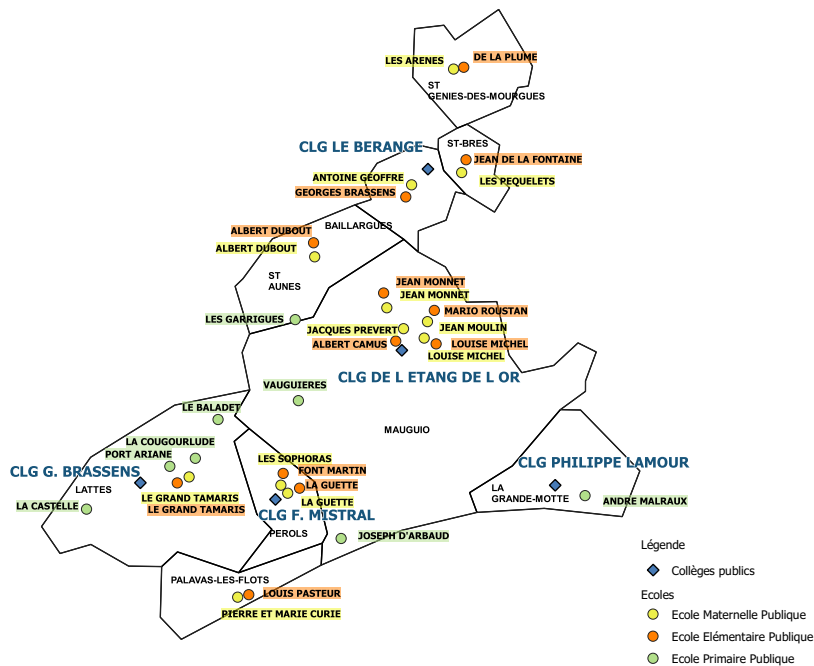
Marjorie KLOUVI,  
Angélique LEONARD,  
N.

6012 élèves  
244 classes  
322 enseignants  
32 écoles

## Contact :

T 04 48 18 54 00

M ce.0342067m@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

La circonscription de Lattes comporte 32 écoles, réparties sur 9 communes et 6 secteurs de collège (Baillargues, Castries, La Grande-Motte, Lattes, Mauguio, Pérols). Géographiquement, elle s'articule tout autour de l'étang de l'Or et est bordée au sud par la mer.

Son IPS moyenne est parmi les plus élevés du département, mais une certaine mixité existe, notamment sur le littoral. Les acquis des élèves sont très satisfaisants, et une attention particulière est portée sur le parcours de chacun (vers l'excellence et en soutien aux plus fragiles).

La circonscription compte trois dispositifs ULIS et une UEMA.

## ■ FOCUS :

### L'accompagnement des directeurs d'école dans le pilotage pédagogique

L'évolution du métier de directeur met en exergue la responsabilité des directrices et directeurs d'école concernant le volet pédagogique. Des formations spécifiques dédiées et complémentaires, notamment en lien avec les évaluations nationales, leur permettent de renforcer leurs compétences en ce sens. L'identification des besoins des élèves et des équipes peut ensuite trouver des réponses à travers les dispositifs existants : évaluations d'école, projets « Notre école, faisons-la ensemble ! », animations pédagogiques...

Par ailleurs, pour la cinquième année consécutive en français et la sixième en mathématiques, les équipes d'enseignants vont s'engager dans une démarche de formation permettant à la fois une réflexion collective, une expérimentation croisée et une mutualisation autour d'une thématique qu'elles auront déterminée.

### Art et Culture

Pour sa 9<sup>e</sup> édition, l'exposition **Renc'Art** a pris place dans le hall de l'Espace Lattara à Lattes. Toutes les écoles ma-

ternelles et élémentaires de Lattes, soit trente classes de la petite section au CM2, ont travaillé sur un thème commun « Vivre l'olympisme ». Une belle occasion pour ces artistes en herbe et leurs enseignants d'associer art, sport et citoyenneté au profit d'un événement collectif avec des clins d'œil du côté d'Andy Warhol, Niki de Saint Phalle, Keith Haring, Robert Indiana. Un projet fédérateur qui permet aux élèves d'acquérir de nombreuses compétences et favorise le Vivre ensemble et la créativité.

### L'enseignement des langues étrangères

Depuis septembre 2022, l'école élémentaire Jean-de-La-Fontaine de Saint Brès s'est engagée dans le dispositif **E.M.I.L.E.** (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère). Elle est soutenue par l'équipe de la circonscription de Lattes et la DSDEN de l'Hérault, avec la mise à disposition d'une assistante de langue étrangère et d'un suivi pédagogique assuré par des formateurs spécialisés. En cette rentrée scolaire 2024/2025, la circonscription s'enrichira d'un 2<sup>e</sup> dispositif E.M.I.L.E., à l'école primaire André-Malraux de la Grande Motte. Par ailleurs, l'école élémentaire Jean-Monnet de Mauguio bénéficie d'un poste fléché « espagnol » et d'une assistante de langue étrangère dans une logique de continuité d'un enseignement bilingue avec le collège de l'Étang de l'Or.

# Circonscription de LODÈVE

## Équipe de circonscription :

**IE**N : Chrystel CHAUVIN

**Secrétaire** : Martine BERGER

**CPC** : Pascale ASTIER,  
Elodie MONOD et CrysteLe POUGET

**Enseignants Référents** :  
Sylvie CAZES et Najet MOUH

5447 élèves

235 classes

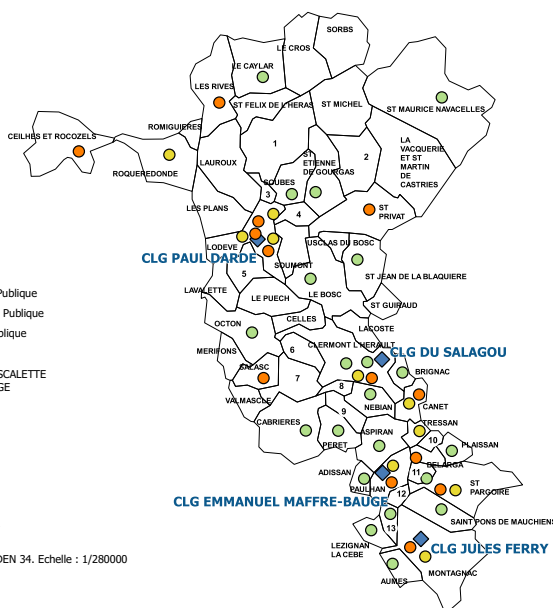
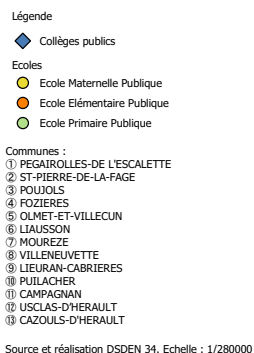
297 enseignants

50 écoles

## Contact :

T 04 48 18 54 70

M Ce.0342170z@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

La circonscription de Lodève est une zone semi-rurale regroupant des écoles de profils sociologiques très diversifiés. Le Cœur d'Hérault se caractérise par un véritable désert médical (plus de médecin de PMI, plus de pédopsychiatre) qui empêche de procurer les soins nécessaires à certains élèves. Les directeurs des écoles publiques de la circonscription sont répartis actuellement en réseau de secteur de collège de façon à mutualiser et développer une culture commune.

## ■ FOCUS :

- **Une circonscription dynamique pour l'EPS. Au service de l'apprentissage des fondamentaux**, des rencontres sportives sur la thématique des Jeux Olympiques organisées en partenariat avec l'USEP ont permis aux élèves de différentes écoles, de la maternelle au CM2, de s'affronter sur des thématiques d'EPS. Exemple : Brignac, Clermont, St Pargoire, Salasc, Paulhan. Au service de la citoyenneté, plusieurs écoles ont développé le « savoir rouler » en lien avec des projets municipaux de développement des mobilités douces (toutes les écoles élémentaires et primaire de Clermont l'Hérault, Lézignan la Cèbe et Brignac). Un séjour randovélo de 3 jours a permis aux élèves de l'école Laure Moulin de Clermont de découvrir ou redécouvrir l'environnement proche du lac du Salagou.
- **Des écoles pour apprendre à vivre ensemble.** Pour développer le bien-être à l'école, apprendre l'empathie et lutter contre le harcèlement scolaire, des propositions de formations d'élèves élaborées par le pôle ressources et la communauté de communes du clermontais, comme le projet de lutte contre l'intimidation sont développées au sein de toutes les écoles du clermontais.
- **Une école bilingue, avec un cursus de la maternelle au CM2.** L'école Laure Moulin de Clermont l'Hérault propose un cursus bilingue français/occitan à parité horaire.



# Circonscription de LUNEL

## Équipe de circonscription :

**IEEN :** Carine BELREPAYRE

**Secrétaire :** Marie-Violaine PONS

**CPC :** Valérie CARNAZZI,  
Muriel JEAN et Vincent SANS

**Enseignants Référents :**  
Florence BACHELART et  
Séverine PERRET

**Coordonnatrice Réseau :**  
Marie-José SANCHEZ

5219 élèves

246 classes + 3 ULIS

320 enseignants

33 écoles

## Contact :

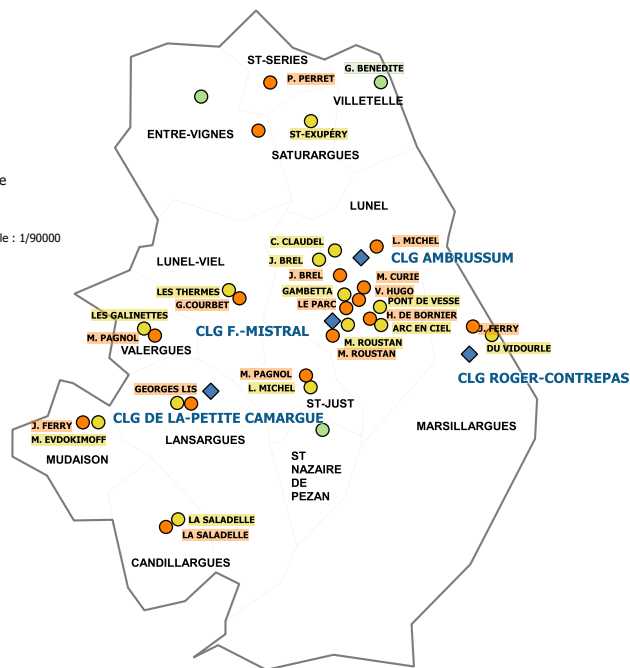
T 04 48 18 54 40

M ce.0340863d@ac-montpellier.fr

Légende

- ◆ Collèges publics
- Ecole Maternelle Publique
- Ecole Élémentaire Publique
- Ecole Primaire Publique

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1/90000



## ■ PARTICULARITÉS :

Une circonscription modérément étendue aux paysages et activités riches, variées et dynamiques que se partagent la Communauté de commune du pays de Lunel et la Communauté d'agglomération du Pays de l'Or.

## ■ FOCUS :

### Excellence et maîtrise des fondamentaux

Une dynamique de recherche action en production d'écrit et un renforcement de la continuité inter-cycles autour des fondamentaux.

### Lutte contre les inégalités

Une dynamique de renforcement des parcours éducatifs pour une ouverture culturelle, scientifique et sportive, pour une appropriation des enjeux de la culture civique dans le respect des Valeurs de la République et de la Laïcité.

Niveau scientifique, une mobilisation sur la biodiversité et « l'eau dans tous ses états », croisant sciences et arts visuels – Vers une labellisation territoriale E3D.

Niveau sportif, de nombreuses journées olympiques avec, en développement, le volet Handicap participant, de ce fait, au développement des compétences psychosociales.

### Bien-être des élèves

Une dynamique d'appropriation progressive des apports des neurosciences au service du Mieux Apprendre et du Mieux Vivre Ensemble.

Les valeurs de la république et la Laïcité au cœur des enjeux de la circonscription avec la création d'une chorale Laïcité regroupant les élèves d'une Ecole maternelle, d'écoles élémentaires et du Collège Mistral. <https://radioeducation.saooti.org/main/pub/podcast/8933?productor=4075cb0d-7538-49ee-aca8-827ff295429c>

### TNE

Une dynamique de renforcement des pratiques et usages du numérique au service des apprentissages et des enseignements ... une dynamique renforcée par le dispositif « Territoire Numérique Educatif » de Lunel dans une logique de continuité pédagogique, de renforcement du lien école-famille et de réduction de la fracture numérique.

### Cité éducative

Une dynamique de promotion de la continuité éducative et de l'ouverture des champs des possibles dans le cadre de la Cité éducative du réseau d'éducation prioritaire de la ville de Lunel pour des parcours éducatifs individuels renforcés de la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle.





# Circonscription de MONTPELLIER CENTRE

## Équipe de circonscription :

**IE**N : Corine MARTEL

**Secrétaire** : Kathy RAYMOND

**CPC** : Carole MIRMAND,  
Sandrine NOWICKI, Yvan JOUTARD

**Enseignants Référents** :

Christelle CROCI, Céline MIDELET  
et Daniel BALMEFREZOL

6530 élèves

292 classes

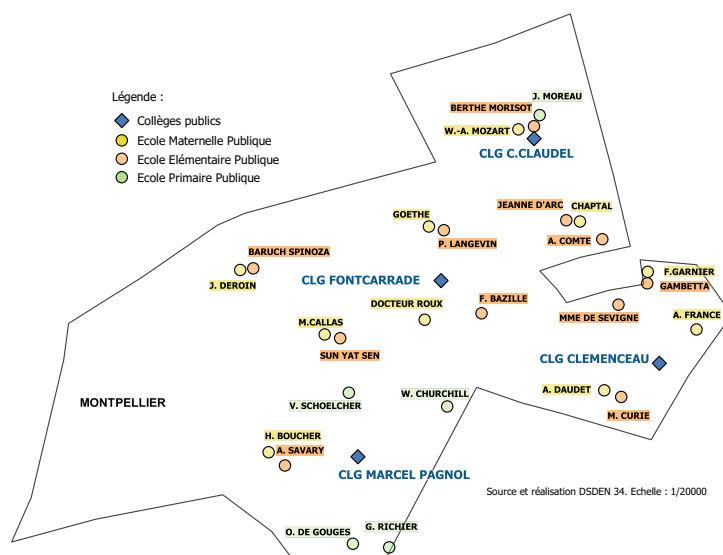
355 enseignants

31 écoles

## Contact :

T 04 48 18 54 65

M Ce.03423273v@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

Toutes les écoles de la circonscription sont implantées au sein de la ville de Montpellier et géographiquement situées sur les quartiers Figuerolles, Gambetta, Arceaux, Estanove, Pas du Loup et La Chamberte - La Martelle. Elles sont réparties sur 4 secteurs de collège dont l'un d'eux, Marcel Pagnol, est situé en Education Prioritaire (REP). De par sa situation proche de l'INSPE, la circonscription accueille de nombreux étudiants et PE stagiaires toute l'année. La diversité des publics accueillis et l'hétérogénéité des écoles constituent des éléments saillants de la circonscription. Ainsi, par exemple, le nombre de classes par école varie de 2 à 22 et les élèves peuvent suivre différents cursus spécifiques tels que : la Classe à Horaires Aménagés option Chant, la Section Internationale Chinoise, un cursus Bilingue occitan ou l'accueil des moins de 3 ans (2 classes).

## ■ FOCUS :

### Les sciences, l'Éducation au Développement Durable et l'école dehors en lien avec la recherche

Création de séquences d'apprentissages en lien avec la recherche sur différentes thématiques : étude des grandeurs et mesures dans la littérature de jeunesse, apprentissages autour des jardins pédagogiques, la découverte des enjeux climatiques et de biodiversité au travers de l'école dehors pour servir les sciences et l'éducation au développement durable (projet de suivi des mésanges ACACIA, alimentation et jardins pédagogiques, projet Méditerranée). 90 % des écoles sont labélisées E3D depuis 2023.



### Parcours d'excellence

L'école Sun Yat Sen développe le parcours « Section Internationale chinoise » ; l'école Gambetta possède la classe CHAM voix (à partir du CE1) qui se poursuit au collège à la cité Françoise Combes ; sans oublier le parcours bilingue occitan à l'école Sévigné.

### Une circonscription qui innove

La circonscription développe une politique de formation et d'accompagnement des équipes enseignantes dans le développement de pratiques pédagogiques innovantes et d'aménagement de classes : classes flexibles, école dehors, démarche EDD... Une communauté d'enseignement se développe autour de ses axes, favorisant le travail en équipe, la mutualisation de pratiques expertes et l'expérimentation. Dans le cadre de recherches-actions, plusieurs écoles développent des pratiques en s'appuyant sur des outils issus des neurosciences auprès de jeunes élèves, ou s'engagent dans un travail de réflexion relatif au climat scolaire. C'est ainsi que les ressources pHARe et « école inclusive » sont déployées pour aider aux mieux les équipes, sur le terrain, dans les situations complexes. Plusieurs projets NEFLE sont déposés sur l'ensemble de la circonscription.

# Circonscription de MONTPELLIER EST

## Équipe de circonscription :

**IEN :** Geneviève COLI

**Secrétaire :** Lilia MOUSSAID

**CPC :** Hélène ANDRES,  
Isabelle LE MOYEC et Laurent VIVES

### Enseignants Référents :

Mélanie KACHROUM,  
Magali BALMEFREZOL,  
Elisabeth GAZAGNE

6121 élèves

254 classes

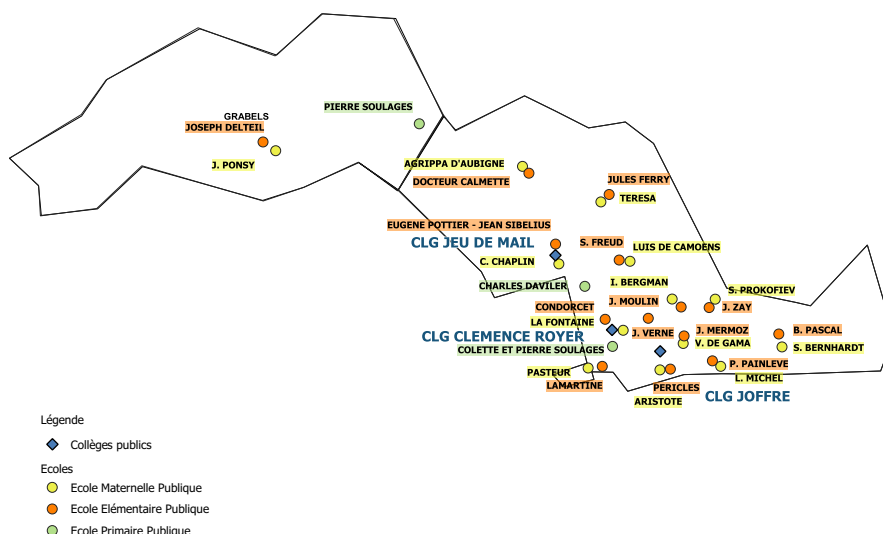
322 enseignants

36 écoles

## Contact :

T 04 67 91 52 83

M ce.0340862c@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

La circonscription de Montpellier EST, est une circonscription urbaine regroupant 27 écoles de la ville de Montpellier géographiquement réparties sur sept quartiers (Plan des 4 Seigneurs, Aiguelongue, Boutonnet, Beaux-Arts, L'Écusson, Les Aubes, La Pompignane) et les trois écoles de la commune de Grabels.

Quatre écoles sont situées en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV).

Deux sections internationales Anglo-Américaines, un dispositif EMILE anglais et des classes à horaire aménagé Musique (CHAM) offrent une diversité de cursus scolaires.

La circonscription bénéficie par ailleurs de dispositifs d'appui et d'accueil permettant de mieux répondre aux besoins particuliers de certains élèves : deux ULIS, une UEMA et plusieurs sites UPE2A.

Un engagement volontaire des équipes pédagogiques dans des projets ambitieux, les labellisations « Génération 2024 » et E3D, vient servir le parcours de réussite des élèves.

## ■ FOCUS :

### Rentrée 2024 : ouverture de l'école primaire Pierre et Colette Soulagés située au cœur de la ville de Montpellier



### Une dynamique collective pour une école pleinement inclusive

- Déploiement d'une équipe de proximité « Elèves à besoins éducatifs particuliers », constituée de deux enseignants expérimentés et d'un conseiller pédagogique de la circonscription, afin de créer une dynamique de formation entre pairs en faveur de l'école inclusive.

- Accompagnement et formation des enseignants à partir d'ateliers coanimés pour faire réussir tous les élèves dans un climat scolaire apaisé.
- Elaboration et déclinaison de projets « Notre école faisons-la ensemble » pour repenser l'espace scolaire au bénéfice de l'accessibilité des apprentissages pour tous.

### Un projet de recherche-action en faveur de l'enseignement-apprentissage des mathématiques

Depuis le début d'année 2023, la circonscription participe à une recherche-action dans le cadre d'un groupe IRES dont l'objectif vise à favoriser la manipulation de matériels pédagogiques pour l'apprentissage des nombres et du calcul. Des expérimentations sont ainsi mises en œuvre dans les classes partenaires, avec l'accompagnement de chercheuses en mathématiques et le soutien financier de l'INSPE.

### Une circonscription engagée dans l'éducation artistique et culturelle

De nombreuses écoles de la circonscription investissent les Propositions Artistiques et Culturelles aux écoles (PACE), en partenariat avec les différents sites et structures du centre-ville de Montpellier. D'autres témoignent du même engagement dans des projets locaux plus autonomes, avec la même ambition d'offrir à leurs élèves un parcours artistique et culturel riche et diversifié.

# Circonscription de MONTPELLIER NORD

## Équipe de circonscription :

**IEN :** Marion BOURNAZEL

**Secrétaire :** Morgane PAUZIER

**CPC :** Sonia BAYLE,  
Marion FERNANDES, Julien GIRARD,  
Marion Moulinas,

**Coordinatrices REP+ :**  
Stéphanie PEREZ et Mireille RONGIER

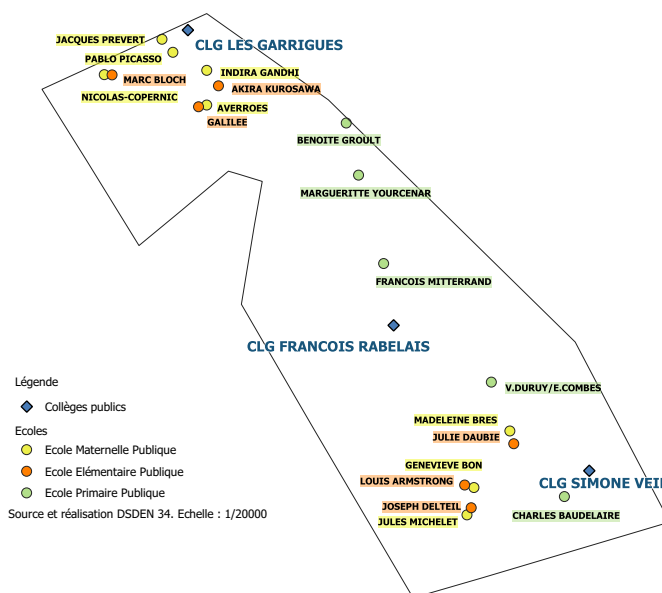
**Référente Mathématiques :**  
Sophie GASTAL

4163 élèves  
213 classes  
280 enseignants  
19 écoles

## Contact :

T 04 48 18 54 87

M ce.0341056n@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

La circonscription Montpellier Nord regroupe les écoles des quartiers Hauts de Massane, Petit Bard et Malbosc. Les écoles se répartissent au sein de deux secteurs de collège REP+ « Les garrigues », « Simone Veil » ainsi qu'au sein du secteur de collège Rabelais.

60 dispositifs dédoublés, 3 dispositifs d'accueil des moins de 3 ans, 2 UPE2A, 5 dispositifs ULIS et 2 UETSL illustrent la forte capacité des équipes d'école à prendre en compte la diversité des élèves pour construire des parcours au plus près de leurs besoins.

2 sections internationales Anglo-américaines et 1 section internationale Chinoise offrent un cadre propice à l'apprentissage par les élèves d'une langue vivante étrangère à un haut niveau au sein d'un contexte social complexe.

Mobilisées dans l'obtention des différents labels, E3D, Génération 2024, Ecoles numériques, les équipes d'école déploient ainsi des pratiques pédagogiques variées et innovantes au service des apprentissages fondamentaux qui contribuent à faire de des écoles des lieux de réussite et d'épanouissement pour tous.

## ■ FOCUS :

### Réduire la fracture numérique et mettre en œuvre la continuité pédagogique

La WEBRadio au service des apprentissages fondamentaux à l'école élémentaire Armstrong : ce sont les élèves qui bénéficient directement des formations déployées auprès des enseignants lors des animations pédagogiques dans le cadre du Territoire Numérique Educatif. Bel exemple d'une synergie des acteurs du territoire : professeurs des écoles accompagnateurs ressource, équipe de circonscription, collectivité territoriale, Canopé, DRANE. Au CE1 en dispositif dédoublé, on invente, on écrit, on lit, on essaie et on collabore pour créer des podcasts « Les Malabards du P'tit Bard. »

### Promouvoir la continuité éducative, conforter le rôle de l'école et ouvrir le champ des possibles.

Dans le cadre de la Cité éducative, la réalisation d'une fresque au sol de la rue des écoles maternelle Averroes et élémentaire Galilée a fédéré élèves de la PS au CM2 dans le secteur REP+ des Garrigues. Centré sur l'enrichissement du parcours d'éducation artistique et culturel, l'engagement des équipes a permis un travail collectif qui a conforté le rôle de l'école, promu la continuité éducative et ouvert le champ des possibles.

### Conforter le rôle du directeur dans ses missions pédagogiques

L'accompagnement de chaque équipe d'école a positionné le directeur comme le pilote pédagogique de son équipe. Par un travail d'appropriation des évaluations nationales et de leurs résultats, la fonction de directeur est renforcée. Etat des lieux, analyse et valorisation des pratiques de classe : le directeur a su mobiliser le levier de la formation au plus près des besoins identifiés dans l'objectif du développement des pratiques professionnelles au service de la réussite des élèves.

### Développer ces compétences en bénéficiant d'un environnement bilingue et biculturel.

Dragon's day à l'école primaire Groult ou encore Fun day des écoles Baudelaire et Delteil illustrent les aménagements pour des enseignements spécifiques en chinois et anglo-américain. Ces sections internationales offrent aux jeunes élèves dès le CP ou le CE1, la possibilité d'acquérir des connaissances approfondies de faits culturels relatifs à la langue et de pratiquer une langue écrite et orale à haut niveau dans une logique de parcours d'excellence.

# Circonscription de MONTPELLIER OUEST

## Équipe de circonscription :

**IEN :** Marie-Laure LE BAIL

**Secrétaire :** Aurélie BENKRALED

**CPC :** Angèle AMAR, Marie CAUSERET, Sandrine PY, Bruno SUXDORF et Leila VIEIRA-E-SILVA

**Coordonnatrices REP+ et PIAL**

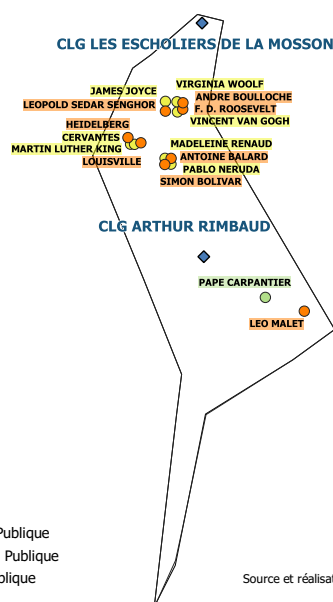
**Inter-degrés :** Cécile ANNET et Mikaëlle APPERT

3144 élèves  
184 classes  
232 enseignants  
17 écoles

## Contact :

T 04 48 18 54 88

M ce.0340862c@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

La circonscription de Montpellier Ouest est tout entière située en éducation prioritaire renforcée, relevant de deux Réseaux, le REP+ Rimbaud et le REP+ Les Escholiers de la Mosson. Les écoles se répartissent dans deux quartiers « politique de la ville », Celleneuve (2 écoles) et La Paillade (14 écoles), relevant eux-mêmes du territoire de la Cité éducative Mosson. La circonscription compte 88 dispositifs dédoublés en GS, CP et CE1, trois dispositifs de moins de 3 ans, 6 ULIS et 4 UPE2A.

## ■ FOCUS :

### Une dynamique collective au service des apprentissages

La circonscription multiplie les leviers pour questionner et améliorer les pratiques pédagogiques : visite des dispositifs dédoublés, recherches-actions, dispositifs expérimentaux, temps de pondération REP+. Avec près de 50 demandes d'accompagnement en 2023/24, une partie importante des temps de pondération REP+ est ainsi investie par les équipes avec des souhaits de formation dont les contenus sont ancrés sur des questions vives : apprentissages fondamentaux, école inclusive, alliance éducative, sciences, éducation musicale, école dehors, évaluations nationales...

Par ailleurs des projets expérimentaux ambitieux naissent et circulent dans plusieurs équipes : construction d'un parcours autonome de lecteur et accompagnement des élèves non lecteurs dans les écoles Simon Bolivar et André Boulloche, projet de recherche-action piloté par André Tricot sur le développement de l'autonomie et la compréhension en lecture au sein de l'école Antoine Balard.

Les visites des nombreux dispositifs dédoublés de la circonscription ont également pour objectif d'initier une réflexion collective et un partage de références théoriques au sein des équipes enseignantes. Les réflexions ainsi engagées portent sur des problématiques qui se

veulent cohérentes avec les parcours de formation de chaque école et s'inscrivent dans la durée.

L'ensemble de ces actions permet de dynamiser et maintenir un niveau élevé de veille pédagogique au sein des équipes enseignantes, d'y développer un répertoire commun de pratiques et une autonomie réflexive professionnelle.

### La SEGPA, une étape d'un Parcours Avenir préparé dès l'école élémentaire

Depuis la rentrée 2020, le pôle ressources de la circonscription mène une réflexion sur la question de la pré-orientation en SEGPA autour de trois objectifs : Mieux orienter les élèves dont les besoins sont repérés à la fin du CE2. Faire évoluer les représentations sur la SEGPA. Le pôle ressource a été à l'initiative de la réalisation d'un film mettant en dialogue les élèves de CM2 des écoles du réseau des Escholiers de la Mosson et les élèves de la SEGPA et qui donne à ce parcours adapté toute sa légitimité auprès des enseignants, des élèves et de leurs parents. Un accueil au collège par la directrice de la SEGPA des élèves et des familles concernés par une pré-orientation et la possibilité de voir des classes en activités (disciplinaires et ateliers) complètent le dispositif.

Lien pour télécharger le film : <https://filesender.renater.fr/?s=download&token=ab9044bb-a3e3-4b98-b9bf-8d592042f76c>

# Circonscription de MONTPELLIER SUD

## Équipe de circonscription :

**IE** : Mary Elise DUBEL

**Secrétaire** : Elodie DELEUZE

**CPC** : Olivier CHARLOT,  
Caroline MARMIGNON et  
Véronique VIALA

**Coordinatrices REP** : Aline LEGRAND

**Enseignants référents** :

Nicolas BERTHAUD,  
Marjorie KLOUVI et Karine RABU

5565 élèves

231 classes

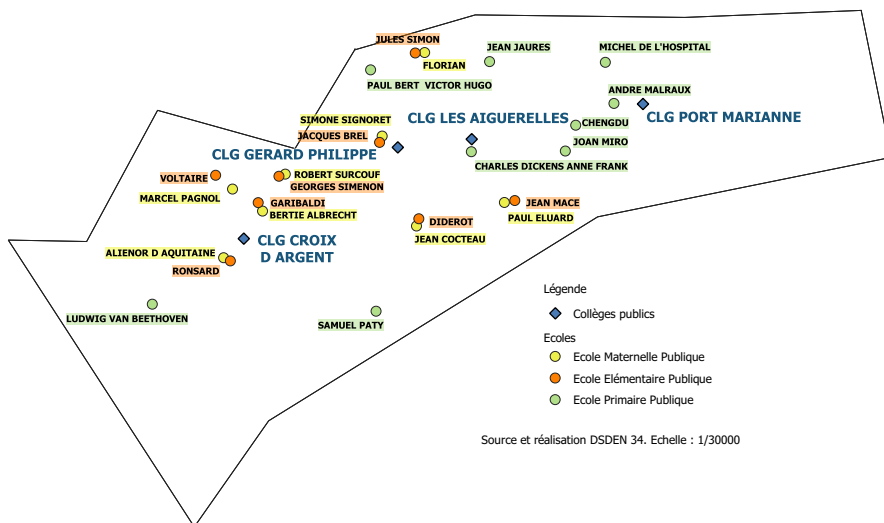
340 enseignants

25 écoles

## Contact :

T 04 48 18 54 20

M ce.0340859z@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

- L'une des cinq circonscriptions urbaines de la ville de Montpellier qui s'étend le long de l'autoroute A9 de st Jean de Vedas au nouveau quartier de Port Marianne. Plusieurs écoles situées en QPV (Quartier Prioritaire de la Ville) et un réseau d'éducation prioritaire.
- Une mise en œuvre significative de l'école inclusive avec sept dispositifs ULIS, une unité d'enseignement CESDA (enfants malentendants), l'ouverture d'un dispositif PEJS (pôle d'enseignement pour les jeunes sourds) à la rentrée 2024, un Dispositif Temporaire Educatif Individuel (DTEI), plusieurs UPE2A et quatre PIAL interdégradés qui comptent 125 AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) ;
- Forte croissance démographique qui se traduit par une augmentation continue du nombre d'élèves avec deux nouvelles écoles de moins de 5 ans ;
- Trois écoles en Section Internationale (Allemand, Espagnol et Chinois), une école maternelle Elysée 2020, un dispositif EMILE anglais et plusieurs postés fléchés allemands répartis dans les écoles de la circonscription.

## ■ FOCUS :

### Accompagner les élèves les plus vulnérables : le pôle ressource de circonscription

Apporter une écoute aux enseignants et une prise en charge des difficultés rencontrées par les élèves qui ne trouvent pas de solution au niveau de l'école est primordial. Le pôle ressource de circonscription se réunit toutes les 4 à 5 semaines afin d'étudier des situations d'élèves. Les interventions des différentes personnes ressources (enseignants spécialisés du RASED, enseignante du DTEI, psychologue scolaire, médecin scolaire, CPC, EDAI...) sont ensuite programmées sur une période massée (3 à 4 semaines).

### S'engager dans le développement du parcours artistique et culturel des élèves

De nombreuses écoles de la circonscription portent d'ambitieux projets culturels et artistiques qui donnent lieu à des représentations très attendues et appréciées : chorale de quartier, Chœur d'enfants à l'Opéra, projets danse, concours des As de la lecture, expositions artis-

tiques, résidences d'artistes, contribution à l'art de rue...

### Lutter contre le harcèlement et travailler autour du climat scolaire

La moitié des enseignants a été formée en 2023/2024 à prévenir, repérer et lutter contre le harcèlement scolaire. La formation concernera 100 % des écoles en 2024/2025. Au-delà de la formation individuelle, c'est bien une entrée collective qui est mise en œuvre. Les équipes engagent une réflexion, constituent des équipes ressources et peuvent ainsi intervenir très précocement dès qu'une situation d'intimidation est signalée. En complément, la formation des directeurs et directrices d'école a vu se mettre en place un groupe de travail autour du climat scolaire.

# Circonscription de PÉZENAS

## Équipe de circonscription :

**IEN :** Jean-Marc LAPEGUE

**Secrétaire :** Carole SANTA

**CPC :** Anne-Lise GUÉMON,  
Stéphanie LAURAS, Vincent GENNA

**Enseignants Référents :**

Sylvie CAZES, Sophie POUJOL et  
Laurence LALLEMAND

4380 élèves

201 classes

292 enseignants

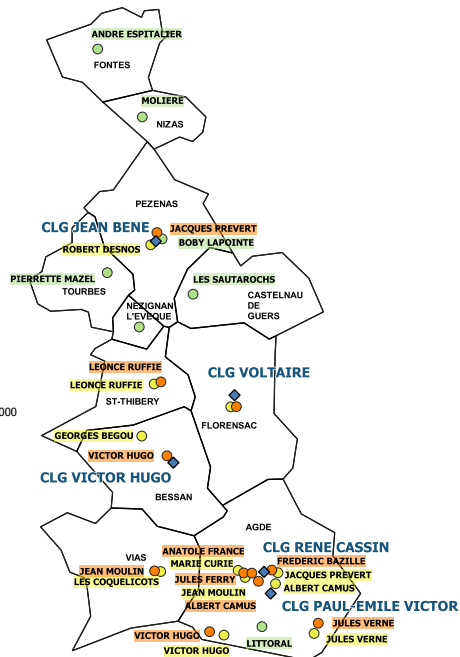
29 écoles

## Contact :

T 04 30 63 65 26

M Ce.0340868j@ac-montpellier.fr

Légende  
◆ Collèges publics  
Ecoles  
● Ecole Maternelle Publique  
● Ecole Élémentaire Publique  
● Ecole Primaire Publique  
Source et réalisation DSDEN 34, Echelle : 1/160000



## ■ PARTICULARITÉS :

Onze communes composent un territoire riche et divers qui rassemble des communes encore rurales en expansion pour certaines et des villes plus importantes. Agde regroupe 13 écoles publiques et 2 écoles privées, et deux secteurs de collèges publics. Un quartier, inscrit en politique de la ville nécessite plus de moyens et d'attention.

Le collège de Pézenas concentre les élèves de 6 communes et la ville est un important centre éducatif par le nombre des établissements primaires et secondaires et par la qualité et la proximité des ressources culturelles et associatives. Un centre ressource littérature et patrimoine est conjointement porté par la ville de Pézenas et l'inspection académique et rayonne sur l'ouest du département.

## ■ FOCUS :

### Les savoirs fondamentaux

Le Plan Français et le Plan Mathématiques sont désormais des modalités d'accompagnement du développement professionnel des enseignants permettant une meilleure réussite de tous les élèves. Les équipes d'enseignants s'engagent dans des démarches collectives efficaces. Les plans sont des leviers de premier plan pour l'inspecteur de circonscription qui accompagne les politiques éducatives ministérielles et pour les directeurs des écoles dans leur pilotage pédagogique de l'école. Les plans se déclinent dans des contextes d'enseignement variés (notamment les ULIS-écoles) et accompagnent les parcours des élèves tout au long de leur scolarité

### L'enseignement des Langues vivantes

Les écoles sont engagées de manière volontariste dans l'enseignement des langues étrangères. L'enseignement d'une Matière Intégrée en Langue Étrangère (EMILE), soutenu par des formations adaptées aux besoins, par des ressources du pôle d'expertise (ELV34), par un maître formateur permettent aux élèves de développer des compétences linguistiques. Les postes fléchés en espagnol et en allemand maillent le territoire et participent à une identité forte de la circonscription autour des langues vivantes ayant permis l'obtention du label ERASMUS+.

### Numérique / TNE

Les territoires de la circonscription (Agde et Pézenas) engagés dans les « Territoires numériques éducatifs » (TNE) ont permis la mise à disposition d'équipements numériques, l'accompagnement des équipes, des formations adaptées aux besoins locaux et la mise à disposition de ressources pédagogiques. Dans cette 3<sup>ème</sup> année, l'accompagnement proposé aux enseignants permettra d'atteindre des effets sur les pratiques pédagogiques et sur les apprentissages des élèves. Le TNE amène une synergie d'actions très positive entre les actions menées par l'État, les collectivités et les parents d'élèves. Les premières utilisations du matériel numérique ouvrent la voie à des pratiques pédagogiques renouvelées.

Une meilleure prise en charge des situations de harcèlement au sein de la circonscription. Une équipe ressource **PHARE** a été constituée par l'Inspecteur. Par une procédure de saisine désormais connue de tous les acteurs de la communauté éducative, les situations d'intimidation sont systématiquement étudiées et traitées. L'équipe ressource accompagne le directeur et l'équipe enseignante dans le recueil des paroles des élèves et dans la mise en œuvre de la méthode de la préoccupation partagée. Les entretiens avec les élèves, des actions d'accompagnement au sein des écoles sont des leviers efficaces en faveur du climat scolaire.

# Circonscription de SAINT JEAN DE VEDAS

## Équipe de circonscription :

**IE** : Elsa REHNFELDT

**Secrétaire** : Jean-Paul URBANI

**CPC** : Carine BALESTIE,  
Fanny CAVAILLES et  
Delphine VIDAL

**RMC** : Véronique PIC

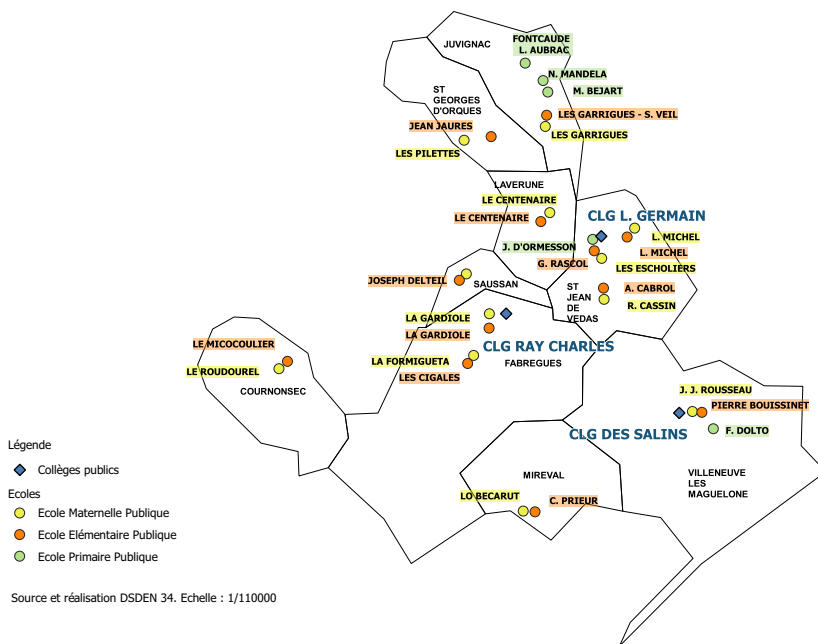
**Enseignants référents** :  
Mathilde NICOLAS SIMON,  
Thomas JIMENEZ et  
Andy VENNET ERSH

5667 élèves  
232 classes  
297 enseignants  
30 écoles

## Contact :

T 04 30 63 65 40

M Ce.0342310b@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

La circonscription de Saint Jean-de-Védas, constituée de 9 communes périurbaines, s'étend sur 20 kms autour de Montpellier et comprend 4 secteurs de collège. Elle dispose de 4 ULIS école, un poste UPS et une UPE2A, ainsi que des postes fléchés pour le cursus bilingue occitan à Mireval. Comprenant 4 secteurs de collège, la circonscription dispose de 4 PIAL interdegrés. Elle fait partie du réseau pédagogique de Fabrègues dont le projet prévoit : une formation intercatégorielle enseignants et AESH pour l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers ; la prévention et la gestion des situations de harcèlement, la culture de l'évaluation, notamment de l'analyse des résultats aux évaluations nationales.

## ■ FOCUS :

### Accompagner le pilotage pédagogique des directions d'école pour améliorer les acquis des élèves

- **Parcours de formation en fonction des besoins** : groupe d'analyse de pratiques professionnelles, gestion des conflits, accompagnement des EBEP.
- **Analyser les résultats aux évaluations nationales** : co-construction d'outils d'aide au pilotage par les évaluations nationales (retroplanning, fiches-outils, méthodologie d'analyse, impulsion de pratiques pédagogiques qui favorisent l'acquisition des savoirs fondamentaux, création d'un espace numérique de ressources pédagogiques pour répondre aux difficultés des élèves relevées dans les résultats aux évaluations nationales)
- **Développer la culture et la méthodologie de l'auto-évaluation pour garantir la qualité didactique et pédagogique des enseignements** : 4 écoles engagées dans l'auto-évaluation (démarche d'amélioration continue), la moitié des écoles engagées dans un projet « notre école faisons-la ensemble ».

### Garantir le bien-être des élèves et promouvoir la santé

- Formation au protocole national de lutte contre le harcèlement et du développement des compétences psycho-sociales pour prévenir les situations d'intimidation.
- Plusieurs écoles se sont engagées dans les cours d'empathie au travers du déploiement du kit DGESCO et

de la mise en œuvre de débats à visée philosophique à partir d'albums de littérature de jeunesse.

### Améliorer le suivi des parcours scolaires des élèves pour une école inclusive

- **Accompagnement des équipes des 4 dispositifs Ulis** : formations, groupes d'analyse de pratiques, échanges réguliers avec les 4 coordonnateurs, perspective de développer ces temps en y associant les coordonnateurs Ulis collège.
- **Formations au sein des 4 PIAL** : formation inter-degré et inter-catégorielle (AESH, professeurs des écoles et professeurs de collège), formation sur les troubles du neuro-développement à destination des AESH.
- **Reconduction du pôle ressource mobile** : échanges de pratiques dans chaque école (réussites et difficultés engendrées par la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, réflexion commune et élaboration d'aménagements favorables).
- **Groupe de travail sur l'accessibilité et la flexibilité des apprentissages** : 5 enseignantes expérimentant la classe flexible, 2 CPD du SDEI et 1 CPC ont créé des contenus de formation pour aider les enseignants à répondre aux besoins de tous les élèves (capsules vidéos de séances en lecture et numération sur différents cycles notamment). Mise en œuvre d'une formation posant les bases de l'accessibilité des apprentissages en lien avec l'aménagement flexible de l'espace et du temps.

# Circonscription de SAINT MATHIEU DE TREVIERS

## Équipe de circonscription :

**IEN :** Hervé REGNIER

**Secrétaire :** Céline PARENTINI

**CPC :** Agnès GUIRAUD,  
Christophe BUQUET,  
Vincent LAURENCE, Cécile BRIOUDES

**Enseignants Référents :**

Sylvie PORTE et Laurence RENE, et  
Emmanuelle POIRSON

6053 élèves

254 classes

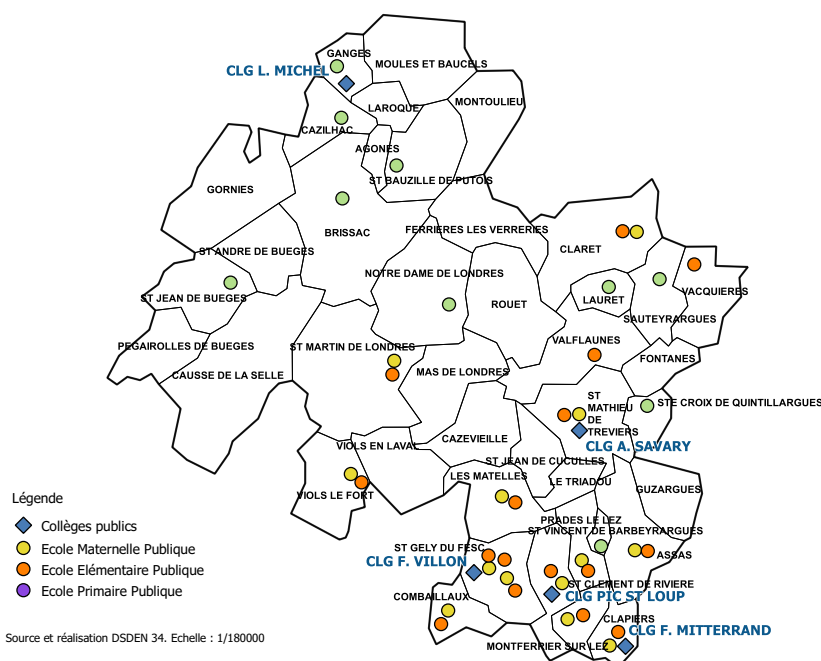
312 enseignants

41 écoles

## Contact :

T 04 48 18 54 49

M ce.0341720k@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

Autour du Pic Saint-Loup, deux paysages naturels, garrigue montpelliéraine et piémont cévenol, caractérisent ce territoire avec une belle richesse géographique et patrimoniale. Il présente un important dynamisme démographique et une origine sociale des élèves avec des catégories moyennes – favorisées. A hauteur de près de 6 000 élèves sur 5 secteurs de collège, les effectifs sont en hausse, consécutivement à la localisation et à l’attractivité des communes. Les acquis des élèves sont très satisfaisants, en cohérence avec la composition sociale du public scolaire et l’engagement des équipes enseignantes.

Ainsi, les pratiques pédagogiques structurent les apprentissages fondamentaux, et renforcent la valorisation de la citoyenneté en acte.

« Vers une communauté apprenante : Coopérer pour apprendre - Apprendre à coopérer »

## ■ FOCUS :

**Poursuivre l’accompagnement des enseignants dans leurs pratiques pédagogiques, notamment grâce au numérique :**

La circonscription, caractérisée par une grande diversité de population comporte de nombreux contrastes tant sociaux que culturels. L’école primaire de Ganges, grâce à une coopération active et bienveillante de tous les acteurs, constate une fréquentation du dispositif ministériel « Petits-déjeuners » régulière et assidue, participant ainsi au droit fondamental de l’enfant à la santé et plaçant chaque élève dans une perspective de réussite scolaire et sociale. La seconde année du TNE a permis aux écoles de Ganges d’améliorer significativement leurs équipements informatiques grâce à une dynamique territoriale efficace. Les enseignants ont poursuivi leur formation (webinaires CANOPE, positionnement PIX+EDU, interventions PEAR) pour maîtriser les outils numériques, avec pour objectif la réussite des élèves et une utilisation vertueuse des écrans. Des actions ont été menées en collaboration avec les parents et se poursuivront.

**Un partenariat territorial avec la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup :**

La coopération entre la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup et les établissements scolaires a renforcé les activités d’Éducation Physique et Sportive (EPS), incluant l’escalade sur site naturel, la natation, le tambourin et le SARV. Les élèves bénéficient d’apprentissages encadrés dans des environnements uniques et sécurisés, ainsi que de programmes de natation adaptés. Cette synergie intègre ces pratiques sportives dans le cursus éducatif, améliorant le développement physique et la sécurité des élèves en milieu aquatique. En outre, la mise en valeur de ces disciplines enrichit l’expérience pédagogique et valorise le territoire du Pic Saint-Loup.

**Accompagner des projets pédagogiques, artistiques, culturels, favorisant le questionnement explicite, la créativité, les valeurs de la République, la laïcité et la responsabilité de l’élève**

Afin d’améliorer le climat scolaire et de faire vivre, transmettre et respecter les valeurs de la République, de nombreux projets pluridisciplinaires ont vu le jour au sein de la circonscription.



# Circonscription de SÈTE

## Équipe de circonscription :

**IE** : Catherine LEMOINE

**Secrétaire** : Nathalie ANDRÉ et  
Elise PORTA

**CPC** : Émilie CASSAR,  
Audrey OLIVERAS et  
Aude EXPERTON

**Coordinatrice REP+** : Rosalie MOLINA

**Enseignants référents** :

Cécile FOURNIER, Nancy REHANE,  
Pascal TAILLEUR et Sabrina BARDET

4300 élèves

198 classes

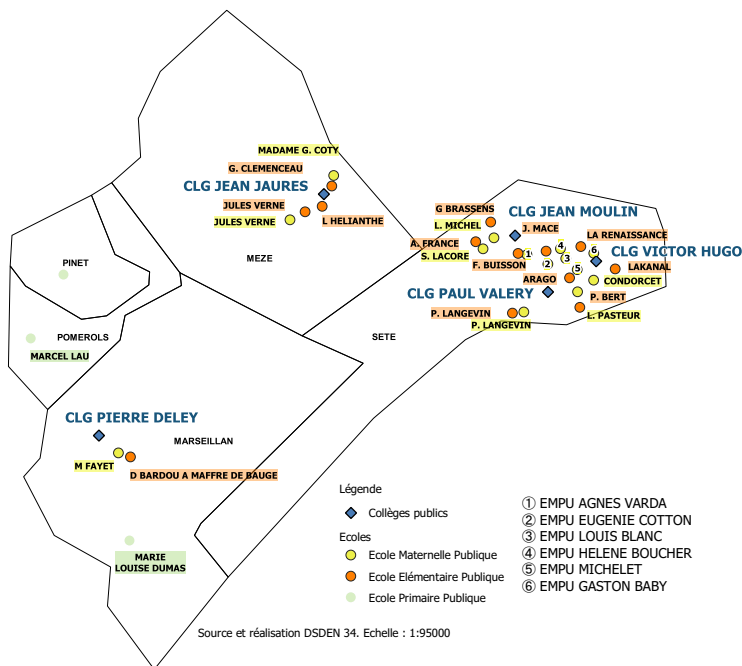
229 enseignants

30 écoles

## Contact :

T 04 48 18 54 30

M ce.0340864E@ac-montpellier.fr



## ■ PARTICULARITÉS :

La circonscription de Sète rassemble 30 écoles réparties tout au long du bord de l'Étang de Thau. Certaines sont cachées dans les vignobles, d'autres ont vue sur l'eau de la lagune ou de la Méditerranée, quelques-unes encore possèdent des façades dans les vieilles ruelles sétôises ou bien sur la Corniche. Chacune est engagée et unique – singulière - pourrait-on écrire.

La circonscription compte ainsi de multiples richesses grâce à la diversité de sa population scolaire et aux caractéristiques de son territoire éducatif : Territoire Numérique, dispositifs inclusifs, CHAM, REP+, cité éducative, CGEAC, USEP... autant de sigles qui témoignent du dynamisme des équipes et du réel partenariat engagé avec les collectivités : Sète, Pinet, Marseillan, Pomérols et Mèze.

## ■ FOCUS :

### • L'école inclusive

L'inclusion des élèves à besoin éducatif particulier reste l'un des axes de réflexion prioritaire de la circonscription de Sète. Cette année, 7 élèves ont pu bénéficier du Projet Expérimental d'Appui Médico-Social (PEAMS) initié dans le cadre de la cité éducative et porté par l'Éducation nationale, la Ville de Sète, l'État et le Pôle Enfance la Corniche. Ce dispositif permet de favoriser l'inclusion de certains élèves en leur permettant de bénéficier d'un temps d'accompagnement par une équipe du médico-social au sein de leur école.

L'implantation d'autres dispositifs spécifiques, tels que l'unité externalisée ITEP à l'école Jean Macé de Sète, l'unité externalisée maternelle autisme à l'école Marie-Louise Dumas de Marseillan et l'unité externalisée IME à l'école Lakanal de Sète permettent de mener de réelles actions et de sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative aux enjeux de l'école inclusive, pour le bien-être de l'ensemble des élèves.

### • Prendre en compte la diversité et les besoins individuels des élèves en favorisant leur autonomie :

Les écoles du Réseau d'Éducation prioritaire ont répondu à cet enjeu fondamental en développant des dispositifs pédagogiques innovants tels que la mise en place de

classes flexibles avec des espaces d'apprentissage modulables, l'utilisation de pictogrammes afin de faciliter la compréhension et l'exécution des activités de manière autonome, la valorisation de temps d'échanges entre pairs.

### Numérique

La dynamique autour de l'usage du numérique pédagogique reste un des objectifs majeurs de la circonscription de Sète, en partenariat étroit avec la DRANE et la Ville de Sète qui est engagée dans l'équipement des écoles. Les écoles sétôises sont dorénavant équipées d'ENI, de classes mobiles, de matériel de robotique, de Fablab, de murs sonores et de Webradio dans le cadre du Territoire Numérique Educatif.

40 % des écoles de la circonscription ont obtenu un label numérique contre 3,3 % en 2022. L'utilisation du numérique et de l'ENT dans les écoles de la circonscription est impulsée par le travail mené notamment par les Professeurs des Ecoles Accompagnateurs Ressources qui a permis une montée en compétence des équipes enseignantes. Cette dynamique portée par le TNE sur la commune de Sète s'élargit aux autres communes de la circonscription, dont certaines sont équipées du socle de base et sont labélisées (Mèze et Marseillan).

# LE RÉFÉRENT DÉPARTEMENTAL À LA DIRECTION D'ÉCOLE

Le référent direction d'école assure l'accompagnement des directeurs d'école dans l'exercice de leurs missions en répondant à leurs demandes de conseil et d'appui méthodologique.

Il facilite la fluidité et la transversalité des échanges entre les directeurs d'école dans le département dans lequel il exerce.

Il favorise la mutualisation des pratiques professionnelles entre directeurs.

Il contribue à la conception et à l'animation d'actions de formation des directeurs d'école.

**Décret n° 2022-724 du 28 avril 2022 relatif à la mission de référent direction d'école**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023 le département de l'Hérault s'est doté d'un référent départemental à la direction d'école comme le stipule le décret lié à la loi Rilhac.

Ce poste est occupé à mi-temps par un directeur en fonction sur le département.

Les missions ont consisté à accompagner l'ensemble des directeurs du département en leur apportant aide, soutien et conseil. Plusieurs canaux de communication sont possibles : contact téléphonique, contact par mail et rencontre sur site selon les besoins et les situations. Cette année se sont plusieurs centaines de mails et d'appels téléphoniques qui ont permis d'apporter des éléments de réponse à des situations parfois complexes, ou parfois être simplement une oreille à l'écoute de la solitude des directeurs(trices).

La participation aux formations des directeurs (formation continue, initiale, des faisant-fonctions) a permis de nouer des contacts, de tisser des liens facilitateurs pour la communication entre tous.

Un espace web directeur a également été créé afin de simplifier les recherches des directeurs sur les différents documents ressources, textes de lois auxquels ceux-ci doivent se référer. Plus de 250 clics par mois montrent l'utilité de cet outil, régulièrement mis à jour et administré par le référent direction d'école : <https://urlr.me/SkRtF>

Toujours pour faciliter le lien et les échanges ont été créés des visios : « les vendredis de la direction ». Ce moment, ouvert à toutes les directrices et les directeurs se déroule tous les quinze jours. Les personnes viennent de manière volontaire pour échanger, partager leur expérience. Ponctuellement, les services de la DSDEN interviennent afin d'éclairer les collègues sur certains sujets techniques.

Contact :

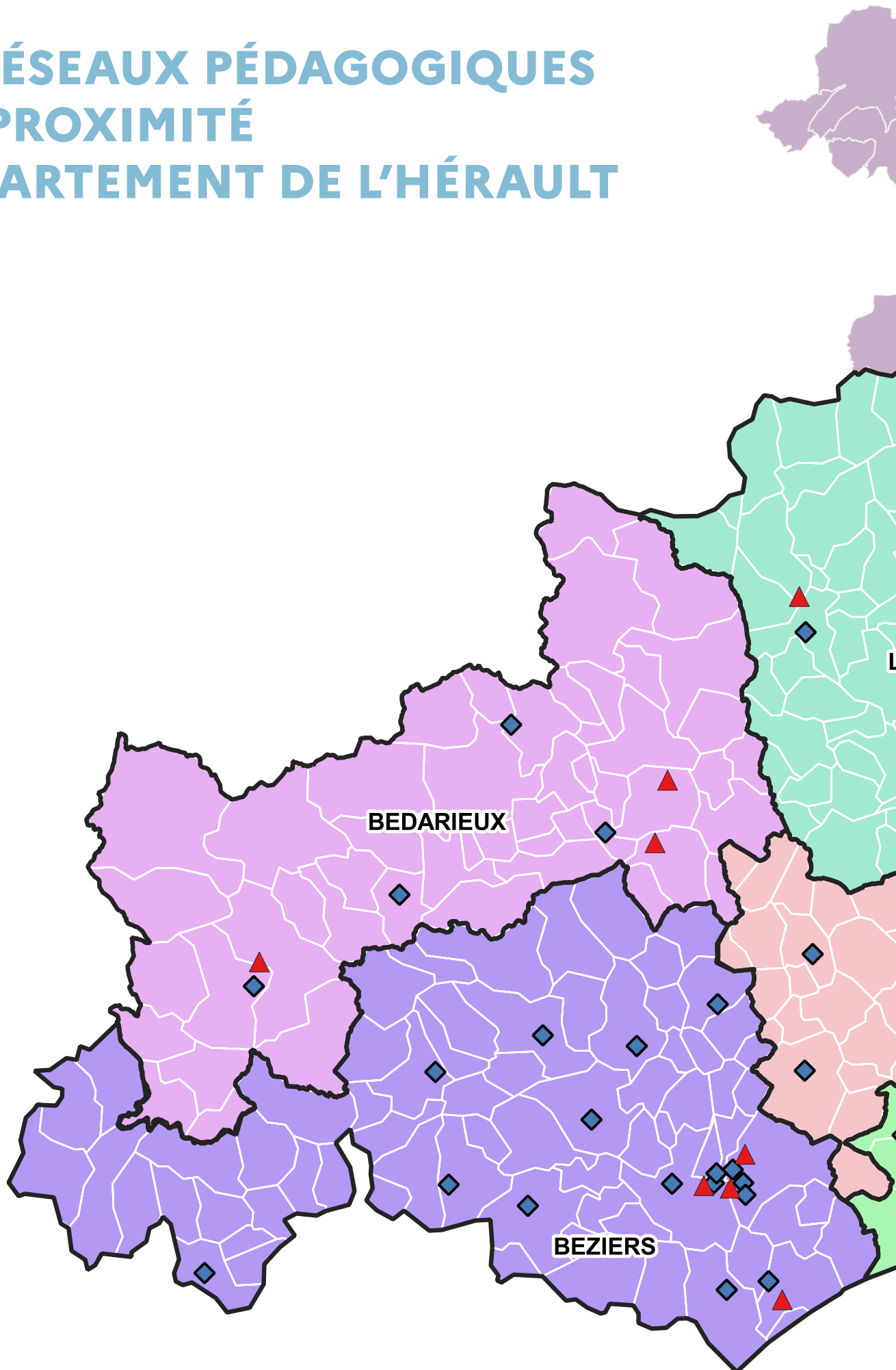
David HOUBRON

[referent.directeur34@ac-montpellier.fr](mailto:referent.directeur34@ac-montpellier.fr)



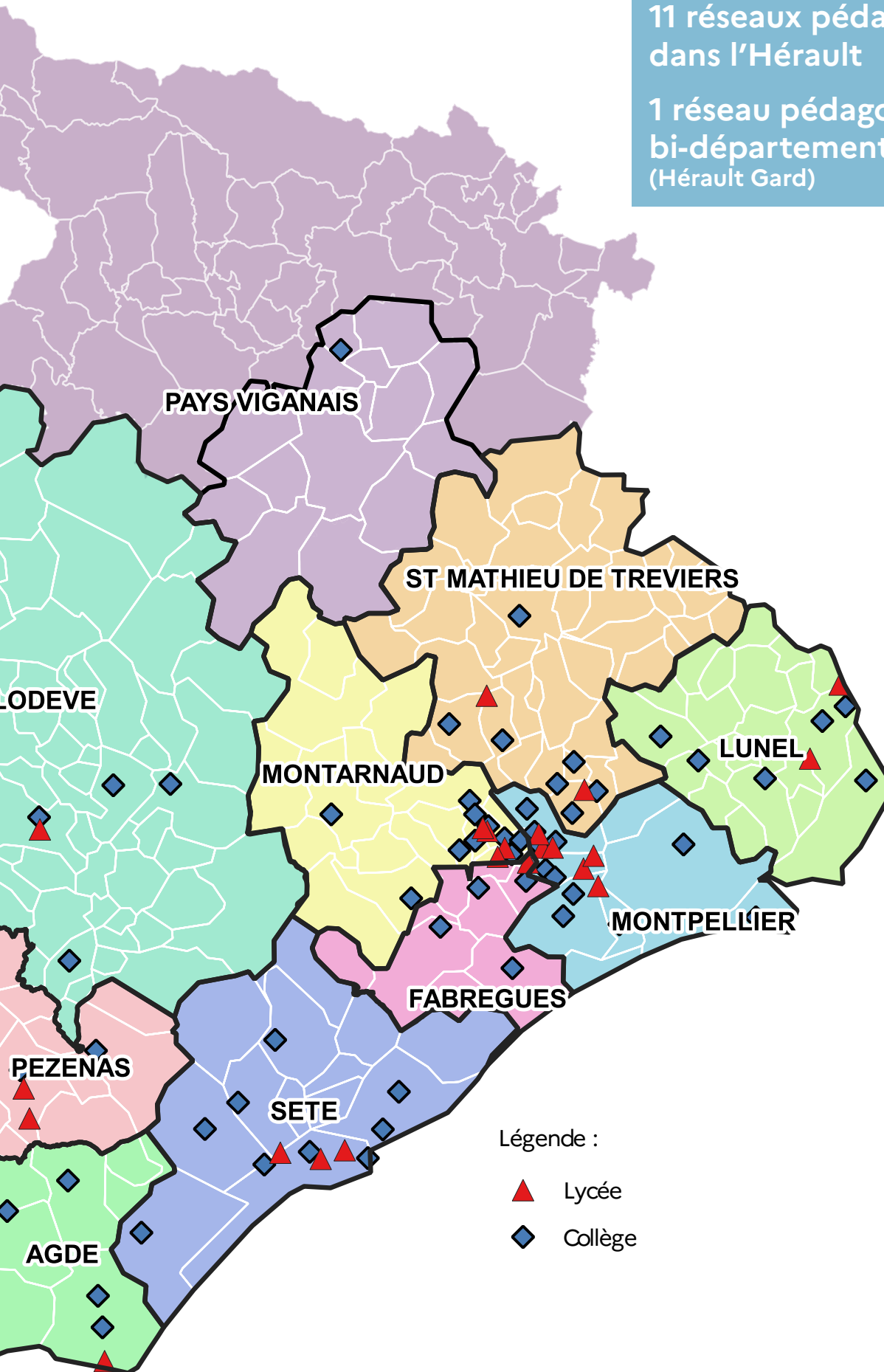
Ecole Condorcet, Montpellier

# 12 RÉSEAUX PÉDAGOGIQUES DE PROXIMITÉ DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

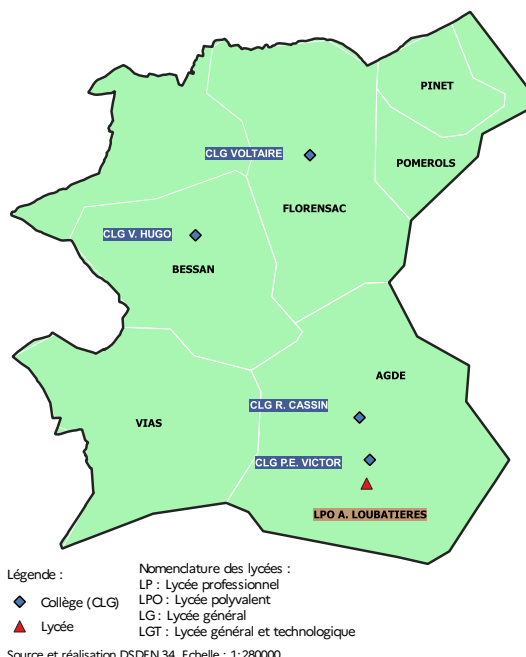


11 réseaux pédagogiques  
dans l'Hérault

1 réseau pédagogique  
bi-départemental  
(Hérault Gard)



# Réseau Pédagogique d' AGDE



## LES CIRCONSCRIPTIONS 1<sup>er</sup> DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	courriel
AGDE	PÉZENAS	Jean Marc LAPEGUE	04 30 63 65 26	ce.0340868j@ac-montpellier.fr
BESSAN				
FLORENSAC				

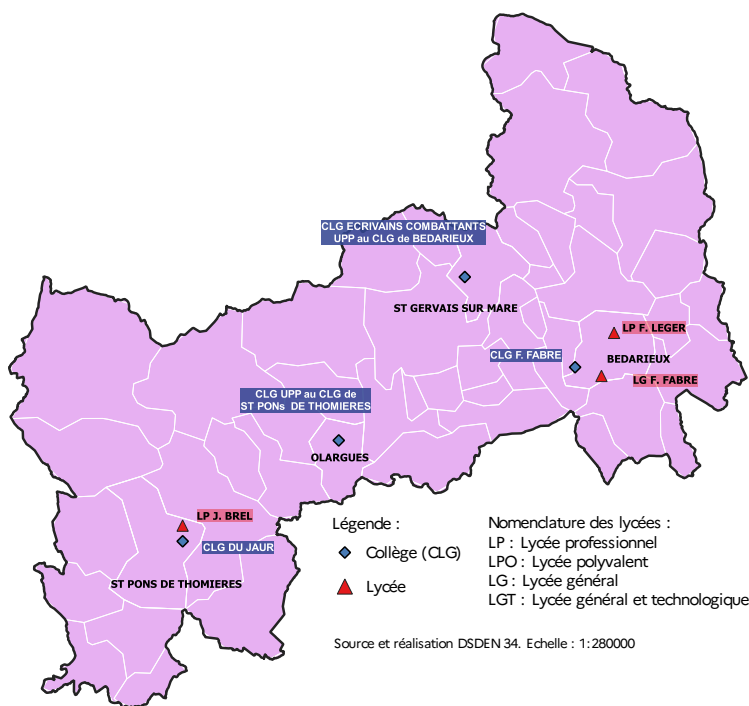
## LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
AGDE	René CASSIN	Lucile BRUAND-EXNER	Dominique NICOLAS	04 67 01 08 10	ce.0341032m@ac-montpellier.fr
	Paul-Émile VICTOR	Samira CHICK	Fatou BOYE	04 67 01 04 50	ce.0341893y@ac-montpellier.fr
BESSAN	Victor HUGO	Christophe GALINIER	Meriem DADOU	04 67 77 40 42	ce.0340008z@ac-montpellier.fr
FLORENSAC	VOLTAIRE	Fabrice PONCHAUT		04 67 77 77 88	ce.0340024s@ac-montpellier.fr

## LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
AGDE	Auguste LOUBATIÈRE	Gilles LARGUIER	Yamina HADJI	04 67 94 21 07	ce.0340002t@ac-montpellier.fr

# Réseau Pédagogique de BÉDARIEUX



## LES CIRCONSCRIPTIONS 1<sup>er</sup> DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	Courriel
BÉDARIEUX	BÉDARIEUX	Astrid DE LA MOTTE	04 67 95 15 67	ce.0341563p@ac-montpellier.fr
OLARGUES				
ST-GERVAIS S/MARE				
ST-PONS de THOMIÈRE				

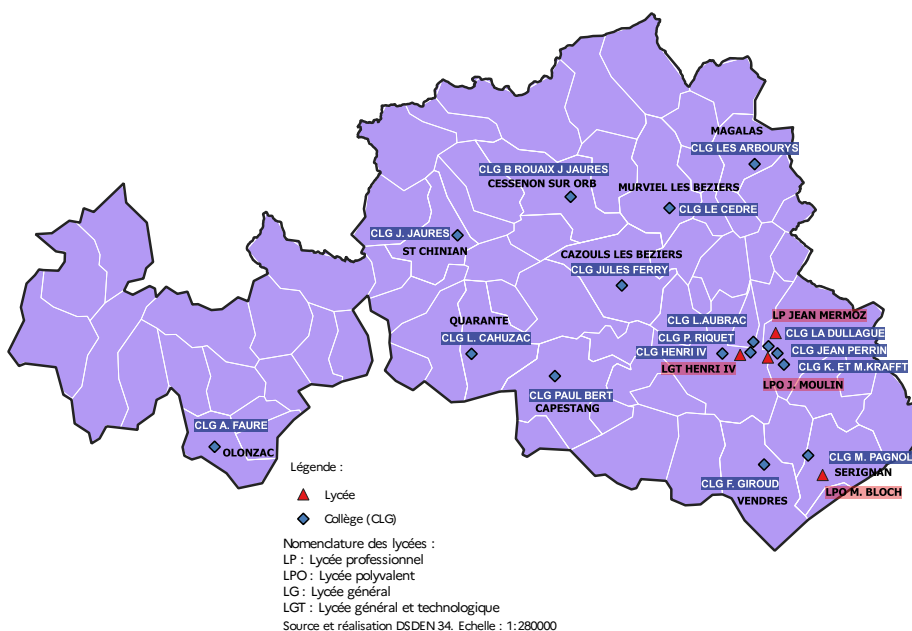
## LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
BÉDARIEUX	Ferdinand FABRE	Sébastien SIBILLE	Martin HOLVOET	04 67 23 30 60	ce.0340119v@ac-montpellier.fr
ST-GERVAIS S/MARE	UPP Les Écrivains-Combattants			04 67 23 63 49	ce.0340066m@ac-montpellier.fr
ST-PONS de THOMIÈRE	Le JAUR	Guillaume NESPOULOS		04 67 97 01 43	ce.0340070s@ac-montpellier.fr
OLARGUES	UPP Alexandre LAISSAC			04 67 97 72 08	ce.0340056b@ac-montpellier.fr

## LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
BÉDARIEUX	Ferdinand FABRE	Sébastien SIBILLE	Yannick BENEZECH	04 67 23 30 60	ce.034005w@ac-montpellier.fr
BÉDARIEUX	Fernand LÉGER	Magdalena SOLABARRIETA	Xavier VILPORT	04 67 95 59 60	ce.0340006x@ac-montpellier.fr
ST-PONS de THOMIÈRE	Jacques BREL	Jonathan CALVET	Guillaume FAUX	04 67 97 39 10	ce.0340069r@ac-montpellier.fr

# Réseau Pédagogique de BÉZIERS



## ■ LES CIRCONSCRIPTIONS 1<sup>er</sup> DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	Courriel
BÉZIERS	BÉZIERS CENTRE	Hélène OLIVIERE	04 48 18 54 81	ce.0342372u@ac-montpellier.fr
	BÉZIERS VILLE	Mickaël DUTREUIL	04 48 18 55 35	ce.0340860a@ac-montpellier.fr
MAGALAS	BÉZIERS NORD	Stéphanie JAMME	04 48 18 55 47	ce.0341853e@ac-montpellier.fr
ST-CHINIAN				
MURVIEL LES BÉZIERS				
CAZOULS LES BÉZIERS				
CESSENON SUR ORB				
CAPESTANG	BÉZIERS SUD	Luc GAINARD	04 48 18 55 41	ce.0340861b@ac-montpellier.fr
OLONZAC				
VENDRES				
QUARANTE				
SÉRIGNAN				



Collège Jean Jaurès de St Chinian



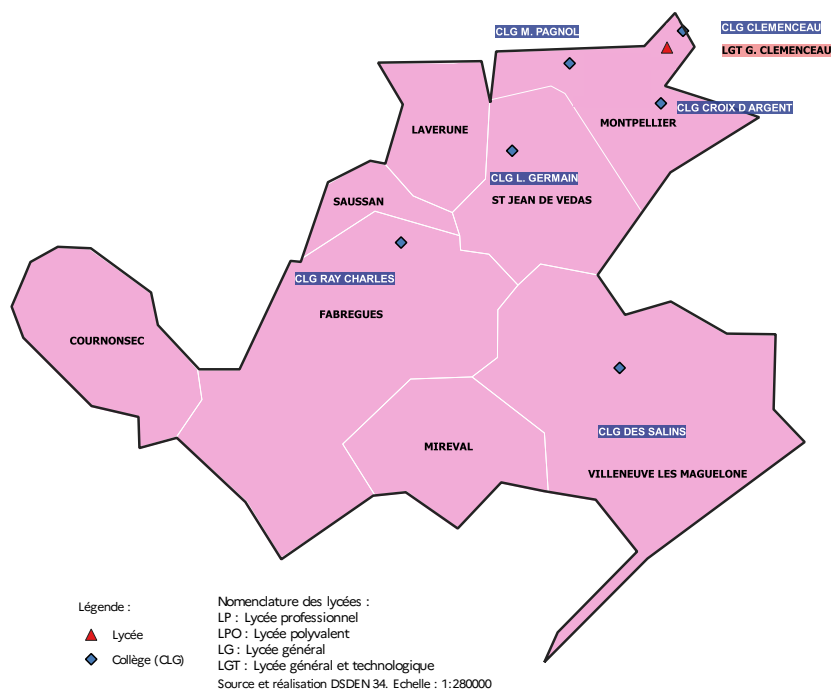
## ■ LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
<b>BÉZIERS</b>	Lucie AUBRAC	Pascal BRIATTE	Nathalie SANTIN	04.99.43.20.50	ce.0342132h@ac-montpellier.fr
	Henri IV	Jean-Philippe PAPINEAU	Karine SABAH	04.67.49.10.46	ce.0340118u@ac-montpellier.fr
	Jean PERRIN	Thierry BONNAFE	Marlène GOUT	04.67.76.06.21	ce.0341066z@ac-montpellier.fr
	Katia et Maurice KRAFFT	Sylvain LADENT	Thierry ESCARBOUDEL	04.67.76.18.66	ce.0341321b@ac-montpellier.fr
	La DULLAGUE	Fabienne FICHOT	Amandine ROY	04.67.76.16.21	ce.0340016h@ac-montpellier.fr
	Paul RIQUET	Marie Claire LACROIX	Anne-Laure RAMIERE	04.99.43.26.30	ce.0340836z@ac-montpellier.fr
<b>CAPESTANG</b>	Paul BERT	Carole ALMONT	Sandra IWANIV	04.67.49.82.22	ce.0341367b@ac-montpellier.fr
<b>CAZOULS LES BEZIERS</b>	Jules FERRY	Martine ARMANIER MOUTOUS		04.67.93.60.93	ce.0340021n@ac-montpellier.fr
<b>CESSENON SUR ORB</b>	UPP B. ROUAIX	Corine LAFOND		04.67.89.66.52	ce.0340022p@ac-montpellier.fr
<b>MAGALAS</b>	Les ARBOURYS	Bruno LEPROVOST		04.67.36.20.70	ce.0340032a@ac-montpellier.fr
<b>MURVIEL LES BEZIERS</b>	Le CÈDRE	Lyne GERAUD	Laurence MOREL PLA	04.67.37.83.07	ce.0340054z@ac-montpellier.fr
<b>OLONZAC</b>	Antoine FAURE	Olivier CAGNOTIS		04.68.27.84.74	ce.0340057c@ac-montpellier.fr
<b>QUARANTE</b>	Louis CAHUZAC	Gilles BORREL		04.67.89.40.75	ce.0340063j@ac-montpellier.fr
<b>ST-CHINIAN</b>	Jean JAURÈS	Corinne LAFOND		04.67.38.01.26	ce.0340065l@ac-montpellier.fr
<b>SÉRIGNAN</b>	Marcel PAGNOL	Emmanuel UTEZA	Laurence ROZANES	04.67.39.99.99	ce.0341388z@ac-montpellier.fr
<b>VENDRES</b>	Françoise GIROUD	Guillaume MARAZEL	Caroline MARQUEZ	04.99.41.30.40	ce.0342050u@ac-montpellier.fr

## ■ LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
<b>BÉZIERS</b>	Jean MOULIN	Pierre FOURNIER	Elisabeth DEBLYCK Matthieu BOURDERIOUX Sabi BENEDDEB	04 67 35 59 35	ce.0340011c@ac-montpellier.fr
	Jean MERMOZ	Karounna SOUVANNAVONG	Nicolas CAHORS	04 67. 30 36 21	ce.0340012d@ac-montpellier.fr
	Henri IV	Jean-Philippe PAPINEAU	Sandrine SALVADOR	04 67 49 10 46	ce.0340009a@ac-montpellier.fr
<b>SÉRIGNAN</b>	Marc BLOCH	Xavier MICHELIS	Corinne MADRANGE Sabine LEROUX	04 67 35 35 10	ce.0342091n@ac-montpellier.fr

# Réseau Pédagogique de FABRÈGUES



## LES CIRCONSCRIPTIONS 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	Courriel
MONTPELLIER	MONTPELLIER SUD	Mary Elise DUBEL	04 48 18 54 20	ce.0340859z@ac-montpellier.fr
	MONTPELLIER CENTRE	Corine MARTEL	04 4818 54 65	ce.0342373v@ac-montpellier.fr
ST-JEAN DE VÉDAS	SAINT-JEAN de VÉDAS	Elsa REHNFELDT	04 30 63 63 40	ce.0342310b@ac-montpellier.fr
FABREGUES				
VILLENEUVE/MAGUELONE				

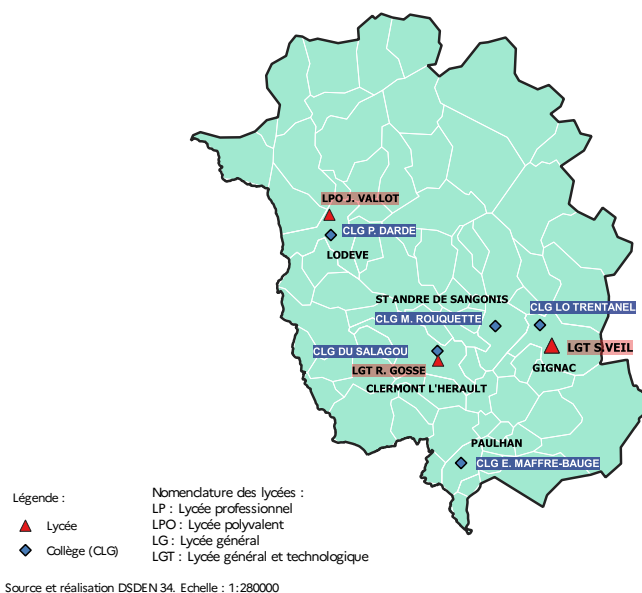
## LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
FABREGUES	Ray CHARLES	Sergine BOIX	Lanig MARTIN	04 67 85 63 40	ce.0342077y@ac-montpellier.fr
MONTPELLIER	Georges CLEMENCEAU	Valérie VAUTHIER DESMARETZ	Véronique DELALANDE	04 67 06 03 33	ce.0340111l@ac-montpellier.fr
	CROIX D'ARGENT	Joël VIDAL	Maxime SEGUIN COUTURIER	04 67 42 94 15	ce.0340053y@ac-montpellier.fr
	Marcel PAGNOL	Sandra GERMANY SELEUCUS	Jonathan CALVET	04 67 27 42 09	ce.0341592w@ac-montpellier.fr
ST-JEAN DE VEDAS	Louis GERMAIN	Bertrand FLEURY	Naima GRAD	04 67 69 06 66	ce.0341276c@ac-montpellier.fr
VILLENEUVE/MAGUELONE	Les SALINS	Alain CAMERINI	Sylvie DELAYE	04 99 51 29 30	ce.0342078z@ac-montpellier.fr

## LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
MONTPELLIER	Georges CLEMENCEAU	Valérie VAUTHIER DESMARETZ	Halima TEMNOUCHE	04 67 06 03 33	ce.0340039h@ac-montpellier.fr

# Réseau Pédagogique de LODÈVE



## LES CIRCONSCRIPTIONS 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	Courriel
LODÈVE	LODÈVE	Chrystel CHAUVIN	04 48 18 54 70	ce.0342170z@ac-montpellier.fr
CLERMONT L'HERAULT				
PAULHAN GIGNAC ST-ANDRÉ DE SANGONIS	GIGNAC	Stéphanie RIEU	04 30 63 65 95	ce.0342070r@ac-montpellier.fr

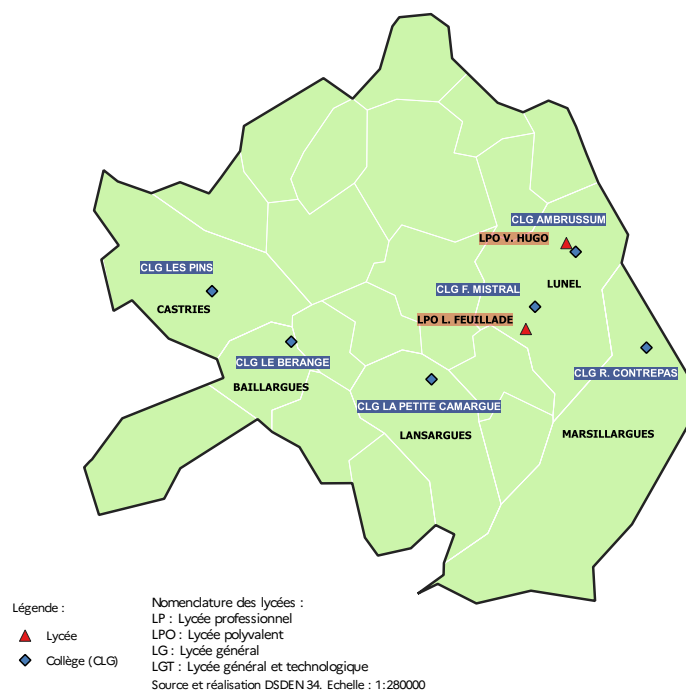
## LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
CLERMONT L'HERAULT	Le SALAGOU	Nathalie BONNET	Lise ALBERNY	04 67 96 04 31	ce.0341366a@ac-montpellier.fr
GIGNAC	Lo TRANTANEL	Claire DUPE	Tanguy THERY	04 67 57 50 41	ce.0341386x@ac-montpellier.fr
LODÈVE	Paul DARDÉ	Jean-Michel ROL	Anne ESCANDE	04 67 88 47 91	ce.0340117t@ac-montpellier.fr
PAULHAN	Emmanuel MAFFRE-BAUGE	Mohammed BAKHTA	Franck LEFEVRE	04 67 25 00 17	ce.0340974z@ac-montpellier.fr
ST-ANDRÉ DE SANGONIS	Max ROUQUETTE	Cécile JARDEL	Olivier BOUGHANDJOUR	04 99 63 69 77	ce.0342186s@ac-montpellier.fr

## LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
CLERMONT L'HERAULT	René GOSSE	Jean-Yves VIAIN	Laurence BROUSSOUX	04 67 88 43 80	ce.0340023r@ac-montpellier.fr
GIGNAC	Simone VEIL	Antoine ROUX	Farid MESSAOUD		ce.034@ac-montpellier.fr
LODÈVE	Joseph VALLOT	Benjamin ARINO	Michael TOITOT	04 67 88 48 60	ce.0340028w@ac-montpellier.fr

# Réseau Pédagogique de LUNEL



## LES CIRCONSCRIPTIONS 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	Courriel
CASTRIES	CASTELNEAU LE LEZ	Rachel ALIART	04 30 63 65 93	ce.0340865f@ac-montpellier.fr
BAILLARGUES	LATTES	Marc ALAUZUN	04 48 18 54 00	ce.0342067m@ac-montpellier.fr
LANSARGUES	LUNEL	Carine BELREPAYRE	04 48 18 54 40	ce.0340863d@ac-montpellier.fr
LUNEL				
MARSILLARGUES				

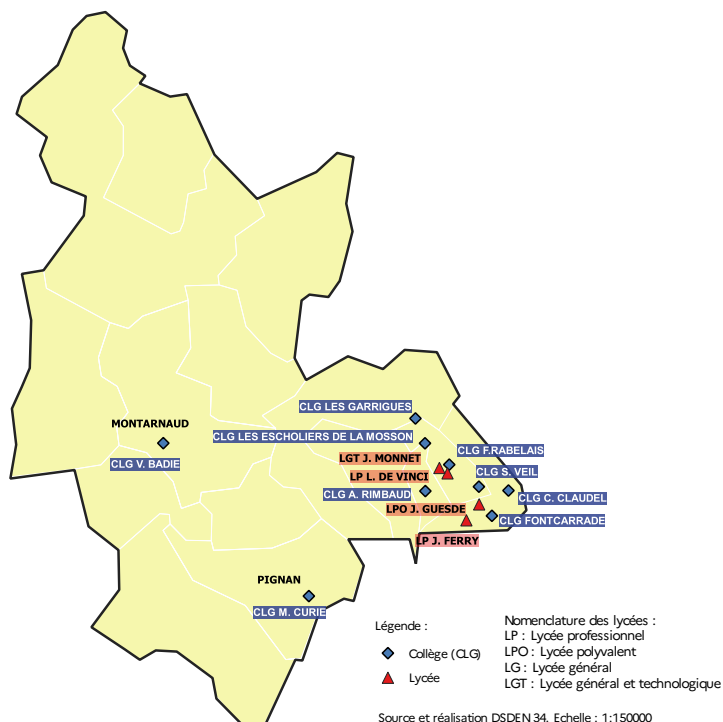
## LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
BAILLARGUES	Le BÉRANGE	Bruno MIDELET	Chantal OUTREBON	04 67 70 13 51	ce.0341577e@ac-montpellier.fr
CASTRIES	Les PINS	Eric JAVERZAC	Brigitte LORAZO COFAIS	04 67 70 11 61	ce.0341280g@ac-montpellier.fr
LANSARGUES	PETITE CAMARGUE	Pierre-Yves PETIT	Catherine LONGUET	04 99 63 21 40	ce.0342076x@ac-montpellier.fr
LUNEL	Frédéric MISTRAL	François BORY	Marie-Cécile MICHON	04 67 83 49 30	ce.0340031z@ac-montpellier.fr
	AMBRUSSUM	Pascal GUILLOU	Samia SENAD	04 67 71 51 10	ce.0341825z@ac-montpellier.fr
MARSILLARGUES	Roger CONTREPAS	Jérôme BASSIER		04 67 83 42 80	ce.0340034c@ac-montpellier.fr

## LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
LUNEL	Louis FEULLADE	Ghislaine LEFORT	Patricia POULY	04 67 71 59 70	ce.0340030y@ac-montpellier.fr
			Marie-Michelle BELFORT		
	Victor HUGO	Bernard HOLVOET	Christian DURAND	04 99 13 70 30	ce.0342090m@ac-montpellier.fr

# Réseau Pédagogique de MONTARNAUD



## LES CIRCONSCRIPTIONS 1<sup>er</sup> DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	Courriel
<b>MONTPELLIER</b>	MONTPELLIER NORD	Marion BOURNAZEL	04 48 18 54 87	ce.0341056n@ac-montpellier.fr
	MONTPELLIER OUEST	Marie-Laure LE BAIL	04 48 18 54 88	ce.0342071s@ac-montpellier.fr
<b>PIGNAN</b>	ST-JEAN de VÉDAS	Elsa REHNFELDT	04 48 30 63 65 40	ce.0340861b@ac-montpellier.fr
<b>MONTARNAUD</b>				

## LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
<b>MONTARNAUD</b>	Vincent BADIE	Vincent BENCHETRIT	Vanessa MAYAUD	04 99 62 31 70	ce.0342051v@ac-montpellier.fr
<b>MONTPELLIER</b>	François RABELAIS	Kristell AUBIN	N.	04 99 77 21 21	ce.0342131g@ac-montpellier.fr
			Valérie LEONHARDT		
	Camille CLAUDEL	Manuel ANGLADE		04 67 63 09 72	ce.0341034k@ac-montpellier.fr
	Arthur RIMBAUD	Nicolas PELLEGRINI	Emmanuelle CABROL	04 67 75 43 90	ce.0341278e@ac-montpellier.fr
	FONTCARRADE	François LE ROHELLEC	Pascal RADENNE	04 67 06 88 11	ce.0340051w@ac-montpellier.fr
	Simone VEIL	Sarah LETZELTER	Djamel SEKKAI	04 67 04 39 39	ce.0340955d@ac-montpellier.fr
	Les ESCHOLIERS de la MOSSON	Sylvain KOESSLER	Arsène CREMONA	04 67 10 47 30	ce.0340996y@ac-montpellier.fr
	Les GARRIGUES	Brigitte SALIDO	Christine MASSOL	04 67 10 73 00	ce.0340109j@ac-montpellier.fr
<b>PIGNAN</b>	Marie CURIE	Stéphane FINET	Thierry BLANCO	04 67 47 61 35	ce.0341870y@ac-montpellier.fr

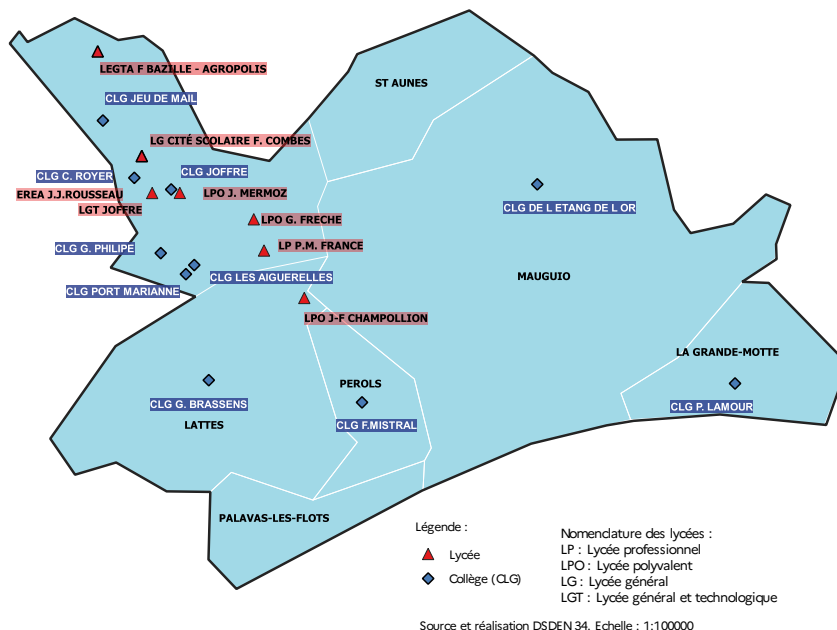
## ■ LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
<b>MONTPELLIER</b>	Jean MONNET	Joël PLANES	Philip WEBBER	04 67 10 36 00	ce.0341736c@ac-montpellier.fr
	Jules FERRY	Vanessa ZAMPALIONE	Françoise DELMAS	04 67 10 74 01	ce.0340045p@ac-montpellier.fr
	Léonard de VINCI	El Houssine MOUTAHOUADHIA	Mylène ASSIE	04 67 10 40 10	ce.0341385w@ac-montpellier.fr
	Jules GUESDE	Frédéric PAGNEUX	Nathalie PELTIER Audrey GAREMI Nathalie PELTIER	04 67 10 33 70	ce.0340040j@ac-montpellier.fr



*Lycée Jules Guesde , Montpellier*

# Réseau Pédagogique de MONTPELLIER CENTRE



## LES CIRCONSCRIPTIONS 1<sup>er</sup> DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	Courriel
MONTPELLIER	MONTPELLIER EST	Geneviève COLI	04 67 91 52 83	ce.0340862c@ac-montpellier.fr
	MONTPELLIER SUD	Mary Elise DUBEL	04 48 18 54 20	ce.0340859z@ac-montpellier.fr
LATTES	LATTES	Marc ALAUZUN	04 48 18 50 44	ce.0342067m@ac-montpellier.fr
MAUGUIO				
PÉROLS				
La GRANDE MOTTE				



Lycée Mermoz, Montpellier

## ■ LES COLLÈGES PUBLICS

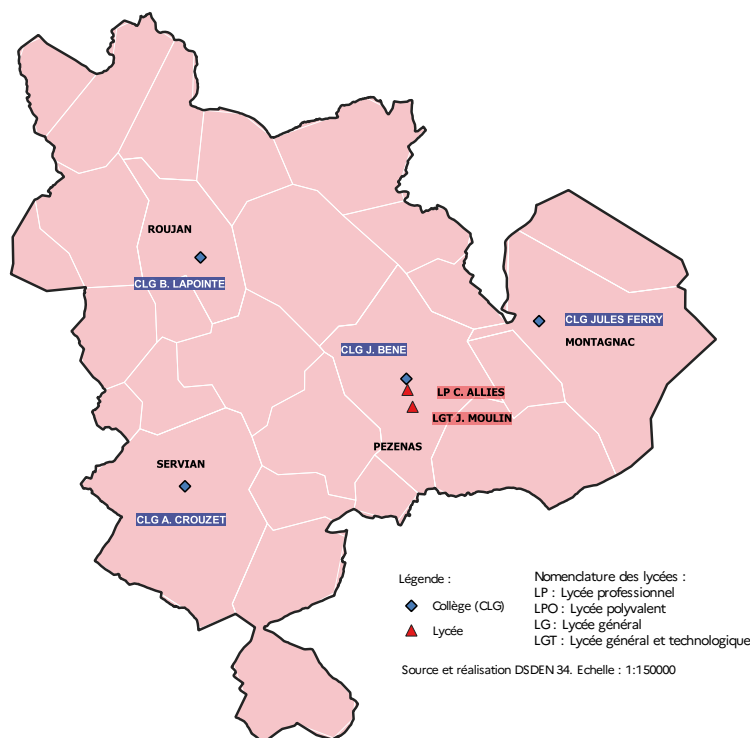
Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
La GRANDE MOTTE	Philippe LAMOUR	Nora PIQUER		04 67 56 43 60	ce.0341656r@ac-montpellier.fr
LATTES	Georges BRASSENS	Vincent FERRAND	Brigitte MARQUET	04 67 65 21 48	ce.0341028h@ac-montpellier.fr
MAUGUIO	L'ÉTANG de L'OR	Ariel FLORES	Claire GOUTIERRE	04 67 99 18 50	ce.0341368b@ac-montpellier.fr
PÉROLS	Frédéric MISTRAL	Mélody VAEREWYCK	Nathalie LE MOYEC	04 67 50 17 90	ce.0341537l@ac-montpellier.fr
MONTPELLIER	Clémence ROYER	Christine LORMEAU	Irène SANCHO SITJA	04.67.79.61.87	ce.0340048t@ac-montpellier.fr
	CROIX D'ARGENT	Joël VIDAL	Maxime SEGUIN COUTURIER	04.67.42.94.15	ce.0340053y@ac-montpellier.fr
	Gérard PHILIPPE	Laurent BOISSELIER	Jérémie FRUCHART	04.67.64.66.54	ce.0341364y@ac-montpellier.fr
	JEU DE MAIL	Khalid SGHIR	Boris ENET	04.67.52.11.50	ce.0340998a@ac-montpellier.fr
	JOFFRE	Marc PIROT	Gurvan MAREC	04.67.15.95.40	ce.0341421k@ac-montpellier.fr
	Les AIGUERELLES	Patrick BENCHIMOL	Stéphane BORIE	04.67.65.64.64	ce.0341277d@ac-montpellier.fr
	Port MARIANNE	Olivier BEDU	Bouchra YOUSFI	04 48 20 20 11	ce,0342488v@ac-montpellier.fr
	EREA J.J ROUSSEAU	Chantal MONTBROUSSOUS		04 67 10 41 41	ce,340833w@ac-montpellier.fr

## ■ LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
LATTES	Jean-François CHAMPOLLION	Laurent THIEFFAINE	Olivia GRESSIER	04 67 13 67 13	ce.0341794r@ac-montpellier.fr
			Carole LÉONARD		
MONTPELLIER	Pierre MENDÈS FRANCE	Marie Laurence CANE	Marie Noëlle AYMARD	04 67 13 35 00	ce.0340043m@ac-montpellier.fr
			Priscilla CANDES		
	JOFFRE	Olivier BRIARD	Jacqueline PACTON	04 67 14 84 84	ce.0340038g@ac-montpellier.fr
			Stéphanie BARRES		
	Jean MERMOZ	Laurent ARBAULT	Marion ANSELME	04 67 20 60 00	ce.0340042l@ac-montpellier.fr
			Lionel JEAN- BAPTISTE Sylvie ROUANET		
Georges FRECHE	Catherine REBOUL	Bruno MIDELET	04 67 13 05 05	ce.0342225j@ac-montpellier.fr	
cit� scolaire Fran�oise COMBES	Renaud LOZAR	Fatima M'DALLAL	04 67 06 17 80	ce.0342266d@ac-montpellier.fr	



# Réseau Pédagogique de PÉZENAS



## LES CIRCONSCRIPTIONS 1<sup>er</sup> DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	Courriel
ROUJAN	BÉDARIEUX	Astrid DE LA MOTTE	04 67 95 15 67	ce.0341563p@ac-montpellier.fr
SERVIAN	BÉZIERS NORD	Stéphanie JAMME	04 48 18 55 47	ce.0341853e@ac-montpellier.fr
MONTAGNAC	LODÈVE	Chrystel CHAUVIN	04 48 18 54 70	ce.0342170z@ac-montpellier.fr
PÉZENAS	PÉZENAS	Jean-Marc LAPEGUE	04 30 63 65 26	ce.0340868j@ac-montpellier.fr

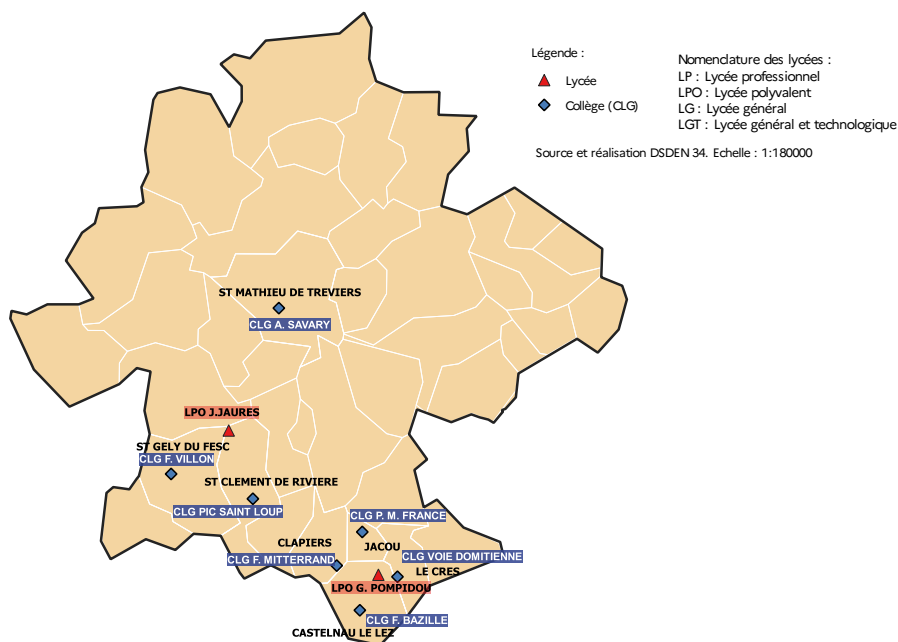
## LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
MONTAGNAC	Jules FERRY	Patricia FERRON		04 67 24 06 13	ce.0340037f@ac-montpellier.fr
PÉZENAS	Jean BENE	Nathalie LEFEBVRE	Christophe SANS	04 67 98 11 55	ce.0340837a@ac-montpellier.fr
ROUJAN	Boby LAPOINTE	Pierre MONTPELLIER	Béatrice BENEZECH	04 99 57 22 61	ce.0342326u@ac-montpellier.fr
SERVIAN	Alfred CROUZET	Céline BERRYANA MENTEC	Fabrice CHARTON	04 67 39 90 20	ce.0341387y@ac-montpellier.fr

## LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
PÉZENAS	Charles ALLIES	Sébastien RIVEMALE	Laurence ROZANES	04 67 90 44 20	ce.0340061g@ac-montpellier.fr
	Jean MOULIN	Pascal HARDY	Jean-Baptiste BLANC	04 67 98 11 55	ce.0340059e@ac-montpellier.fr

# Réseau Pédagogique de ST-MATHIEU DE TRÉVIERS



## LES CIRCONSCRIPTIONS 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	Courriel
LE CRÈS	CASTELNAU LE LEZ	Rachel ALIART	04 30 63 65 93	ce.0340865f@ac-montpellier.fr
JACOU				
CASTELNAU LE LEZ				
CLAPIERS	SAINT-MATHIEU DE TRÉVIERS	Hervé REGNIER	04 48 18 54 49	ce.0341720k@ac-montpellier.fr
ST-CLÉMENT DE RIVIÈRE				
SAINT-GELY DU FESC				
ST-MATHIEU DE TRÉVIERS				

## LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
CASTELNAU LE LEZ	Frédéric BAZILLE	Christophe CAUQUIL	Ahmed KALAMI	04 67 79 74 10	ce.0340086j@ac-montpellier.fr
CLAPIERS	François MITTERRAND	Catherine-Marie MAUPAS	Séverine CORRE	04 67 55 90 20	ce.0341826a@ac-montpellier.fr
JACOU	Pierre MENDÈS FRANCE	Annie RAULET	Pascale DI GIOIA-CAYOL	04 67 16 31 31	ce.0342036d@ac-montpellier.fr
LE CRÈS	La VOIE DOMITIENNE	Rémi ARMAND	Marina DEVILLERS	04 67 70 32 78	ce.0341363x@ac-montpellier.fr
ST-CLÉMENT DE RIVIÈRE	Le PIC SAINT LOUP	Cyrille GUILLERMIN	Eric SWARGOT	04 67 59 77 45	ce.0340110k@ac-montpellier.fr
ST-GELY DU FESC	François VILLON	Yael VERRECCHIA	Isabelle DELAMARE	04 67 84 00 55	ce.0341764h@ac-montpellier.fr
ST-MATHIEU DE TRÉVIERS	Alain SAVARY	Corine MINGUEZ	Béatrice BRICOUT	04 67 55 24 22	ce.0341705u@ac-montpellier.fr

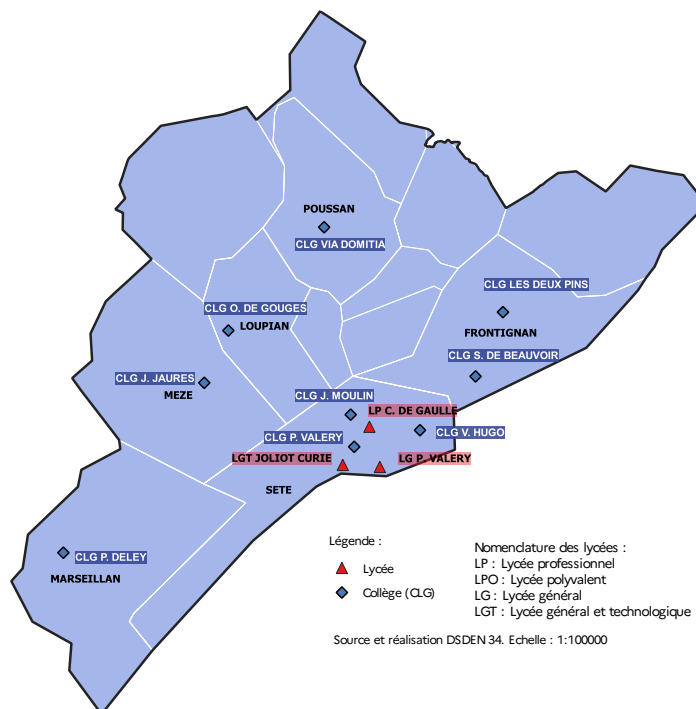
## ■ LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
<b>CASTELNAU LE LEZ</b>	Georges POMPIDOU	Pierre-Louis GANNE	Nadia TONJI Chantal DUBREUIL	04 67 02 99 10	ce.0341921d@ac-montpellier.fr
<b>ST-CLÉMENT DE RIVIÈRE</b>	Jean JAURÈS	Arnaud SOBCZYK	Vincent BENCHETRIT Ambre BENASSOULI	04 67 63 61 50	ce.0342066l@ac-montpellier.fr
<b>MONTPELLIER</b>	Frédéric BAZILLE / Agropolis	N.	Frédéric RENOULT	04 67 63 89 89	ce.0341915x@ac-montpellier.fr



Lycée Georges Pompidou , Castelnaud Le Lez

# Réseau Pédagogique de SÈTE



## LES CIRCONSCRIPTIONS 1<sup>er</sup> DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IE N 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	Courriel
FRONTIGNAN	FRONTIGNAN LITTORAL	Elsa RODRIGUEZ	04 67 18 30 10	ce.0342068n@ac-montpellier.fr
LOUPIAN				
POUSSAN				
MÈZE	SÈTE	Catherine LEMOINE	04 48 18 54 30	ce.0340864e@ac-montpellier.fr
SÈTE				

## LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
FRONTIGNAN	Les DEUX PINS	Catherine JOUGLA	Lionel GARCERA	04 67 18 69 50	ce.0340025t@ac-montpellier.fr
	Simone de BEAUVOIR	Christophe PORTAL	Noura BEN SLIMANE	04 67 80 91 00	ce.0342052w@ac-montpellier.fr
LOUPIAN	Olympe de GOUGES	Amar-Redha BENALI	Daniele VARO BERTUCELLI	04 99 57 20 80	ce.0342224h@ac-montpellier.fr
MÈZE	Jean JAURÈS	Jérôme PELTRIAUX	Isabelle AZAIS	04 67 43 81 00	ce.0340973u@ac-montpellier.fr
POUSSAN	VIA DOMITIA	Nathalie PISSARD-GIBOLLET	Nabil CHAABANI	04 67 78 20 13	ce.0340062h@ac-montpellier.fr
SÈTE	Jean MOULIN	Olivier GARRIGUES	Rudy DELECOURT	04 67 53 24 30	ce.0341065y@ac-montpellier.fr
	Paul VALÉRY	M.Laure MANIFACIER	Benoit FOUCAULT	04 67 51 62 90	ce.0340115r@ac-montpellier.fr
	Victor HUGO	Laurent BONNEL	Christine MACE	04 67 74 69 05	ce.0340972x@ac-montpellier.fr

## ■ LES LYCÉES PUBLICS

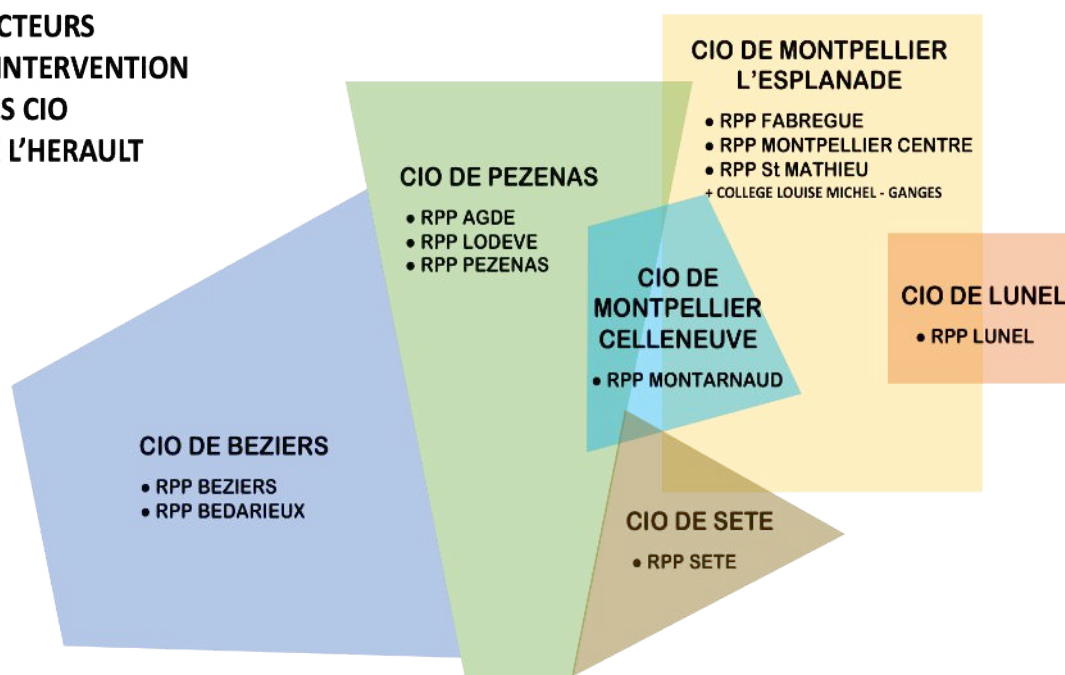
Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjointes	Téléphone	Courriel
SÈTE	JOLIOT-CURIE	Armande COMBET NIBOUREL	Anne Claire ANTIPHON	04 67 18 66 66	ce.0340076Y@ ac-montpellier.fr
	Charles DE GAULLE	Kathy DUVIVIER	Béatrice LAMBERT	04 67 46 73 00	ce.0340078a@ ac-montpellier.fr
	Paul VALÉRY	Marie-Laure MANIFACIER	Pascal LUU VAN	04 67 51 62 90	ce.0340075x@ ac-montpellier.fr



Lycée Paul Valéry, Sète

# LES CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DE L'HÉRAULT

## SECTEURS D'INTERVENTION DES CIO DE L'HÉRAULT



**Les directeurs de CIO de l'Hérault**, responsables, animateurs et gestionnaires des CIO sont aussi membres des directoires des Réseaux Pédagogiques, co-animateurs des réseaux FOQUALE et responsables locaux des PSAD. Ils assurent un travail de liaison avec les acteurs de l'éducation nationale et les partenaires de leur secteur. Ils portent des dossiers d'actualité en lien avec l'1EN-IO dans le cadre de l'affectation, du parcours avenir, de la persévérance scolaire...

**Les psychologues de l'éducation nationale**, spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle, exercent leurs fonctions dans le CIO où ils sont affectés et dans les EPLE relevant du secteur du CIO. Ils contribuent au développement psychologique et à la socialisation des adolescents, à la réussite et l'investissement scolaires de tous les élèves.

**Les CIO** sont acteurs d'une réflexion commune, dans le cadre de l'orientation, sur l'ensemble du territoire de l'Hérault (observatoire du territoire).

Ils proposent, en lien avec les besoins de chaque réseau pédagogique, des actions et des outils qu'ils mettent à disposition des publics et des équipes des EPLE.

On retrouve l'ensemble de ces outils via les sites Internet respectifs de chaque CIO et une communication spécifique est envoyée aux établissements concernant les actions proposées sur chaque réseau pédagogique.

### Dans le cadre du parcours avenir

Les CIO de l'Hérault mettent à disposition des informations ciblées pour répondre aux attentes des élèves, des familles et des équipes pédagogiques.

CIO	Téléphone	Courriel
CIO de Béziers	04 48 18 55 15	ce.0340097w@ac-montpellier.fr
CIO de Lunel	04 48 18 55 30	ce.0341426r@ac-montpellier.fr
CIO de Montpellier Celleneuve	04 48 18 55 60	ce.0341619a@ac-montpellier.fr
CIO de Montpellier Esplanade	04 48 18 55 10	ce.0341482b@ac-montpellier.fr
CIO de Pézenas	04 48 18 55 75	ce.0341033n@ac-montpellier.fr
CIO de Sète	04 48 18 55 90	ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Ces outils, actualisés en temps réel, permettent aux consultants de trouver une information valide et d'éviter l'errance numérique.

- **Pour tout savoir sur les diplômes EN**

Les fiches diplômes



- **Pour le collège**

Je construis mon projet au collège



- **Pour le lycée et parcoursup**

Ressources en orientation pour les lycéens



## Les Centres d'Information et d'Orientation de l'Hérault



### Dans le cadre de l'accompagnement des familles et des élèves

Les CIO proposent, outre les RDV individuels, des accueils spécifiques pour les parents aux différents points forts de l'année :

- **LE CAFÉ DES PARENTS** - Moments d'échanges, portés par les psychologues de l'Education Nationale en direction des parents. S'appuyant sur le thème de l'adolescence, ces échanges permettent d'aborder la construction du parcours d'orientation.
- **DAMA** : Dispositif d'accompagnement pour ma réussite. Echanges avec les familles résidentes en Quartier politique de la ville (QPV), dans l'objectif d'accompagner leurs enfants au collège et de favoriser l'ambition scolaire.
- **GROUPES DE PAROLE** : Temps d'échanges avec les parents (en particulier en direction des QPV), sur le thème de l'orientation, l'accompagnement dans la scolarité, la prise de décision et la problématique de la mobilité.
- **ATELIERS PARCOURSUP** : Accueil au CIO de parents, de groupes de lycéens afin de travailler le projet d'orientation scolaire et professionnel et d'élaborer des choix éclairés de poursuite d'études dans Parcoursup.

- **ATELIERS réussir au lycée** : animation d'ateliers pour aider les élèves à vivre leur scolarité de façon positive et éviter qu'ils ne s'enferment dans une expérience scolaire difficile, entraînant découragement et désinvestissement scolaire. Restaurer une image de soi positive afin d'éviter les comportements d'évasion et d'évitement scolaire.

### Dans le cadre de la persévérance scolaire

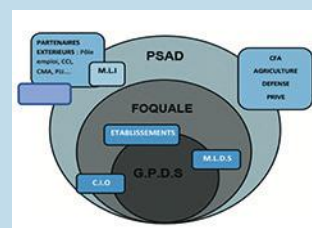
Les CIO de l'Hérault participent pleinement à l'ensemble des instances mises en place, tant au niveau de la prévention que de la remédiation du décrochage scolaire. Chaque CIO œuvre dans les RP, au travers de dispositifs répondant aux besoins des établissements.

- **CAP'RENTREE** : Accueil partenarial suite à la procédure AFFELNET en direction des élèves sans solution, fin septembre. Suite à un entretien individuel par un binôme CIO-ML, l'élève rencontre directement au CIO les partenaires correspondants à son projet : présentation des places vacantes par les lycées et CFA, de la MLDS, proposition d'accompagnements spécifiques...
- **ACTION DE MOBILISATION - PRÉVENTION DE L'ABANDON** : Repérage précoce des élèves entrants (2<sup>nd</sup>e pro/ 1<sup>ère</sup> année CAP) orientés par défaut afin de réfléchir rapidement à une recherche de solutions (donner du sens, droit à l'erreur, dispositifs MLDS, passerelles...). Ce dispositif a également comme objectif de renforcer la collaboration PSY-EN, MLDS et Professeurs Principaux (PP) et d'accompagner les PP dans leurs missions (circulaires, rôle de chacun, calendrier...) afin de favoriser leur volontariat.

### FOCUS :

#### Les Réseaux FOQUALE

Le réseau FOQUALE rassemble les établissements des RPP de chaque CIO. Il développe des mesures de remédiation et favorise la mutualisation des expériences réussies. Il facilite le retour en formation en identifiant toutes les ressources mobilisables.



#### La COMMISSION FOQUALE ABSENTEISME

En direction des élèves absenteïstes de plus de 16 ans, en lien avec l'obligation de formation, les CIO, avec les membres du Réseau FOQUALE, accueillent les familles pour analyser, comprendre et lutter contre l'absentéisme, en s'appuyant sur l'approche et les partenariats spécifiques du réseau FOQUALE.

Accompagner et acculturer les référents « découverte des métiers » dans l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de leur mission.

• **Module 1 : Webinaire « Cadre et objectifs »**

Académie de Montpellier : Webinaire le mercredi 22 novembre

- A. Objectifs et enjeux de la découverte des métiers
- B. La découverte des métiers et le parcours Avenir
- C. Les acteurs clés
- D. Rôle et missions du référent de la découverte des métiers
- E. Interventions
  - Retour d'expérience d'une cheffe d'établissement DRAFPICA (livret des actions, liaison école-entreprise, BDE, IPE)
  - Onisep (présentation des ressources)

• **Module 2 : webinaire Onisep**

Accompagner vos élèves dans la découverte des métiers

• **Module 3 : Formation en présentiel « Boîte à outils et mise en pratique »**

Objectif général : Déployer la découverte des métiers au sein de son établissement

Montpellier : 3 demi-journées

- 17 janvier : Hérault
- 31 janvier : Aude et Pyrénées-Orientales
- 7 février : Gard et Lozère
- Présentation des référents (points positifs à partager et difficultés rencontrées)
- Atelier sur les représentations
- Présentation du jeu de cartes de l'Onisep
- Atelier sur l'agenda de l'Onisep d'accompagnement à l'orientation : Réalisation par chaque référent de son agenda
- Animées par la délégation des formateurs/trices RDM

• **Module 4 Montpellier : Webinaires thématiques**

- Mercredi 13 mars : DRAFPICA : relations école-entreprise
- Mardi 2 avril : Partenaires associatifs : webinaire avec 6 associations. Chacune présentera pendant 10 mn les actions pouvant être utilisées par les référents. Un PPT de chaque association sera mis à disposition des référents.
- Mercredi 3 avril : Région : Présentation des outils de la Région (fin mars, en attente de la date)

• **Les rendez-vous de la découverte des métiers, suivi et accompagnement mensuel :**

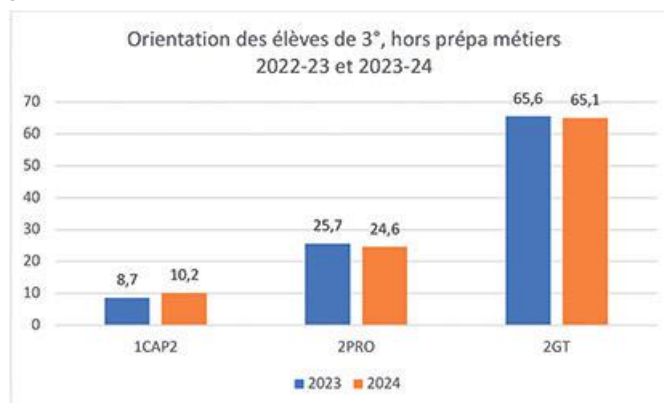
- Mardi 5 mars
- Mercredi 24 avril
- Jeudi 23 mai

• **Espace Tribu**

- > Mise à disposition des documents de formation
- > Ressources utiles
- > Forum pour faire remonter vos besoins, échanger...
- > Mutualisation des démarches mises en œuvre dans vos établissements, documents...

## Bilan de l'Orientation

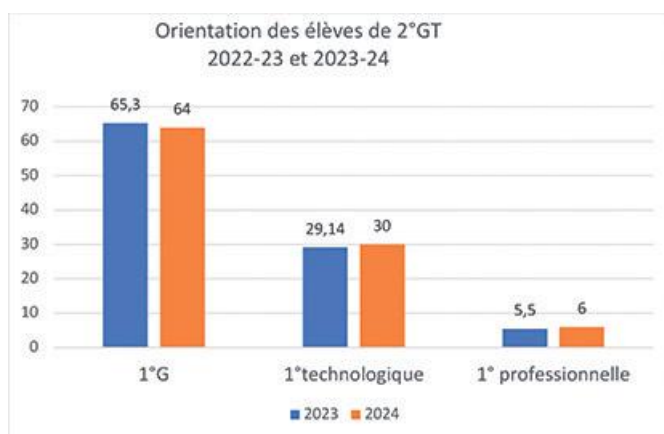
### Orientation des élèves de 3<sup>ème</sup> des établissements publics



Malgré une légère baisse des décisions vers la 2GT, le département demeure en tête de l'académie avec 65,1 % contre 65,6 en 2023 des élèves de 3<sup>ème</sup> vers la seconde générale et technologique. Cette légère baisse a profité aux orientations vers les CAP.

### Orientation des élèves de 2<sup>ème</sup> GT des lycées publics

On constate une légère diminution vers la voie générale au profit de la voie technologique et dans une moindre mesure la voie professionnelle.



### Transformation de la voie professionnelle, évolution de la carte des formations dans le département :

La réforme du lycée professionnel porte, parmi ses objectifs, l'ambition de mieux adapter l'offre de formation disponible aux évolutions socio-économiques en cours et futures, dans les territoires. Dans ce cadre, et dans un format inédit, des réunions de concertation autour de la transformation de la carte des formations professionnelles scolaires ont eu lieu dans les 4 arrondissements de Montpellier : Montpellier, Béziers, Sète et Lodève entre décembre et janvier 2024.

Les 4 regroupements pilotés par la DASEN, les préfets et les sous-préfets ainsi que la DRAFPICA ont réuni les acteurs de la formation, de l'éducation, les acteurs économiques, les chambres consulaires...

Des temps d'échanges très intéressants pour partager le diagnostic de l'offre de formation existante, mais aussi de dresser un constat lucide et éclairé quant à son adaptation aux besoins du territoire et de ses acteurs économiques et à la pertinence des débouchés professionnels qu'elle offre aux jeunes.





Concertation départementale sur l'adaptation de la carte des formations professionnelles scolaire en présence du Préfet de l'Hérault et de la Dasen

Suite à ces réunions de concertations, des bilatérales ont été menées, en juin 2024, avec 15 lycées (LP et LPO) du département pour recueillir leurs demandes d'évolution et/ou d'ajustement de la carte des formations. Ces bilatérales ont été pilotés par la DRAFPICA, l'IEN-IO représentant la DASEN et les représentants de la Région Occitanie.

### Les établissements du second degré de l'Hérault sont très engagés dans la thématique filles-garçons

**1 - 80 % des établissements ont une ou un référent égalité**, des vrais relais et personnes ressources pour impulser la dynamique vers une pédagogie et une éducation de l'égalité.

61 référentes et référents en collège

7 en lycées professionnels et

14 LGT et LPO

14 hommes et 69 femmes

**2 - les labels égalité filles-garçons** : 24 établissements sont labélisés dans les 3 niveaux de labélisation :

> 16 au niveau 1 sur 42 établissements au niveau académique

> 4 au niveau 2 (J Ferry, Jean Jaurès, C. Claudel et M. Bloch à Sérignan) sur 9 établissements au niveau académique

> 2 au niveau 3 (niveau national) : Paul Dardet et J Vallot à Lodève et Paul Valéry à Sète et 3 au niveau académique.

**3 - Les évènements liés à la question de l'égalité F-G**

De nombreuses actions en faveur de l'égalité sont mises en place dans plusieurs établissements :

> En partenariat avec la région Occitanie et la région académique, le dispositif « génération égalité » vise à sensibiliser les élèves de secondes générale technologique et professionnelle sur les questions de l'égalité filles-garçons, les questions de l'orientation et des parcours... : 379 classes ont été sensibilisées par les différentes associations engagées dans ce dispositif

> Organisation de la Journée Promotion du Parcours Filles,

**30 filles des trois collèges de la cité éducative de Sète** ont passé une journée à ENEDIS à Frontignan. 3 ateliers ont ponctué la journée des collégiennes : Travaux en hauteur, le métier de Technicienne d'Intervention Polyvalente, Prévention Sécurité des risques Electriques. Les élèves ont été sensibilisés de façon ludique sur les stéréotypes de genre... une journée qui a donné envie aux jeunes filles de s'engager dans les métiers de la gestion des réseaux électriques

> Concours d'éloquence au LP Jules Ferry avec l'association barreaux de Montpellier le 05 avril 2024. 75 élèves et étudiants ont été accompagnés, depuis octobre 2023, par FACE-HERAULT, le Barreau Artistique de Montpellier, l'Ecole de Formation des Avocats, et bien sûr leurs enseignants.



Campus Enedis Occitanie à Frontignan organisé dans le cadre des actions de la cité éducative de Sète en présence de la Dasen : 30 collégiennes réunies pour une présentation des métiers de Enedis tous accessibles aux femmes.

**Contacts IEN-IO :**  
 Ahmed.Bouhaba@ac-montpellier.fr  
 Sylvie.Bos@ac-montpellier.fr



*L'équipe du lycée Pierre Mendès France de Montpellier présentant la moto ayant participé au Bol d'Or (septembre 2023)*

# Chapitre II



UEA de l'Ecole élémentaire les Lavandins,  
Frontignan

**Inclure tous  
les élèves dans  
les apprentissages**

# SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ÉCOLE INCLUSIVE



Tél : 04 67 91 47 47 / Mail : [ce.0342069p@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0342069p@ac-montpellier.fr)

Dans les écoles et établissements scolaires de l'Hérault, il y a près de 14 000 élèves en situation de handicap.

Cette année, plusieurs dispositifs ont été ouverts :

- 2 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) supplémentaires dans les écoles du département : Ecole Jacques Chirac à Castelnau-le-Lez et Ecole Bouloche à Montpellier
- 3 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) supplémentaires dans les collèges du département : Collège Clémence Royer et Collège Clémenceau à Montpellier, Collège Henri IV à Béziers
- Une unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA) supplémentaire au sein de l'école maternelle Camille Claudel Lunel
- Une Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA) supplémentaire à l'école Eugène Pottier de Montpellier.

## Quelques Chiffres :

**168 ULIS** : unités localisées pour l'inclusion scolaire  
**45 ERSH** : enseignants référents pour la scolarisation des enfants en situation de handicap  
**82 PIAL** : pôles inclusifs d'accompagnement localisés  
**1 DAR** : dispositif d'autorégulation  
**6 UEMA** : unités d'enseignement maternelle autisme  
**2 UEEA** : unités d'enseignement élémentaire autisme  
**21 UEE** (unités d'enseignement externalisées)

## LES FORMATIONS

Dans le département, un focus est fait sur la mise en œuvre de l'école inclusive et l'accessibilité des apprentissages pour tous les élèves à travers la formation continue des enseignants. L'objectif est de développer leurs compétences pour favoriser et améliorer la scolarisation d'élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie.

Le Service Départemental de l'École Inclusive (SDEI) forme en priorité :

### Les cadres

Les chefs d'établissement,  
les inspecteurs  
(et leurs conseillers)...

### Tous les enseignants

Formations aux troubles du  
Neuro-Développement  
(TND)

Les formations suivantes ont été proposées en 2023-24 :

- Une journée d'accompagnement à l'emploi pour les AESH nouvellement recrutés
- Huit STAGES MIN (modules de formation d'initiative nationale) d'une semaine sur l'enseignement à des élèves en grande difficulté scolaire en relation avec les attentes de l'école, présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales ou des troubles des élèves porteurs d'autisme par la mise en œuvre des gestes professionnels adaptés à l'attention des enseignants spécialisés, non spécialisés et autres personnels des établissements scolaires (AESH notamment).
- L'accompagnement des candidats au CAPPEI par VAE ou voie de l'examen

- Le pilotage des DACS (directeurs de SEGPA), des enseignants de RASED (réseaux d'aides aux élèves en difficulté), des enseignants de classe relais tout au long de l'année avec des journées de formation
- Une journée de formation pour les enseignants débutants en SEGPA, en ULIS et sur le poste d'enseignant référent (ERSH)
- Des formations inter-catégorielles pour les Professeurs des Ecoles, des collèges et les AESH : le PIAL au service de la réussite des élèves en situation de handicap. A partir des besoins et des ressources locales, il s'agit de construire des gestes professionnels coordonnées entre les enseignants et les AESH afin de mieux garantir l'accessibilité des apprentissages et de conduire les élèves vers l'autonomie. Ces formations seront reconduites l'année prochaine au niveau des PIAL.
- Pilotage de l'équipe départementale des ERSH : 5 journées
- Formation et accompagnement des coordonnateurs ULIS du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré sur une journée.
- Accompagnement des enseignants d'Unité d'Enseignement Autisme : création d'un collectif pour co-développer les compétences professionnelles par l'échange et la mutualisation d'outils et de pratiques

#### ○ FOCUS :

En 2023-24, une formation aux troubles du spectre autistique (TSA) a été proposée dans le cadre des animations pédagogiques en collaboration avec le centre hospitalier (CHU) et le service du professeur Amaria BAGHDADLI.

Cette formation sera à nouveau proposée en 2024/2025.

## Dispositifs autisme : des dispositifs différenciés pour mieux répondre aux besoins de chaque élève

A la rentrée 2024, deux nouvelles unités d'enseignement autisme ouvriront leurs portes à Lunel et à Montpellier. Le premier dispositif d'autorégulation (DAR) du département a permis à l'école Jean Moulin d'accueillir des enfants avec troubles du spectre autistique au sein des classes ordinaires. Tous les personnels de l'école ont pu être formés à l'auto régulation et à l'accueil des élèves porteurs de TSA.

### Dispositifs d'autorégulation (DAR)

Les dispositifs d'autorégulation sont des dispositifs du médico-social implantés dans un établissement scolaire. Grâce à une équipe du médico-social (psychologue, éducateurs) et à l'enseignant d'autorégulation, les enfants avec troubles du spectre autistique étudient dans une classe ordinaire, tout en apprenant à maîtriser leurs émotions en parallèle. Si 7 à 10 élèves sont inscrits dans le dispositif, tous les personnels de l'école sont formés et l'autorégulation peut être enseignée à tous les enfants de l'école.

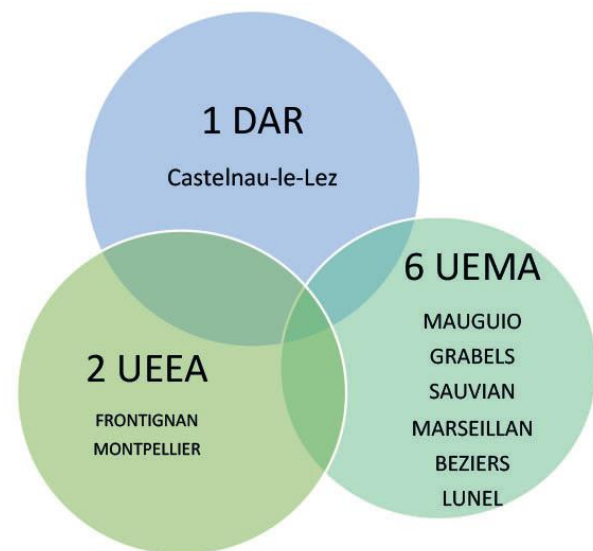
## Unités d'enseignement autisme (UEA)

**UEMA** : à l'école maternelle

**UEEA** : à l'école élémentaire

Ces unités d'enseignement constituent une modalité de scolarisation d'élèves d'âge préélémentaire ou élémentaire avec autisme, orientés vers un établissement ou un service médico-social et scolarisés dans son unité d'enseignement, implantée en milieu scolaire ordinaire.

Ces élèves seront présents à l'école sur le même temps que les élèves de leur classe d'âge et bénéficieront, sur une unité de lieu et de temps, d'interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques se référant aux recommandations de bonnes pratiques de la HAS (Haute Autorité de la Santé).



## Partenariats :

### Avec le Département

#### Cahier des charges

- Le Service Départemental de l'Ecole Inclusive (SDEI) a travaillé avec le département pour préparer la construction et la rénovation des collèges.

Ainsi, les unités localisées pour l'Inclusion Scolaire (Ulis) et les unités d'enseignement externalisées (UEE) seront mieux installées.

#### Le Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA)

En lien avec le Conseil Départemental, l'Agence Régionale de Santé et une implication de tous les acteurs de l'autonomie sur le territoire (MDPH, MDA, CCAS, CLIC, Maisons France Service, CAF, Assurance retraite, Assurance maladie, Communautés 360, DAC, CPTS...), le SDEI travaille à la mise en place du **Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA)**. Ce travail collaboratif tend vers une simplification et une amélioration **du parcours des usagers** grâce à une **responsabilité partagée par l'ensemble des acteurs**.

## Avec des services du secteur Médico-Social

### ○ FOCUS :

Le groupe SOS Solidarités, l'Education nationale, la ville de Sète et la Préfecture se sont associés dans un programme de Cité Éducative.

L'objectif est de rendre plus facile l'inclusion des enfants en situation de handicap dans la ville, à l'école, au centre de loisirs... Chaque partenaire met à disposition ses spécialistes pour faciliter l'inclusion des enfants, accompagner l'inclusion, orienter les parents.

## Avec les Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation (EMAS)

Les Equipes Mobiles d'Appui médico-sociale pour la Scolarisation, EMAS, ont pour objectif de maintenir la scolarisation d'élèves en situation de handicap.

Une EMAS préfiguratrice intervient depuis 2019 sur l'agglomération de Montpellier. Quatre EMAS sont réparties sur l'ensemble de l'Hérault.

- L'EMAS gérée par l'association au Service de l'Enfance couvre la zone HAUTS CANTONS ET BITTEROIS ;
- L'EMAS de la Fondation de l'Armée du Salut couvre la zone EST ;
- L'EMAS de l'association PEP34 couvre la zone NORD EST ;
- L'EMAS de Groupe SOS Solidarités couvre la zone CENTRE LITTORAL.

Les EMAS accompagnent les équipes pédagogiques par une écoute et un appui technique. Elles mettent leurs compétences à disposition de la communauté pédagogique et éducative des établissements scolaires et élaborent une vision globale de l'enfant et de ses besoins. Les EMAS apportent leur expertise ainsi que les ressources nécessaires à l'accompagnement des élèves présentant des besoins spécifiques.

### Les EMAS interviennent selon deux modalités :

Les saisines individuelles nécessitent la validation de l'Inspecteur de Circonscription et l'autorisation du personnel de l'établissement scolaire et de la famille. Cette saisine individuelle nécessite aussi des rencontres entre les EMAS et les professionnels et la famille. Elles imposent la connaissance du secteur et du territoire d'intervention pour favoriser un partenariat efficace au service de l'enfant.



## Le protocole d'intervention en saisine individuelle se déroule en 5 étapes ou plus en fonction des besoins.

1. La présentation de l'enfant notifié par le directeur ou chef d'établissement.
2. Une ou deux rencontres avec les parents (ou représentants légaux) en présence du chef d'établissement.
3. Des entretiens téléphoniques avec chaque partenaire sur une période de 15 jours.
4. La rencontre en individuel de l'enseignant et de l'AESH de l'enfant permet une compréhension des comportements de l'enfant. Une observation peut être réalisée.
5. Un second rendez-vous avec les parents et le directeur a pour objectif de faire un retour sur les échanges avec les partenaires. Ce rendez-vous permet une restitution des éléments de compréhension et d'analyse de la situation.



## Les Instances :

### Les PIAL

Depuis 2022, tous les élèves en situation de handicap inscrits dans une école ou un établissement public de l'Hérault peuvent bénéficier du Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé (PIAL). Le département compte 82 PIAL.

Les principaux objectifs du PIAL :

- Un accompagnement humain au plus près des besoins de l'élève en situation de handicap en vue du développement de son autonomie.
- Une souplesse organisationnelle de l'accompagnement humain pour les établissements scolaires et les écoles.
- Une évolution des modalités du travail des AESH.

Les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) sont affectés et gérés par les PIAL. Depuis le décret du 17/07/2023, ils peuvent prétendre à un CDI après 3 ans d'ancienneté.

### Les pôles ressources

Le département est divisé en 20 zones appelées circonscriptions du 1<sup>er</sup> degré. Chaque circonscription a un pôle ressource.

- Enjeu: répondre aux besoins d'apprentissage des élèves, à la demande d'un enseignant ou d'une école.
- Rôle: analyser les situations d'élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation.
- Constitution : personnes-ressources de l'Education Nationale (RASED, coordonnateurs, conseillers pédagogiques, enseignants maîtres formateurs, partenaires du médico-social...)

L'Equipe Départementale de l'Ecole Inclusive participe à une réflexion avec les pôles ressources pour redéfinir leurs missions.

# SCOLARISATION DES ENFANTS HOSPITALISÉS, MALADES OU ACCIDENTÉS

Tout élève malade ou accidenté, lors des périodes d'hospitalisation ou de convalescence à domicile, doit pouvoir poursuivre ses apprentissages.

**Deux unités d'enseignement à l'hôpital existent dans l'Hérault :**

- **L'une au CH de Béziers** avec deux enseignants : un en pédiatrie, un en pédo-psychiatrie.
- **L'autre au CHU Arnaud de Villeneuve de Montpellier** avec une coordonnatrice et neuf enseignants spécialisés du 1<sup>er</sup> degré qui sont implantés dans les services pédiatriques de cinq hôpitaux : Arnaud de Villeneuve, Lapeyronnie, Peyre Plantade, Saint Eloi et Gui de Chauliac. La prise en charge commence à partir de huit jours d'hospitalisation si l'état de santé du jeune patient (de la maternelle jusqu'à la terminale) le permet, et en lien avec sa famille. Elle peut durer de quelques jours à une année entière. Pour assurer la continuité de la scolarité des enfants et adolescents hospitalisés, les enseignants interviennent auprès des élèves, en salle de classe ou en chambre, toujours en liaison avec l'établissement scolaire d'origine (programme, manuels, contrôles...). Ils peuvent se déplacer

dans ces établissements lors des équipes éducatives et équipes de suivi de la scolarisation, et réaliser des bilans scolaires utiles dans un projet d'orientation. Des visioconférences sont mises en place en tant que de besoin, afin de maintenir le lien avec la classe et dispenser des enseignements supplémentaires. En cas d'hospitalisation sur une période d'examen (CFG, Brevet, Bac, BEP...), des dispositions particulières peuvent être mises en place au sein de l'hôpital. L'unité d'enseignement étant centre d'examen, il est possible de passer des épreuves sur place.

Quand le jeune patient quitte le CHU, un Accompagnement Pédagogique A Domicile ou à l'Hôpital (APADH) de l'Éducation Nationale peut être accordé (au domicile, en centre de rééducation...) pendant la convalescence du jeune ou en cas de reprise à temps partiel de sa scolarité.

Contact : [Gaelle.Reze.Ubeda@ac-montpellier.fr](mailto:Gaelle.Reze.Ubeda@ac-montpellier.fr)



# TEDI : TRAVAILLER ENSEMBLE À DISTANCE ET EN INTERACTION

Cette année dans le département de l'Hérault, le **SAPADHE (Service d'Accompagnement Pédagogique A Domicile à l'Hôpital ou à l'École)** a accompagné **139 élèves empêchés par des maladies graves et de longues durées de suivre leur scolarité dans un établissement.**

En complément de ces accompagnements proposés et afin d'assurer le lien humain avec les professeurs et camarades de classe de l'élève, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, a déployé depuis septembre 2021, un système de télé-présence robotisé nommé TED-i à disposition des établissements scolaires allant de la maternelle à l'université.

3 types de robots sont proposées en fonction de l'âge et du lieu de scolarisation de l'élève.

Les retours sont très encourageants. La mise en place d'un robot permet de créer des liens sociaux souvent inexistantes depuis de nombreux mois pour l'élève. Plusieurs sont revenus, suite au déploiement, dans leur classe physiquement sans appréhension. Pour d'autres élèves, suivre certaines disciplines à distance leurs a permis de passer des examens tels que le brevet ou le bac.

**BUDDY** est un dispositif mobile équipé d'un micro, d'une caméra, de plusieurs capteurs, d'un haut-parleur et d'un écran tactile. Il se recharge à partir d'un adaptateur qui se branche en bas et au dos du dispositif, et il se met en route par pression sur un bouton également situé dans cette zone. La connexion au réseau Wifi, au dispositif pilote et le réglage du volume d'émission sonore se font à partir de l'écran tactile.

C'est également depuis le dispositif de la classe que les modes « dynamiques » (déplacement du dispositif) et « statiques » (mouvements de la tête uniquement) sont choisis. Dans la classe, lorsque l'enseignement est « frontal », il est recommandé d'utiliser le dispositif en « mode statique » et de le laisser branché.

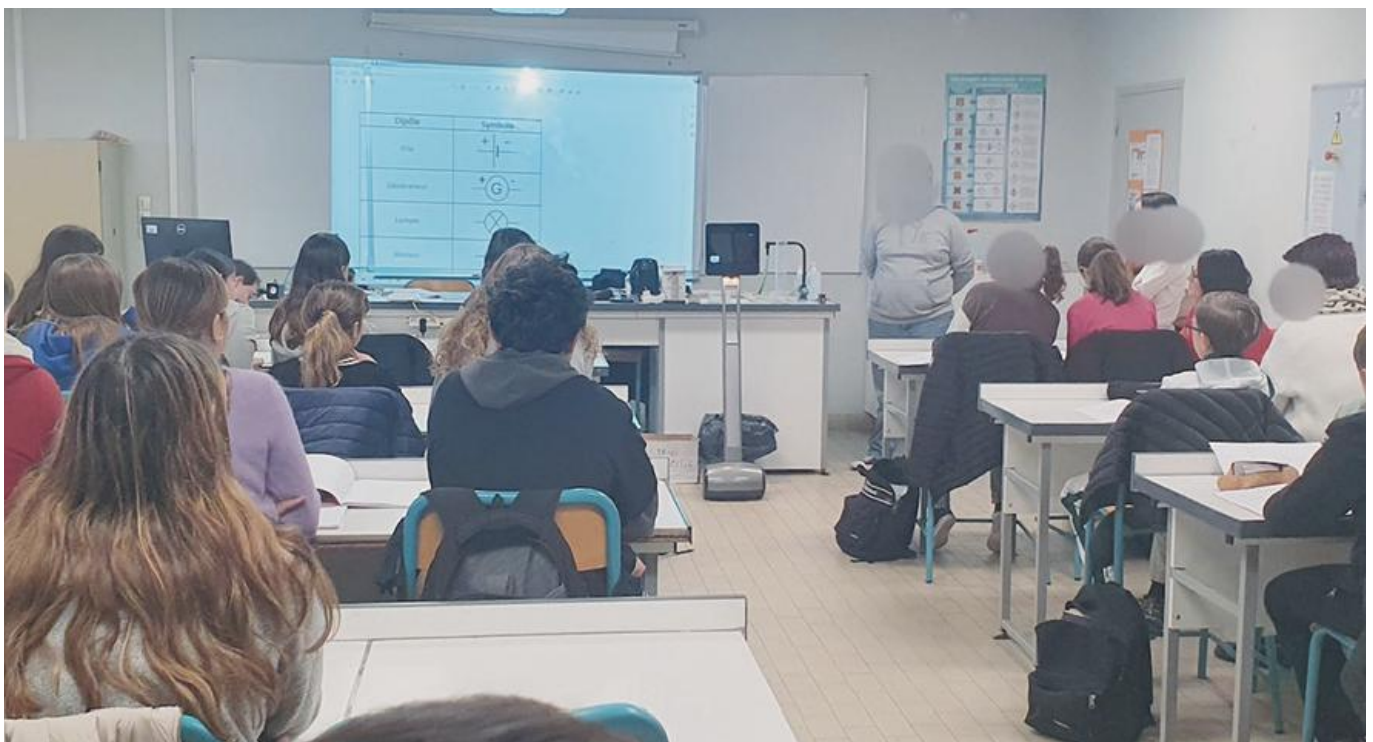
À distance, l'élève empêché pilote le BUDDY à partir d'une tablette tactile.

**Le TED-i BEAM** est plutôt destiné aux élèves adolescents du 2<sup>nd</sup> degré et de l'enseignement supérieur.

Il est équipé d'un micro, de deux caméras (dont une est dirigée vers le sol), de plusieurs capteurs, d'un haut-parleur et d'un écran. Il se recharge à une borne de chargement. Un clavier peut être branché à « la tête », notamment pour configurer la connexion Wifi et éteindre le dispositif.

Les autres commandes se réalisent depuis le dispositif pilote qui est un ordinateur portable.

Contact : [Julie.Guichard@ac-montpellier.fr](mailto:Julie.Guichard@ac-montpellier.fr)



Collège Crouzet, Servian



# SAS : STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT VERS LA SORTIE

La « structure d'accompagnement vers la sortie » (SAS), inaugurée à Montpellier en décembre 2022 par le garde des Sceaux et ministre de la Justice Éric Dupond-Moretti, est un nouveau type d'établissement pénitentiaire destiné à favoriser la réinsertion des détenus à l'issue de leur peine.

Elle accueille environ 144 détenus « en fin de peine ou purgeant des peines inférieures à deux ans ».

Actuellement un professeur spécialisé a créé des outils d'évaluation et de mesure qui permettent de faire une analyse fine du parcours et niveau scolaire du public présent.

Les premiers indicateurs permettent une analyse non exhaustive mais très révélatrice du niveau scolaire de la population incarcérée à la SAS. La moitié des détenus sont sans diplôme. Il y a près de 40 % d'entre eux qui déclarent avoir un diplôme de niveau 3 et seulement 7 % de niveau 4.

Pour l'année 2023/2024, 116 détenus sont allés à l'école de la SAS.

Parmi eux 18 ont obtenu le CFG (certificat de formation générale).

En moyenne, 50 détenus différents sont scolarisés chaque semaine. Cela représente plus de 30 % de la population de la SAS.

A noter que 40 détenus restent encore sur liste d'attente à la scolarité

Cette SAS complète les deux unités d'enseignement en milieu carcéral existantes dans l'Hérault, l'une à Villeneuve-Les-Béziers, l'autre à Villeneuve-Les-Maguelone, chacune étant dotée de cinq enseignants spécialisés. Elles s'inscrivent dans une perspective d'éducation permanente, de poursuite ou de reprise d'un cursus de formation. Ainsi, se sont environ 800 détenus, chaque année, qui se dotent de compétences nécessaires pour se réinsérer dans la vie sociale et professionnelle

Contact : [Julie.Guichard@ac-montpellier.fr](mailto:Julie.Guichard@ac-montpellier.fr)



# SCOLARISATION DES EANA ET DES EFIV DE L'ÉCOLE AU LYCÉE

## LES ELEVES ALLOPHONES NOUVELLEMENT ARRIVES (EANA)

En 2023-2024, 900 élèves originaires de plus de 60 pays ont intégré les établissements du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré du département de l'Hérault.

### Modalités d'inscription

En école élémentaire, la scolarisation fait suite à une affectation prononcée par le service de la scolarité de la mairie de la commune de rattachement.

En collège et lycée, l'affectation est prononcée par l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services de l'Éducation Nationale de l'Hérault (IA-DASEN).

### Modalités d'évaluation

Tous les élèves ont droit à une évaluation initiale en langue d'origine dont les modalités de mise en œuvre diffèrent selon les lieux et les niveaux de scolarisation.

Les accueils et évaluations des élèves peuvent être centralisés au sein d'espaces dédiés.

### Modalités de scolarisation

L'inclusion est la modalité première de scolarisation.

A ce titre, les élèves allophones nouvellement arrivés en France (EANA) sont scolarisés dès leur arrivée dans une classe ordinaire correspondant à leur âge et bénéficient d'un enseignement spécifique de FLS (Français Langue Seconde / Langue de scolarisation).

Dans la très grande majorité des cas, cet enseignement est dispensé au sein de dispositifs appelés UPE2A (Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants) qui offrent aux élèves un volume hebdomadaire de 9 heures dans le premier degré et 12 heures dans le second degré (15 heures pour les élèves non-scolarisés antérieurement).

Cet accompagnement particulier, alternant temps de regroupement pour l'enseignement de la langue et inclusion en classe ordinaire, s'inscrit sur une période d'un an à partir de la date d'arrivée en France. Les élèves peuvent bénéficier d'un soutien la deuxième année.

Les élèves du secondaire sont préparés au diplôme d'études en langue française dans sa version scolaire (DELFSO), reconnu au niveau international. Trois niveaux peuvent être présentés : A1, A2 et B1.

### ○ FOCUS :

#### ACCOMPAGNEMENT EN UPE2A PAR CONVENTION

Si l'école ou l'établissement où l'élève est affecté ne propose pas de dispositif spécifique pour l'apprentissage de la langue, il peut être admis en UPE2A sur une partie de son emploi du temps afin bénéficier d'un enseignement de FLS, l'inclusion en classe ordinaire se déroulant dans son école ou établissement d'affectation. Cet accompagnement est formalisé par une convention entre les écoles / établissements et la famille.

## LES ESPACES D'ACCUEIL

### Montpellier

Espace Léopold Sedar Senghor  
(Collège Port Marianne)

04 67 99 30 91

[espace.sedarsenghor@ac-montpellier.fr](mailto:espace.sedarsenghor@ac-montpellier.fr)

Accueil et évaluation des élèves du second degré.

### Béziers

Espace Jean Perrin (Collège Jean Perrin)

04 67 76 95 51

[eana.0341066z@ac-montpellier.fr](mailto:eana.0341066z@ac-montpellier.fr)

Accueil et évaluation des élèves de la maternelle au lycée.

## Le CASNAV

Le Centre Académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants de familles itinérantes et de voyageurs à une triple mission : il est pôle d'expertise auprès du IA-DASEN de l'Hérault, instance de coopération et de médiation dans une dimension partenariale, et centre de ressources et de formation.



Contact : [casnav34@ac-montpellier.fr](mailto:casnav34@ac-montpellier.fr)

Tél : 04 67 91 50 14



## LES ELEVES ISSUS DE FAMILLES INTINÉRANTES ET DE VOYAGEURS (EFIV)

Selon la circulaire de 2012, les EFIV sont « des élèves issus de familles itinérantes et de familles sédentarisées depuis peu, ayant un mode de relations discontinues à l'école. Les élèves concernées vivent dans des familles dont les déplacements ne favorisent pas, ou n'ont pas favorisé la continuité scolaire et les apprentissages. »

Afin de renforcer la continuité scolaire, l'inscription et l'inclusion de ces élèves dans une école ou un établissement doivent être le plus rapide possible.

### Modalités d'inscription

En école élémentaire, la scolarisation fait suite à une affectation prononcée par le service de la scolarité de la mairie de la commune de rattachement. En cas de refus d'inscription, une admission provisoire est possible.

En collège et lycée, l'affectation est prononcée par l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services de l'Éducation Nationale de l'Hérault (IA-DASEN).

A leur arrivée, sauf avis de maintien, les EFIV sont inscrits dans leur classe d'âge.

### Attention :

Comme tous les enfants installés sur le territoire français, le droit à l'instruction est inaliénable.

Lors de l'inscription d'un élève, l'absence de justificatif de domicile ou de certificat de vaccination ne peuvent empêcher la scolarisation immédiate. La famille dispose d'un délai de 3 à 6 mois, selon la nature des documents, pour les transmettre.

Une attestation sur l'honneur selon le décret 2020 811 est considéré comme un justificatif de domicile.

### Modalités d'évaluation et de scolarisation

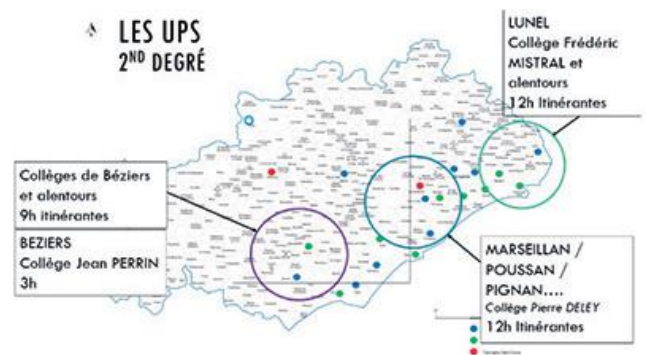
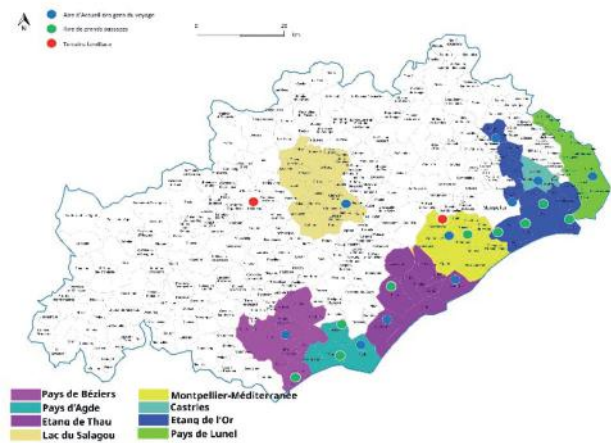
Dès leur arrivée, les EFIV sont évalués et peuvent bénéficier, suivant leurs besoins d'un temps de remédiation au sein d'un dispositif UPS (Unité Pédagogique Spécifique). Si l'élève est inscrit dans une zone dépourvue d'UPS, il est important de contacter le CASNAV et le Chargé de mission EFIV.

Cette prise en charge particulière, alternant temps de regroupement et inclusion en classe ordinaire, s'inscrit dans un temps limité lié à la période de stationnement des EFIV et à leurs besoins en remédiations.

L'IEF (Instruction En Famille) / CNED est depuis 2019 dérogatoire et peut être obtenue dans le cas d'une itinérance avérée. Les élèves inscrits au CNED peuvent également être inscrits dans des établissements (Collège/lycée) durant des périodes données.

### Les Dispositifs UPS 1<sup>er</sup> degré

### Les Dispositifs UPS 2<sup>nd</sup> degré



### ○ FOCUS :

#### Chargé de Mission EFIV 34

Le chargé de mission EFIV a pour mission de favoriser et renforcer la scolarisation des EFIV sur l'Hérault.

Il coordonne les dispositifs UPS 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré du département et apporte son expertise aux différents partenaires concernant la scolarisation de ce public spécifique.

#### Chargé de Mission EFIV 34 :

frederic-louis.bernard@ac-montpellier.fr /  
0624843144

### Le CASNAV

Le Centre Académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et les enfants de familles itinérantes et de voyageurs est à la fois pôle d'expertise auprès du IA-DASEN de l'Hérault, instance de coopération et de médiation et centre de ressources et de formation pour les enseignants.

Contact : [casnav34@ac-montpellier.fr](mailto:casnav34@ac-montpellier.fr)

Tél : 04 67 91 50 14



## LES ENFANTS DE FAMILLES GITANES ET L'ÉCOLE

PAROLES CROISÉES POUR  
UNE ALLIANCE ÉDUCATIVE

Mercredi 20 mars 2024

Université Paul Valéry  
Montpellier 3

Site Saint Charles

Salle des Colloques 1



### La Mission académique de scolarisation des enfants de familles gitanes

Elle œuvre, au sein de l'école inclusive, à l'égalité des chances pour et avec les enfants et adolescents de familles gitanes quand ils cumulent des difficultés scolaires et sociales indépendantes de leur origine.

Elle a **pour objectifs** de contribuer au développement de dispositifs inclusifs et d'une plus grande mixité de la carte scolaire, de faire évoluer les représentations pour favoriser une scolarité pleine et entière de tous, d'étendre l'ambition scolaire jusqu'à 16 ans et l'ambition de formation jusqu'à 18 ans, de consolider l'alliance éducative avec les familles pour rassurer et contribuer au partage des savoirs, de former / partager avec les équipes les démarches pédagogiques adaptées, et enfin de s'inscrire dans la continuité et la durée grâce à un pilotage académique renforcé.

Dans l'Hérault, des dispositifs inclusifs spécifiques, les Unité pédagogique de réussite (UPR), sont expérimentés au collège à Montpellier et Agde. Ces dispositifs permettent à des élèves en grand retard scolaire de bénéficier de soutien spécifique pour se réappro-

prier les bases non acquises en primaire tout en suivant des cours en classe ordinaire du niveau d'âge correspondant. En parallèle, des activités interculturelles sont proposées en partenariat avec des associations socio-éducatives locales pour expliciter et valoriser les cultures gitanes comme faisant partie intégrante de la région, avec par exemple des visites de classes au Festival Gipsy Bohème à la Halle tropisme de Montpellier (du 3 au 6 septembre) mais aussi des expositions consacrées à l'Histoire des populations tziganes dans les écoles. Ce sont enfin de nombreuses rencontres et formations pour les enseignants qui permettent de renforcer le réseau avec les partenaires, acteurs associatifs, chercheurs, parents d'élèves, à l'image de la Première rencontre académique qui a eu lieu le 20 mars 2024 à Montpellier.

<https://www.pearltrees.com/t/scolarisation-enfants-familles/id73032018>

Dans la continuité du projet Connexions (2016-2019), l'Académie de Montpellier porte un poste de **chargé de mission pour la scolarisation des enfants issus des bidonvilles à Montpellier**, rattaché au CASNAV. Son travail consiste à veiller au droit et au devoir d'instruction scolaire, à accompagner les élèves dans leur scolarité et à entretenir les relations entre les familles et les écoles, en partenariat avec les services de l'État, les collectivités territoriales et les associations. En outre, il assure le **suivi de projets innovants** en faveur des élèves à besoins éducatifs particuliers en situation de précarité : dans ce cadre, il accompagne les deux postes de médiatrices scolaires inclusives en classe ordinaire (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés), financés par la DIHAL<sup>1</sup> et portés par le GIP Formavie. Il assure également la **coordination de la médiation scolaire associative** dans une perspective de mutualisation des informations et d'harmonisation des pratiques : trois postes de médiateurs scolaires, financés par la DIHAL et le FSE<sup>2</sup> sont portés par les associations AREA et Cimade. Par ailleurs, le chargé de mission a accompagné la DASEN et des Inspecteurs généraux sur un bidonville à Montpellier. La délégation de l'IGESR<sup>3</sup> a unanimement apprécié les rencontres et les échanges proposés.

1 - Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement.

2 - Fonds Social Européen.

3 - Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche.

Contact : [casnav34@ac-montpellier.fr](mailto:casnav34@ac-montpellier.fr)

Tél : 04 67 91 50 14

# ACCUEIL ET SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS

Le Plan d'Action pour l'École Maternelle (janvier 2023) réaffirme : « L'école maternelle, première étape du parcours scolaire des enfants, est une étape déterminante pour l'épanouissement des élèves, la réduction des inégalités, notamment en matière de développement du langage, et la réussite ultérieure des élèves. »

La scolarisation des enfants de moins de 3 ans offre **une année supplémentaire aux enfants issus de milieux les plus modestes et éloignés de la culture scolaire**. Elle repose sur un accueil bienveillant de l'enfant et de ses parents, l'explicitation des atouts, enjeux et spécificités de la scolarisation des plus jeunes par des gestes professionnels et des outils de communication adaptés.

**Cette scolarisation précoce vise à :**

- Familiariser l'enfant et ses parents au contexte scolaire
- Construire un lien de confiance pérenne entre la famille et l'école
- Construire les premières acquisitions langagières et mathématiques
- Réduire les inégalités scolaires

**Pour l'année 2024/2025 le département de l'Hérault compte :**

- 20 classes spécifiques dédiées, avec une ouverture à l'école maternelle Vincent Van Gogh (Montpellier Ouest)
- 4 classes passerelles



École maternelle Les Tamaris - Béziers



École primaire publique de Ganges

## Quelques leviers déployés dans le département pour réussir cette scolarisation précoce

### La formation des personnels

Pour renforcer les compétences et les savoirs spécifiques à la toute petite enfance, les enseignants des dispositifs et classes passerelles du département bénéficient d'une formation de 12 heures, dont 6 heures accompagnées par les directeurs, les conseillers de circonscription et les coordonnateurs de réseau.

La formation proposée repose sur des apports théoriques, des partages de pratiques, la construction d'outils ainsi que sur des temps de rencontres et d'échanges avec des partenaires de la petite enfance pour croiser les regards et rendre effective la complémentarité des métiers nécessaire pour atteindre les objectifs de la scolarisation précoce.

### Un document de recommandations à la mise en œuvre du projet pédagogique et éducatif

Avec la collaboration des enseignants et des directeurs des dispositifs et classes passerelles ainsi que des coordonnateurs de réseau du département, la Mission maternelle 34 a élaboré un document de recommandations diffusé à l'ensemble des écoles maternelles concernées. Ce document se fonde sur les 10 principes énoncés dans la circulaire du 18 décembre 2012 établissant les conditions de réussite de l'accueil des très

jeunes enfants et de leurs familles. Il propose des éléments de références et des recommandations sur l'accueil des enfants et des parents, l'organisation des apprentissages dans un environnement sécurisant et évolutif, la coopération avec les parents et le travail en équipe avec les différents partenaires autour de l'enfant. Il sert d'appui aux enseignants et aux directeurs ainsi qu'à l'ensemble des partenaires.

### La prise en compte des besoins spécifiques des jeunes enfants

Dans la classe, les enseignants accompagnés des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des écoles Maternelles) et parfois de spécialistes de la petite enfance (un Educateur Jeunes Enfants) pour les classes passerelles, veillent à assurer le bien-être des très jeunes enfants en répondant à leurs besoins spécifiques. Sont pris en compte les besoins physiologiques, affectifs et relationnels, moteurs et sensoriels ainsi que cognitifs des enfants.

**C'est parce que l'enfant apprend qu'il est bien  
Et, c'est parce qu'il est bien qu'il apprend**

### Focale sur la prise en compte des besoins cognitifs des jeunes enfants

L'élève de moins de trois ans débute un long parcours scolaire. Dès cette première année, il se construit sur sa présence à l'école et construit ses premiers apprentissages fondamentaux, notamment le langage. En effet, le niveau de langage des enfants à l'école maternelle est le meilleur prédicteur de leur réussite scolaire.

Les recherches sont claires, les très jeunes enfants développent très tôt, in utero, des compétences qui concernent tous les aspects de la cognition : langage bien-sûr, mais aussi physique des objets, géométrie, navigation dans l'espace. Ils ont précocement une conscience du monde, une connaissance de soi et des autres.

**« L'interaction de l'enfant avec les personnes et le monde qui l'entoure favorise son développement cognitif et affectif »** Rapport de la commission des 1 000 premiers jours. Là où tout commence. Septembre 2020



Ecole maternelle Anatole France - Frontignan

### La scolarisation précoce, espace de jeu et de langage :

#### Exemples de jeux et supports utilisés pour développer le langage chez les tout-petits

Le langage partout mais aussi des formes et des couleurs ou encore de riches interactions sociales.

Sortie médiatique afin de découvrir des danses occitanes avec les élèves de la classe Ulis de l'école élémentaire voisine.

### Des actions significatives pour renforcer la relation école/famille

Depuis la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, les parents sont invités à participer et à coopérer dans la logique de la coéducation ou du partenariat avec l'institution. Cette relation parent(s)-enseignant(s)/partenaire(s)-école est considérée comme un des facteurs de la réussite scolaire de l'élève. Notamment dans le cadre de la prévention du décrochage scolaire ; et encore plus en éducation prioritaire.

### La co-éducation repose sur trois principes :

- **La parité d'estime** = reconnaître la légitimité et le rôle de chacun au sein de la communauté éducative et respecter ce rôle.
- **Le principe de coopération** = travailler ensemble, de manière à bien identifier l'action, les spécificités de chacun et les zones de recouvrement des actions des parents et des enseignants.
- **Le principe d'explication** = pour obtenir cette coopération, il faut que les familles connaissent l'organisation du système scolaire, ses attentes, les enjeux, les étapes clés et ce que l'on attend d'eux en termes d'accompagnement de leurs enfants.

Juin 2024. **Accueil des nouvelles familles et de leurs enfants** avec visite de l'école et rencontre avec la psychologue de l'EN ainsi que les professionnels de santé de la PMI dans le cadre de leurs missions de prévention et de soutien à la parentalité.

**L'espace parents** est un lieu dédié aux rencontres entre parents, enseignants et tous les partenaires. Plusieurs événements de l'école y sont organisés (café des parents, temps d'échanges, ateliers autour de la parentalité, ateliers parents/enfants...) avec toutes les personnes concernées. Cet espace est un endroit privilégié pour nouer des relations de confiance avec les différents intervenants de l'école. Les parents de la classe passerelle sont invités à fréquenter cet espace très régulièrement dans l'année par les actions mises en place.



Ecole maternelle Geneviève Bon - Montpellier

Contact : [Leila.Vieira-E-Silva@ac-montpellier.fr](mailto:Leila.Vieira-E-Silva@ac-montpellier.fr)

# Chapitre III



*Collège Les Garrigues, Montpellier*

**Accompagner  
tous les élèves vers  
leur réussite scolaire**

# 100 % DE RÉUSSITE

Dédoublement des classes de GS, CP et de CE1 en éducation prioritaire

« Donner à chacun les mêmes chances de réussir »

Le dédoublement des classes de GS, CP et CE1 en éducation prioritaire vise à offrir aux enfants et aux élèves issus de milieux défavorisés un encadrement renforcé pour garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux, prédictifs d'un parcours scolaire réussi et de la formation d'un citoyen libre et responsable.

## Sur le département de l'Hérault :

- depuis la rentrée 2019, l'ensemble des classes de CP et de CE1 implantées en réseaux d'éducation prioritaire sont dédoublées et le déploiement de la mesure a débuté pour les classes de GS ;
- en cette rentrée 2023, **286 classes de CP et de CE1** ainsi que **47 classes de GS**, respectivement réparties sur 38 écoles de Rep et Rep+ dans 8 circonscriptions, bénéficient ainsi de la mesure de dédoublement ;
- une mission départementale partie prenante des deux pôles d'expertise Maîtrise de la Langue et Mathématiques, composée d'un groupe pluricatégoriel de personnels (IEN, CPC, CPD, directeurs, académie de Montpellier / Faculté d'éducation de l'université de Montpellier) contribue au pilotage départemental de la mesure de dédoublement par :
  - > la proposition d'un cadre partagé de pilotage sur l'exploitation des évaluations nationales à destination des circonscriptions et des directeurs d'école ;
  - > la conception et la mise en œuvre d'actions de formation à destination des enseignants exerçant en classe dédoublée et un accompagnement renforcé des équipes de circonscription.

## Particularités :

Un accompagnement stratégique pour renforcer la cohérence de la mesure :

- du département vers les circonscriptions : informer, accompagner, former et mutualiser les outils ;
- des circonscriptions vers les écoles : la circonscription constitue le niveau de proximité de la mesure en termes de réussite ;
- écoles en interne : Valoriser le rôle de pilotage du directeur dans l'accompagnement de la mesure, renforcer la continuité GS/CP et faciliter la transition vers le CE2.

## ○ FOCUS :

1 - En 2023-2024, les membres de la mesure départementale de l'Hérault ont mis à disposition une « valise actualisée » propice à l'impulsion pédagogique des évaluations repères au niveau des circonscriptions et des écoles.

2 - Dans le cadre de l'accompagnement, les visites départementales ont porté à la fois sur les équipes d'école identifiées par les IEN et sur le positionnement des directeurs d'école dans le cadre de la loi Rilhac.

## Dédoublement des classes de GS, CP et de CE1 en éducation prioritaire Département de l'Hérault - Rentrée 2024

Réseaux d'éducat prioritaire	REP+					REP				
	Béziers centre	Béziers ville	Montpellier Nord	Montpellier Ouest	Sète	Béziers centre	Béziers ville	Lunel	Montpellier Centre	Montpellier Sud
Nombre d'écoles élémentaires ou primaires ou maternelles	6	9	14	16	4	5	2	9	4	3
Nombre de classes dédoublées	31	43	60	85	15	17	14	46	30	14
Total classes dédoublées REP+/REP	234					121				
Total classes GS, CP et CE1 dédoublées	355									



# L'ÉDUCATION PRIORITAIRE DANS L'HÉRAULT

Une action pédagogique renforcée et des moyens spécifiques pour 12 réseaux d'éducation prioritaire :

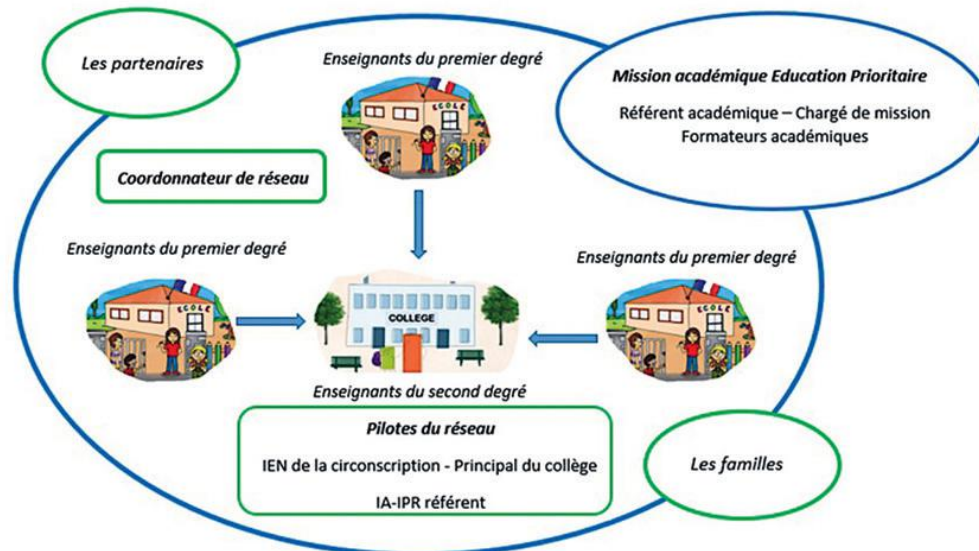
**7 réseaux REP+ soit 7 collèges et 49 écoles.**

*REP+ Escholiers de la Mosson ; REP+ Garrigues ; REP+ Rimbaud ; REP+ Veil (Montpellier)  
REP+ Krafft ; REP+ Riquet (Béziers) ; REP+ Moulin (Sète)*

**5 réseaux REP soit 5 collèges et 23 écoles**

*REP Philippe ; REP Pagnol (Montpellier) ; REP Perrin ; REP Henri IV (Béziers) ; REP Mistral (Lunel)*

Avec l'appui de **4 Cités éducatives** (Montpellier Mosson, Béziers, Lunel, Sète).



**Un pilotage et une animation en réseau :** Le comité de pilotage de réseau co-piloté par le chef d'établissement du collège, l'IEN et l'IA-IPR référent avec l'appui d'un coordonnateur de réseau, permet de mettre en œuvre un projet de réseau avec l'appui de partenaires du territoire : délégué du préfet, collectivités, partenaires associatifs....

• **Des classes REP et REP+ dédoublées :**

100 % des classes sont dédoublées en CP et CE1  
Finalisation des dédoubllements des classes de Grande section à l'école maternelle (+21 dispositifs à la rentrée 2024)

• **Une possibilité de dispositifs de scolarisation des moins de 3 ans. (cf page...)**

• **Un référentiel Education Prioritaire pour accompagner les pratiques pédagogiques**

[https://www.reseau-canope.fr/education-prioritaire/fileadmin/user\\_upload/user\\_upload/accueil/Referentiel\\_de\\_l\\_education\\_prioritaire.pdf](https://www.reseau-canope.fr/education-prioritaire/fileadmin/user_upload/user_upload/accueil/Referentiel_de_l_education_prioritaire.pdf)

- Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun,
- Conforter une école bienveillante et exigeante
- Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire
- Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
- Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels

• **Thématiques des formations déclinées en éducation prioritaire en 23-24 (thèmes majoritaires)**

- Analyse des évaluations nationales
- Valeurs et esprit critique
- Autonomie de l'élève, différenciation, coopération
- Développement des compétences psychosociales des élèves
- Poursuite du dispositif Agapé (Accompagner Grâce A la Parole des Élèves)

« **Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire** » : Focus sur quelques actions menées dans les réseaux EP en 2023-2024

• **Le dispositif Classe ouverte en activité dans le REP+ Simone Veil à Montpellier (école maternelle Bon et école élémentaire Armstrong)**

Le dispositif « Classe ouverte en activité », c'est la possibilité donnée aux parents d'assister à un moment de classe afin de voir concrètement qui se passe dans l'école et en classe et comment apprennent leurs enfants pour mieux les accompagner et les soutenir dans leur scolarité.

- Une préparation des parents en amont de leur visite en classe (Café des parents)
- Une préparation des enseignants à l'écoute active et empathique

- Un temps de classe ouverte en activité avec un petit groupe de 4/5 parents
- Un « débriefing » avec les parents pour échanger sur ce qui a été vu et explicité

49 parents participants, 10 classes ouvertes en activité, 41 parents participants au Café des parents

Paroles de parents : « Vous faites tout ça pour nos enfants ! »

« Je vais en parler aux autres parents. »

« J'ai vu ... Je vais refaire à la maison. »

• **Deux projets autour des jeux de société dans le REP Pagnol qui déclinent l'alliance éducative (école maternelle Hélène Boucher)**

- Un partenariat avec l'association « Jouons en Ludothèque » pour les classes de grande section

Il y avait de nombreux jeux de société à l'école mais ces jeux étaient sous-utilisés. Par ailleurs, l'équipe des enseignants de grande section cherchait un moyen de faire entrer les parents dans l'école, dans un contexte motivant pour les enfants et pour les parents, accessible, porteur de sens et de culture en lien avec les apprentissages. Les ateliers jeux de société permettaient de faire coexister tous ces objectifs et de faire connaître l'association afin que parents et enfants puissent s'y rendre en dehors de l'école.

Un après-midi par semaine pendant 5 semaines, l'intervenante au côté des enseignantes a présenté les jeux, joué avec les enfants, les parents : jeux coopératifs, jeux de plateau, jeux en bois, jeux de cartes, jeux de motricité fine et d'habileté. Les élèves pouvaient être accompagnés ou jouer en autonomie.

- Un projet de liaison GS-CP autour des jeux de société

Ce projet de liaison, démarré très tôt dans l'année scolaire, a permis aux élèves de GS de faire connaissance avec une enseignante de CP, et de se rendre compte que les élèves de CP sont « presque comme nous, juste un peu plus grands ». Les moments de jeux sont très ritualisés, les enfants tournent dans des groupes mixtes GS/ CP, comprennent l'importance des règles, des tours de jeux, s'écoutent, interagissent et apprennent à perdre.

A chaque séance des parents participaient : ils ont pu investir les lieux scolaires, découvrir les jeux, échanger avec les enseignantes, jouer avec leurs enfants et leurs camarades et constater les progrès de leur enfant.

Contact : [sandrine.faure@ac-montpellier.fr](mailto:sandrine.faure@ac-montpellier.fr)



Les équipes des écoles Galilée et Averroes à Montpellier (CitéEducatrice Mosson) et l'artiste C.Tricard ont réuni 275 élèves pour une œuvre monumentale qui rassemble tout un quartier.

# PLAN MATHÉMATIQUES

## PROJET OCCITAN :

L'ensemble des RMC de l'Hérault ont travaillé sur une série de problèmes des cycle 1, 2 et 3 en lien avec le projet pédagogique occitan 2023/2024 : « Lo vergièr de Zelí ».

Les enseignants ont ainsi pu finaliser ce projet par une semaine de différents types de problèmes mathématiques en lien avec le vocabulaire et les thèmes travaillés cette année.

## LA BOSSE DES MATHS :

Déploiement d'un concours mathématique au sein des écoles de la ville de Béziers impliquant les élèves du CP au CM2.

Objectifs :

- Prendre en compte l'hétérogénéité des élèves grâce à 3 niveaux de difficultés.
- Favoriser l'enrôlement des élèves par un travail de résolution en équipe.
- Proposer régulièrement des temps de résolution de problèmes en classe.
- Travailler l'ensemble des différents types de problèmes

## Au Collège des Garrigues, on fait des défis maths pour la liaison CM2/6<sup>ème</sup> :

146 élèves de CM2 et 130 élèves de 6<sup>ème</sup> résolvent des problèmes ensemble au cours de défis mathématiques.

Mais les élèves de GS (122) et de CP (115) ne sont pas en reste. Ils sont tutorés par des élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> du collège pour résoudre des défis mathématiques.

Les RMC sont intervenus, seuls ou à plusieurs, sur différentes formations, dans diverses circonscriptions : Formation des PES, zil, néo dédoublés du département (GS, CP, CE 1)...



Contact : [henri.barbero@ac-montpellier.fr](mailto:henri.barbero@ac-montpellier.fr)



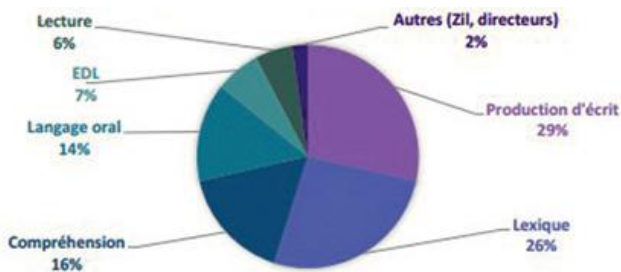
# PLAN FRANÇAIS

## Quelques principes

Septembre 2024 sera la cinquième rentrée du plan français qui doit se dérouler sur 6 ans. Les enseignants plébiscitent ce modèle de formation qui est prévu sur 30 heures (18h hors temps scolaire + 12h sur temps de classe). Les 20 RFC (référents français de circonscription) qui accompagnent les constellations leur exposent les principes majeurs : la formation entre pairs, la liberté de choisir son sujet de formation, l'échange de pratiques et l'analyse de l'activité de l'élève.

## Les thématiques des constellations en 23-24

La production d'écrit et le lexique sont les deux thématiques qui ont émergé le plus souvent dans les constellations. La demande de formation en production d'écrit fait écho au rapport IGéSR de juillet 2023.



## Des constellations intra ou inter-écoles ?

Les deux pratiques sont possibles et présentent des avantages spécifiques.

Les constellations intra-écoles permettent aux enseignants d'une même structure de mieux appréhender la progression pédagogique au sein du cycle (voire inter-cycles) en donnant la possibilité aux enseignants d'observer ce qui se fait à chaque niveau. Une culture d'école se développe et s'installe ainsi de manière pérenne.

Les constellations inter-écoles favorisent l'échange de pratiques et développent la confrontation de « culture d'école » en permettant aux enseignants de découvrir un tout autre fonctionnement, des manuels variés, des programmations pensées de manière différente et des gestes professionnels qui viennent étayer l'ensemble.

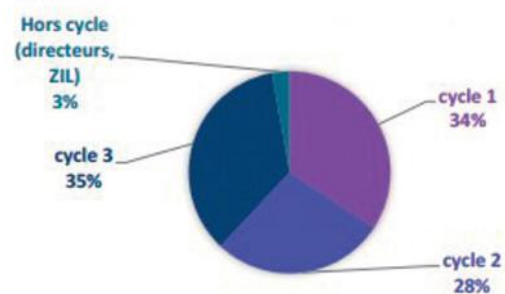


## Le Plan Français en chiffres : les enseignants formés

2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
900	835	616	611

2 964 enseignants formés en 4 ans, ce qui représente 63,5 % des enseignants à former sur le département de l'Hérault.

## La répartition des formés par cycle



### FOCUS :

#### Témoignages de RFC

A la question « Qu'évoque pour vous le plan français ? », voici les réponses des RFC.



## Des parcours de formation diversifiés pour les RFC

En 2023-2024, les RFC ont pu s'inscrire sur 3 parcours de formation différents. En 2024-2025, ce sont 5 parcours qui seront proposés dès la rentrée : un avec Patrick Picard (Ifé) sur les gestes formateurs, un autre avec André Tri-cot (Épsilon) sur les effets de la formation sur la réussite des élèves, un troisième avec Sandrine Bazile (LIRDEF) et Marion Sauvaire (Inspé Toulouse) sur le sujet lecteur et le débat interprétatif, un spécifiquement pour les Néo-RFC (avec apports didactiques sur les 3 premières années du plan français) et le dernier sera consacré au Dire - Lire - Ecrire avec de nouveaux conférenciers.

Contact CPD mission français  
Aude.Lecler@ac-montpellier.fr

# LES CITÉS ÉDUCATIVES, UN LABEL D'EXCELLENCE



Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes, de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles consistent en une grande alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'État, des collectivités, associations, habitants.

À travers les Cités éducatives, le Gouvernement veut ainsi fédérer tous les acteurs de l'éducation scolaire et périscolaire, dans les territoires qui en ont le plus besoin et où seront concentrés les moyens publics. L'ambition n'est pas d'être un dispositif de plus mais de mieux coordonner les dispositifs existants et d'innover pour aller plus loin.

Les Cités éducatives sont des territoires qui s'organisent pour répondre collectivement à un défi éducatif d'ampleur. L'enjeu est de pouvoir accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie.

## Les grands objectifs :

Trois grands objectifs guident l'ambition des cités éducatives sur le terrain, qui se traduisent par de très nombreuses actions pour les 0-25 ans des quartiers concernés :

Conforter le rôle de l'école : là où elle est particulièrement attendue, l'École doit être plus attractive et rayonnante sur son environnement.

Promouvoir la continuité éducative : la continuité éducative doit être organisée autour de l'école, afin de construire un lien continu avec les parents et les autres adultes contribuant à la réussite dès le plus jeune âge et dans le périscolaire.

Ouvrir le champ des possibles : les enfants et les jeunes doivent trouver, dans leur environnement, les clés de

l'émancipation. Les partenaires visent ici à multiplier les opportunités d'ouverture et de mobilité sur le monde extérieur.

**Le 25 AVRIL 2024, Rencontre académique pilotée par Madame la Directrice académique pour impulser via 4 groupes de travail les conditions du « Faire Cité Ensemble ».**

**7 délégations réunies ce jour, représentants chacune des cités éducatives de l'académie : Perpignan, Lézignan Corbières, Béziers, Sète, Montpellier, Lunel, Nîmes.**

Les objectifs de cette rencontre académique visent à :

- Assurer un niveau de connaissance partagée entre tous les acteurs, grâce à un état des lieux par site
- Coordonner les cités éducatives autour d'objets de travail concertés, les 4 thématiques choisies lors de cette rencontre, chacune donnant naissance à un groupe de travail
- Faire vivre ces 4 groupes de réflexion, sur ces objets de travail concertés communs aux 7 cités éducatives de l'académie de Montpellier afin d'améliorer l'offre de réponses possibles face aux manques existants.
- Thématiques communes retenues collectivement : la parentalité, la communication, l'évaluation des actions portées, la persévérance et l'appétence scolaire.

**En 2024, les 3 premières Cités éducatives labellisées du département de l'Hérault ont obtenu le renouvellement de leur label : Béziers, Sète, Montpellier.**

**Le département de l'Hérault accueille désormais 3 nouvelles cités éducatives : Agde, Bédarieux, Lodève.**

Chacune d'elle, à travers ces partenariats institutionnels et territoriaux forts s'engagent au coté de la Dsden, et de la préfecture

à œuvrer pour conforter le rôle de l'école, à promouvoir la continuité éducative, et ouvrir le champ des possibles des 0 - 25 ans

en lien avec leur famille, les associations et ressources locales.

Contact  
Marie-Claude.Gouloumes@ac-montpellier.fr



## Cité éducative de Sète Quartiers Centre-ville – Ile sud et Ile de Thau

**Renouvellement du label cité éducative à budget Etat constant, avec périmètre identique.**

8 000 Habitants résident dans le périmètre de la Cité éducative :

15 établissements concernés : 9 Ecoles, 3 Collèges, 3 Lycées.

1 000 Elèves impliqués en 1<sup>er</sup> degré, 1 300 en Collège, 3 000 élèves associés en Lycée

Partenaires : Agglo-pôle, CCAS, CD, PMI, CRIA 34, Associations

### **Axe 1 : Conforter le rôle de l'école**

- 1.1 Qualifier des espaces de scolarisation innovants, valorisants et inclusifs
- 1.2 Renforcer un travail de continuité éducative et pédagogique
- 1.3 Lutter contre le décrochage scolaire

### **Axe 2 : Renforcer la continuité éducative**

- 2.1 Anticiper des conditions d'inclusion favorable dès le plus jeune âge
- 2.2 Renforcer l'alliance éducative entre les familles et les institutions
- 2.3 Renforcer la prévention et structurer la dynamique en faveur de la jeunesse

### **Axe 3 : Ouvrir le champ des possibles**

- 3.1 Réduire les situations d'illettrisme
- 3.2 Éduquer au numérique et l'intégrer comme outil pédagogique et préventif
- 3.3 Favoriser le pouvoir d'agir de la jeunesse



## Cité éducative de Montpellier Quartier Mosson

**Renouvellement à budget Etat constant, avec périmètre identique et intégration du lycée du secteur vécu, le Lycée J Monnet.**

29 000 Habitants résident dans le périmètre de la Cité éducative :

28 établissements concernés : 24 Ecoles , 3 Collèges , 1 Lycée

4 300 Elèves impliqués en 1<sup>er</sup> degré, 2 700 en 2<sup>nd</sup> degré

Partenaires : Métropole, CAF, DRAC, Conseil Régional, Conseil Départemental, ARS

### **Axe 1 : Conforter le rôle de l'école**

- 1.1 Aider aux devoirs
- 1.2 Accompagnement scolaire
- 1.3 Lutter contre l'absentéisme et prévenir le décrochage

### **Axe 2 : Renforcer la continuité éducative**

- 2.1 Soutenir la parentalité
- 2.2 Alphabétisation - Numérique
- 2.3 Bien-être et citoyenneté des jeunes

### **Axe 3 : Ouvrir le champ des possibles**

- 3.1 Orientation
- 3.2 Découvertes des métiers

### ○ **FOCUS :**

#### **Café des parents de la cité éducative**

Une initiative parentale innovante dans laquelle une implication exemplaire des parents. Dans le cadre des cafés des parents avec l'appui de l'EPE (Ecole des parents et des éducateurs) et du CCAS, réalisation d'une carte indiquant les chemins des parents. En découle, des chemins de randonnées à 2 pas de la maison fait par des parents d'élèves élus des écoles du QPV Ile de Thau à destination des parents.

#### **PEAMS : Projet expérimental d'appui médico-social Un projet novateur et expérimental avec pour objectif de :**

- **Coordonner et accompagner** l'inclusion des enfants en situation de handicap notifiés MDPH en attente d'une prise en charge adaptée (place en ESMS, AESH, SESSAD, etc.).
- **Orienter les parents** étant dans une démarche de diagnostic pour leur enfant.

**En partenariat avec le groupe SOS solidarité**, et ses structures d'accompagnement pluridisciplinaire.

### ○ **FOCUS :**

#### **Devoirs avec parents en classe, en fin de maternelle et élémentaire**

L'enseignant accompagne l'élève et ses parents dans la compréhension du travail personnel scolaire ainsi que dans son évolution de la fin de maternelle à l'entrée au collège. **En 2022, 50 bénéficiaires, en 2023, 102, en 2024 c'est 144 accompagnements ;** Retours extrêmement positifs tant pour les élèves, leurs parents que leurs enseignants..

#### **Assistante sociale et psychologue scolaire en 1<sup>er</sup> degré, en primaire :**

Accompagnement individuel, familial ou collectif des enfants, des élèves, ou des familles dans le cadre du soutien à la scolarité, à la parentalité, face à la difficulté, aide à la prévention des conduites addictives. Fin 2023, 130 suivis individuels, 216 élèves accompagnés en collectif.



## Cité éducative de Béziers Quartier Centre-Ville - Faubourg

Renouvellement à budget Etat constant, avec agrandissement du périmètre aux 2 QPV Iranget-Grangette et Devèze.

19 472 Habitants résident dans le périmètre de la Cité éducative :

22 Etablissements : 8 écoles élémentaires, 3 écoles primaires, 8 écoles maternelles, 2 collèges, 1 lycée

3 568 Elèves impliqués en 1<sup>er</sup> degré, 2 480 Elèves en 2<sup>nd</sup> degré.

Partenaires : Ville de Béziers, Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée, CCAS, CD, DRE, Associations

### Axe 1 : Conforter le rôle de l'école

- 1.1 Aider aux devoirs
- 1.2 Impliquer les parents dans l'accompagnement scolaire de leur enfant : affirmer le rôle de l'école auprès des parents de manière à ce qu'ils prennent part pleinement à l'éducation de leurs enfants
- 1.3 Assurer un climat favorable au bien-être des élèves en poursuivant et en développant la professionnalisation des acteurs jeunesse.

### Axe 2 : Promouvoir la continuité éducative

- 2.1 Favoriser la socialisation précoce des enfants, dès le plus jeune âge, l'enfant bénéficie d'un environnement éducatif de qualité.
- 2.2 Prévenir le décrochage scolaire et l'absentéisme en travaillant autant sur le premier degré que sur le second degré.
- 2.3 Prévention santé. Face à l'augmentation significative des besoins de soins médicaux des jeunes et des délais de prise en charge par des spécialistes, des actions de détection et de diagnostic plus précoces doivent être menées.



## Cité éducative de Lunel Quartiers Centre-ville – Abrivados - la Brèche - La Roquette - Berlioz/ Bizet-Chopin

6 500 Habitants résident dans le périmètre de la Cité éducative :

11 Etablissements concernés : 4 Écoles maternelles, 5 Écoles élémentaires, 1 collège, 1 lycée associé

1 800 Elèves impliqués en 1<sup>er</sup> degré, 2 100 Elèves 2<sup>nd</sup> degré

Partenaires : CAF, Associations

### Axe 1 : Conforter le rôle de l'école

- 1.1 Agir en direction de l'ensemble des élèves du REP pour faciliter leurs apprentissages.

### Axe 2 : Promouvoir la continuité éducative

- 2.1 Renforcer la cohérence des interventions entre les différents temps de vie de l'enfant par une meilleure synergie des différents acteurs éducatifs
- 2.2 Inciter les acteurs de la communauté éducative à mettre en œuvre des actions en direction des enfants,

### ○ FOCUS :

#### Espaces Snoezelen (multisensoriels), en maternelle :

De la petite section à la grande section, proposer aux élèves des espaces lieux et temps pour se recentrer sur les 5 sens.

Former les personnels : enseignants, AESH, ATSEM aux pratiques type Snoezelen. Favoriser le bien-être des jeunes enfants à l'école maternelle. Proposer des premiers éléments de réponse pour les élèves présentant des troubles du comportement, mais également tous les autres. **900 élèves.**

#### Etudes actives, en collège

Etudes surveillées actives permettant de renforcer les compétences des élèves en réduisant les écarts dans différents domaines en fonction des besoins repérés.

Les études actives se déclinent en plusieurs type d'ateliers : - ateliers méthodologie renforcée - ateliers numériques - ateliers apprentissage de la lecture pour des élèves en situation d'illettrisme - ateliers projet professionnel - ateliers bien être - ateliers coaching oral. **280 collégiens bénéficiaires.**

### Axe 3 : Ouvrir le champ des possibles

- 3.1 Accompagner le parcours d'orientation pour une insertion professionnelle choisie
- 3.2 Ouverture culturelle et citoyenne

### ○ FOCUS :

#### Mémoire des héros :

Collège : Ateliers organisés auprès des élèves de 5<sup>ème</sup> sur le thème de « La libération de la France et de Lunel » afin de recueillir les histoires familiales, de les partager, de rendre hommage à leurs « héros » de famille. Les rencontres ont donné lieu à l'écriture et une mise en situation filmée et théâtrale présentée dans le cadre d'un spectacle. Cette œuvre est enrichie par des interviews, des lectures, l'utilisation d'images et d'un film inédit extrait des archives sur la libération de la Ville de Lunel en Août 1944.

des adolescents et des jeunes ainsi que de leur famille pour les aider à se construire en tant que futurs citoyens

2.3 Favoriser la pratique d'activités physiques

2.4 Sensibiliser les enfants, les adolescents, les jeunes et les parents autour de l'alimentation et des risques liés à la sédentarité

### Axe 3 : Ouvrir le champ des possibles

3.1 Sensibiliser les élèves et leur famille pour élargir leur champ des possibles en matière d'orientation scolaire et favoriser le développement de la mobilité des familles

3.2 Favoriser la santé et le bien-être des jeunes ainsi que la pratique d'activités physiques et sportives

3.3 Développer l'enseignement artistique et culturel et créer une dynamique autour de la culture scientifique et technique, notamment en lien avec le développement durable et la transition écologique

### ○ FOCUS :

#### Découverte sportive, artistique et culturelle :

De la Grande section au CM2, l'élève découvre une pratique sportive ou culturelle/artistique proposée par les associations Lunelloises en temps scolaire et poursuivable en temps périscolaire.

Objectif : Favoriser le sport et ses valeurs en le rendant accessible à tous, permettre aux élèves un développement corporel dans l'espace, un travail sur la mobilité, la latéralisation, l'ouverture culturelle et artistique mais aussi un travail de mémorisation au fil des séances.





# Chapitre IV



*Voyage découverte de Paris pour 40 élèves du RPI Siran - La Livinière dans le cadre du dispositif « école ouverte-buissonnière »*

**Assurer la continuité  
éducative sur tous  
les temps**

Le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse définit la continuité éducative comme la recherche de plus de cohérence et de complémentarité entre l'éducation formelle (scolarité), non formelle (loisirs collectifs) et informelle (activités en familles, amis, tiers lieux). Sur un plan opérationnel, il s'agit de mieux articuler les temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires en travaillant les liens entre les acteurs, les transitions et la complémentarité des différents temps (sur la journée, la semaine et les cycles scolaires) et les rythmes des enfants et des jeunes. Dans ce sens, la continuité éducative respecte et préserve pleinement les spécificités des missions, des compétences, des temps et des espaces des différents acteurs éducatifs d'un territoire donné.

Dans le département de l'Hérault, elle se décline sous différentes formes et dispositifs.

### Formation continue et mise en réseaux des acteurs éducatifs

Dans le cadre sa démarche d'accompagnement de la continuité éducative, le SDJES favorise la montée en compétence et l'interconnaissance des acteurs éducatifs. Pour répondre à cet objectif, un catalogue de formation continue intéressant le champ de l'animation mais également du sport est développé chaque année par le SDJES en collaboration avec des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Les formations sont ouvertes à tout type de structures dans une perspective de transversalité. Financées par le SDJES et selon les thématiques par des partenaires ou prescripteurs, elles répondent à des priorités départementales issues d'un diagnostic des pratiques et des besoins des acteurs.

La page internet du catalogue a été modifiée afin de permettre d'accéder aux offres complémentaires à celles du SDJES susceptibles notamment d'être déployées en intra-structure : <https://www.ac-montpellier.fr/formation-continue-des-acteurs-educatifs-122888>

#### Contact

**Carole DELMAS et Chantal GEREMIAS**  
[ce.sdjes34.formation@ac-montpellier.fr](mailto:ce.sdjes34.formation@ac-montpellier.fr)

Le SDJES travaille également depuis plusieurs années à la mise en place et à l'animation de réseaux en vue de soutenir les acteurs de terrain et d'accompagner les collectivités et associations dans l'amélioration de la qualité éducative de leurs accueils notamment lorsque ces derniers s'inscrivent dans un Projet Educatif de Territoire (PEDT) :

### Le réseau « Ecocentre »

L'objectif de ce réseau des écocentres lancé en début d'année scolaire est de valoriser les initiatives en matière de projets d'éducation à l'environnement au sein des accueils collectifs de mineurs (ACM) et également d'en impulser de nouvelles et de mutualiser les idées, les outils et les ressources.

L'animation de ce réseau est confiée par le SDJES à COOPERE 34, tête de réseau départemental des associations du champ de l'éducation à l'environnement. Ceci permet notamment de mettre en lien les ACM et les associations œuvrant dans ce champ.

Plus de renseignements sur le site : <https://coopere34.org/reseau-ecocentre>

### Le réseau des Acteurs Jeunes Territoires (AJT)

Ce réseau s'adresse aux animateurs d'ados qui veulent réinterroger leurs pratiques, leurs méthodes et leur démarche projet. Ce réseau organise des cycles de formations pour les acteurs et une journée annuel de rencontre. Il est animé par le SDJES34 et co-piloté par 5 associations d'éducation populaire : CEMEA Occitanie, Familles Rurales, i.PEICC, UR Francas Occitanie, et l'UFCV.

Pour tout renseignement complémentaire : [reseauajt34@gmail.com](mailto:reseauajt34@gmail.com)

### Le réseau des responsables de service jeunesse

Ce groupe de travail, composé de responsables de service jeunesse et enfance de l'ensemble du territoire héraultais, est porté par l'association IPEICC pour questionner le fond des politiques éducatives. L'idée étant qu'à terme les responsables de services fassent vivre ce réseau en autonomie. Les rencontres de ce réseau ont lieu deux fois par an sur une journée, généralement organisées à l'automne puis au printemps.

Pour tout renseignement complémentaire : [formation@ipeicc.com](mailto:formation@ipeicc.com)

### Le réseau « Education Artistique et culturelle » (EAC)

Ce réseau est le dernier mis en place. Il est porté par l'association Bouillon Cube et a vocation à fédérer les acteurs de l'EAC sur tous les temps de l'enfant. Il est copiloté par le SDJES34, la DRAC et la DSDEN.

Pour tout renseignement complémentaire : [bouilloncube@gmail.com](mailto:bouilloncube@gmail.com)

### Le Pôle Ressources Handicap (PRH)

Le SDJES et la CAF de l'Hérault ont développé une stratégie de l'inclusion dans les accueils collectifs de mineurs en créant le Pôle d'appui et de Ressources Handicap & inclusion de l'Hérault (PRH 34). Ce dispositif est porté par l'association Halte Pouce. La finalité du PRH 34 est de contribuer au développement effectif de l'accès des enfants et des jeunes en situation de handicap aux lieux d'accueil ordinaires, dans la logique de continuité de parcours de vie des enfants et de leurs familles.

Pour tout renseignement complémentaire : [www.prh34.fr](http://www.prh34.fr) - [contact@prh34.fr](mailto:contact@prh34.fr)





## PEDT, plan mercredi

Porté par une collectivité territoriale, le PEDT est un outil au service d'un territoire. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.

### Les enjeux du PEDT

Le PEDT formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Ce projet relève, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente, d'une démarche partenariale avec les services de l'Etat concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

Le PEDT est un outil de collaboration locale dont l'objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la qualité et la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il permet un dialogue entre les acteurs éducatifs, la mutualisation de ressources et la fabrication d'une dynamique éducative globale.

Le PEDT permet aussi de favoriser ou de créer du lien entre les services éducatifs, de jeunesse et les accueils. Il peut comprendre les temps extrascolaires et viser la classe d'âge des 13-25 ans.

Il est recommandé d'articuler les dispositifs comme le PEDT et les Conventions Territoriales Globales (CTG). Les durées peuvent donc s'aligner.

Dans l'Hérault, le Groupe d'Appui Départemental élargi (GAD) a fait le choix de proposer aux collectivités d'orienter leur PEDT sur une thématique et propose pour cela 3 colorations possibles :

- EAC : Éducation artistique et culturelle
- EEDD : Éducation à l'environnement et au Développement durable
- APS : Activités physiques et sportives

Les intérêts du PEDT :

- Développement des loisirs pour tous et partage de valeurs communes
- Attractivité du territoire, maintien et installation des familles
- Implication des familles dans le parcours éducatif de leurs enfants
- Dynamique de la vie associative culturelle, sportive et citoyenne du territoire
- Coopérations entre communes
- Prise en compte des différences et, en particulier, l'inclusion des enfants en situation de handicap
- Assouplissements réglementaires
- Développement de l'emploi et de la formation dans les secteurs de l'animation et du sport

### Le Plan mercredi

Le Plan mercredi est partie intégrante du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) de la collectivité. Ce label garantit aux familles la qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des personnels.

La philosophie du Plan mercredi :

- Le mercredi s'inscrit pleinement dans la continuité éducative, en relation avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture dans le respect du rythme des enfants ;
- Valoriser son territoire : acteurs et ressources ;

- Activités sportives, culturelles : Pour Tous ;
- Complémentarité entre les divers temps de l'enfant, cohérence entre le temps scolaire et le temps périscolaire ;
- Collaboration des partenaires éducatifs autour de l'enfant.

En 2024, près de soixante PEdT étaient à renouveler, nos services ont donc créé une plateforme dématérialisée dédiée via DémarcheSimplifiée qui facilite le dépôt, le suivi et l'instruction des demandes des collectivités. Cette démarche offre un accompagnement personnalisé par la DSDEN, le SDJES et la CAF. Dans cette perspective deux journées d'accompagnement au renouvellement des PédT et Plan Mercredi, dédiées aux coordinateurs ou responsables enfance sur le territoire ont été organisées en janvier 2024. Une cinquantaine de responsables ont assisté à ces journées permettant d'aborder la méthodologie de projets, les partenariats, la mobilisation des équipes et des partenaires lors de la rédaction d'un PEDT. Un accent avait été également mis sur l'articulation entre les CTG et les PEDT, l'importance de l'inclusion dans les accueils, l'ouverture des PEDT à la classe d'âge 13-25 ans.

Ce travail d'accompagnement des collectivités est une des actions fortes du GAD.

En effet, le GAD a le rôle de pilotage de la continuité éducative pour accompagner les collectivités dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de leurs projets. Le référent départemental à la continuité éducative s'appuie sur le GAD pour mener des missions de diagnostic, de veille, de coordination d'actions pour développer le dialogue et les coopérations.

#### Contact

**Carole DELMAS, Marie-Claude GOULOMES et  
Chantal GEREMIAS**

**rythmes.educatifs34@ac-montpellier.fr  
continuite.educative34@ac-montpellier.fr**

#### Accueil élargi 8H-18H expérimenté à la rentrée 2023-2024 au sein de deux collèges REP+ et REP Jean MOULIN à Sète et Frédéric MISTRAL à Lunel.

3 enjeux majeurs :

- Lutter contre l'isolement des jeunes en dehors du collège, facteur de conduites à risque
- Proposer des alternatives d'activité (artistiques, culturelles, sportives, citoyennes, aide à la réussite...) en cas d'emploi du temps irrégulier
- Permettre la transformation effective des conditions d'accueil des élèves dans les collèges de l'éducation prioritaire, propre à garantir un accueil qualitatif élargi pour tous les élèves en dehors du temps scolaire et notamment ceux qui en sont les plus éloignés

Principes :

- Construire une offre éducative périscolaire adaptée aux attentes des jeunes et des familles en recherchant une cohérence avec les projets existants (Projet éducatif de l'établissement, Cité éducative, Contrat de ville, offre extrascolaire...)

#### ○ FOCUS :

- 2024 Année où les calendriers sont alignés : nouveau Projet Académique, nouveaux PédT, nouveaux contrats de ville, nouvelles Conventions Territoriales Globales.

- 2024, 2 journées d'accompagnement au **renouvellement des PédT et Plan Mercredi, dédiées** aux coordinateurs ou responsables enfance sur le territoire.

- **Lien et personnalisation de l'accompagnement au quotidien au sein des collectivités, réalisé conjointement par le SDJES, la CAF, la DSDEN.**

- 2024, on facilite le dépôt, l'accès et le suivi des **dossiers PédT et Plan Mercredi pour les communes** et les partenaires, avec la plateforme démarches simplifiées.

- 2024, plus de 60 communes engagées dans cette politique globale de cohésion et d'articulation entre partenaires et institutions, au service du bien-être, de l'épanouissement de l'enfance et de la jeunesse de leur territoire.

**La continuité éducative c'est l'art de permettre des transitions douces entre tous les temps de l'enfant**, de créer une richesse et une diversité de parcours en intégrant les ressources en collaborant avec les partenaires présents sur le territoire, avec l'appui des parents afin d'accompagner au mieux TOUS les enfants (adaptation, handicap), pour devenir des citoyens de demain.

**Tous les membres de la communauté éducative : du périscolaire, des écoles, le maire œuvrent en ce sens dès lors que la commune ou l'intercommunalité s'engage dans un PédT ou un Plan Mercredi.**

Les équipes municipales et associatives créent des projets menés conjointement dans **les domaines du sport, de la culture, de l'art, de la santé, du développement durable, du vivre ensemble, en articulation avec les parcours scolaires** : Parcours santé, Parcours Citoyen, Parcours Education Artistique et Culturelle.

- Impliquer et mobiliser les personnels (enseignants, CPE, AED, AS IDE, AESH...) et les partenaires (associations, collectivités...)

- S'appuyer sur les dispositifs et ressources existants (Devoirs faits, UNSS, 2H de sport au collège, EAC, Pass culture, école ouverte, activités associatives...)

Le dispositif permet de positionner le collège au cœur du projet éducatif de territoire en impliquant l'ensemble de la communauté éducative et de favoriser la cohérence et la complémentarité des activités proposées.

Généralisé à la rentrée 2024, l'accueil élargi 8H-18H est déployé au sein des 12 établissements de l'éducation prioritaire de l'Hérault et dispose de moyens financiers dédiés.

Un groupe projet co-animé par le SDJES réunissant les 12 établissements a été constitué et bénéficie du retour d'expérience des deux collèges expérimentateurs.

**Contacts : carole.delmas@ac-montpellier.fr  
sandrine.faure@ac-montpellier.fr**



## École ouverte- Vacances apprenantes

Depuis 2020, l'opération Vacances apprenantes repose sur plusieurs dispositifs compatibles et cumulatifs pour favoriser l'intégration sociale et scolaire des élèves et contribuer à l'égalité des chances de chacun. Les stages de réussite, le dispositif « École ouverte » et les « Colos apprenantes » ont vocation à consolider les apprentissages fondamentaux tout en contribuant à l'épanouissement personnel des jeunes à travers des actions de soutien scolaire et des activités culturelles, sportives et de loisirs éducatifs.

Le dispositif École ouverte permet à des élèves du CP à la terminale d'être accueillis dans les écoles ou les établissements volontaires pour bénéficier d'un programme associant renforcement scolaire et activités sportives et culturelles.

### Les enjeux

- Proposer en matinée des activités visant à renforcer les compétences scolaires des élèves, notamment dans l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter et respecter autrui ;
- Proposer l'après-midi des activités culturelles, sportives et de découverte de la nature, en lien avec les enjeux contemporains climatiques et de biodiversité ;

- Offrir des temps d'actions collectives partagés pour renouer des liens sociaux ;
- Intensifier l'articulation avec les associations complémentaires de l'école, les partenaires jeunesse et sport, les centres de loisirs, mini-séjours et colonies de vacances pour donner une ambition collective à cette période ;
- Renforcer le lien avec les familles et les accompagner dans le suivi du projet scolaire de leur enfant.

L'opération vise à l'amélioration des relations entre les jeunes et les adultes et à l'instauration ou la consolidation, dans l'établissement, d'un climat de confiance. Elle est l'occasion d'une ouverture sur l'extérieur qui modifie le regard porté par les jeunes sur leur établissement et constitue un moyen efficace d'engagement des élèves dans la vie de l'établissement et de prévention des incivilités et de l'absentéisme en contribuant :

- au renforcement des apprentissages fondamentaux
- à la transmission des valeurs de la République
- à la continuité des apprentissages du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- à la prévention des difficultés des élèves dans leurs apprentissages, notamment pour les élèves de cycle 3

Contact : [Sandrine.Faure@ac-montpellier.fr](mailto:Sandrine.Faure@ac-montpellier.fr)

En 2023-2024, le dispositif Ecole ouverte - Vacances apprenantes s'est déroulé durant les vacances scolaires d'hiver, de printemps et d'été (programmé sur les mois de juillet et d'août 2024).

71 projets validés dont 7 projets à coloration olympique et paralympique pendant l'été 2024

29 écoles participantes, 4 collèges, 1 lycée

Soit 2 500 élèves participants, majoritairement en Education prioritaire, territoire QPV ou rural isolé.



## Colos apprenantes

Pour la cinquième année consécutive, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) reconduit le dispositif des « Colos apprenantes » pour les vacances de printemps, d'été et d'automne 2024 dans l'Hérault.

Le dispositif Colos Apprenantes 2024 poursuit un triple objectif :

- social, en favorisant le départ en vacances de mineurs notamment de milieux modestes et en rendant possibles les rencontres entre pairs de différents horizons ;
- éducatif, en permettant aux participants d'acquérir ou de consolider des connaissances et des compétences par des démarches et des méthodes d'éducation populaire assurant un haut niveau de qualité éducative ;
- culturel par la découverte de territoires et d'activités proposées dans le cadre sécurisé des accueils collectifs de mineurs au sein desquels ces derniers apprennent les règles de la vie en commun et partagent des valeurs de tolérance et de laïcité.

### Les « Colos Apprenantes », qu'est-ce que c'est ?

Les « Colos apprenantes » sont **proposées par les organisateurs de colonies de vacances** : associations d'éducation populaire, collectivités territoriales, structures privées, comité d'entreprise. Elles bénéficient d'un label délivré par l'État et proposent des formules associant renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable. Elles offrent la possibilité aux enfants et aux jeunes de renforcer savoirs et compétences dans un cadre ludique et de préparer ainsi dans de bonnes conditions la rentrée prochaine.

### Qui inscrit les enfants ?

Les collectivités sont prescriptrices. A ce titre, elles répondent à un appel à candidature leur permettant d'inscrire les enfants sur les séjours labellisés. Elles avancent les frais et seront remboursées par l'État à hauteur de 100 € par nuitée et par jeune. Les séjours labellisés sont également ouverts à toutes les familles, qui peuvent bénéficier des aides de droit commun (bons CAF, aides de la collectivité, chèque-vacances).

### Pour les familles : comment inscrire mon enfant ?

Le dispositif colos apprenantes permet deux modalités d'inscription aux séjours :

- Soit via les collectivités partenaires, avec une prise en charge financière spécifique pour les publics prioritaires. Dans ce cas, l'inscription est réalisée par la collectivité.
- Soit directement par les familles en sélectionnant la Colo apprenante de leur choix à l'aide de la géolocalisation et/ou de la thématique préférée sur le site Internet de la Jeunesse au Plein Air (JPA)

### Pour les collectivités : comment inscrire les enfants de ma commune ?

Prendre contact avec le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement, aux Sports afin de répondre à l'appel à candidature. Ensuite, contacter les organisateurs proposant des séjours labellisés « Colos apprenantes » en ligne sur le site <https://www.education.gouv.fr/les-colos-apprenantes-304050>

### Nouveauté 2024 : l'aide complémentaire « Pass'colo »

Dans le cadre de la politique volontariste de l'État en faveur du départ en vacances des jeunes les plus éloignés de l'accès aux loisirs, une nouvelle aide « Pass'Colo » a été mise en place et portée par VACAF à destination des enfants de 11 ans, âge charnière de l'entrée

au collège. Cette aide s'inscrit dans la continuité des dispositifs Vacances Apprenantes et en particulier Colos Apprenantes : <https://www.jeunes.gouv.fr/le-catalogue-des-colos-apprenantes-1812>. Ainsi, les jeunes héraultais (nés en 2013) peuvent bénéficier d'une aide financière allant de 200 € à 350 € suivant le quotient familial des familles.

Pour l'année 2024, le budget disponible était de 467 596 € réparti sur 12 prescripteurs. Une quarantaine de séjours de vacances ont été validés par le SDJES34.

#### Contact :

**Klervi SELLIN et Chantal GEREMIAS**  
[ce.sdjes34.colos@ac-montpellier.fr](mailto:ce.sdjes34.colos@ac-montpellier.fr)

## Savoir Rouler A Vélo

Le programme Savoir Rouler A Vélo (SRAV) est l'une des quatre mesures du Plan Vélo (développement des itinéraires cyclables, marquage des vélos, « forfait mobilité durable », formation à l'autonomie à vélo).

**Les enjeux :** Promouvoir la culture du vélo comme mode de déplacement actif, durable et lutter ainsi contre la sédentarité tout en préservant l'environnement.

**Les objectifs :** Accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité, par l'apprentissage du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège.

**Avec qui ? :** Programme interministériel EN, Sport, délégation Sécurité Routière, Transition Ecologique, Fédérations Vélo, Cyclisme, Usagers de la Bicyclette, Prévention Maïf etc...

**Pour qui ? :** Enfants 6 - 11 ans dans le temps scolaire ou hors temps scolaire.

**Comment ?** Dans l'Hérault, nous avons réalisé un diagnostic initial sur les activités autour du vélo pour les enfants de 6 à 11 ans. L'enquête dans le cadre scolaire mais aussi auprès des fédérations partenaires et de certaines collectivités a permis d'appréhender le niveau de déploiement du programme.

Le 5<sup>ème</sup> Comité de Pilotage installé sous la présidence de madame la Cheffe du Service départemental JES, représentant madame la Directrice des services départementaux de l'Education Nationale s'est réuni le 9 juin 2024 avec les représentants locaux des fédérations nationales, les services déconcentrés de l'État ainsi que les collectivités territoriales engagées.

Le programme Savoir Rouler à Vélo permet aux enfants d'acquérir une réelle autonomie à vélo. L'objectif est que les enfants soient autonomes pour se rendre au collège à vélo, pratiquent quotidiennement une activité physique, en se déplaçant de manière écologique et économique.

Digipad de présentation Code 3632 <https://digipad.ap-p/p/266367/8d3c5a7d81bee>.

Dans le département de l'Hérault 3500 élèves ont été formés au bloc 3 cette année ce qui place le département dans les premiers rangs au niveau académique.

La mise en œuvre d'un marché sur la ville de Montpellier sera effective à la rentrée prochaine et devrait permettre une hausse significative du nombre d'élèves formés.

L'association locale « Le bonheur à vélo », reconnue au niveau national, est devenue un organisme de formation pour le SRAV ce qui leur permet de proposer des formations sur le territoire (intervention à Ganges, Lunel, Béziers). Une nouvelle formation CQP « animateur vélo » va être mis en place dès septembre 2024 pour permettre aux formés d'obtenir une carte professionnelle et ainsi étendre le nombre d'intervenants sur une plus grande partie du département.

Les fédérations interviennent dans les différents temps, plusieurs collectivités locales s'engagent et organisent les conditions de cette autonomie.

Les services de l'Etat coopèrent afin de soutenir et accompagner les collectivités, les écoles, les intervenants. Un Conseiller pédagogique départemental EPS ainsi qu'un Conseiller sport forment un binôme afin de déployer le programme.

### Et pour les enfants ?

#### Les 3 étapes du « Savoir rouler à vélo »

Pour obtenir mon attestation, je réalise les 3 étapes du « Savoir Rouler à Vélo » détaillées dans le socle commun des compétences.

- **1<sup>ère</sup> étape : Savoir Pédaler** : maîtriser les fondamentaux du vélo.  
Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.
- **2<sup>e</sup> étape : Savoir Circuler** : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé.  
Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.
- **3<sup>e</sup> étape : Savoir Rouler à Vélo** : circuler en situation réelle.  
Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique.

Cette année dans l'Hérault, 2 806 enfants ont pu suivre la totalité du programme sur plus de 30 communes.

Les territoires de la Métropole sont de plus en plus engagés, ainsi que le Grand Pic St Loup et la Communauté de communes de Ganges.

Le nord du département a besoin de temps pour installer le dispositif alors que l'ouest voit des implantations parcellaires.

Sur les agglomérations de Sète et d'Agde des actions vélos sont réalisées mais des freins au programme subsistent.

#### Les référents du programme dans l'Hérault

CPD EPS GRANIER Gregory :  
Gregory.Granier@ac-montpellier.fr

Conseiller SDJES Vidal Michel :  
Michel.Vidal@ac-montpellier.fr

Charles Dassonville : c.dassonville@sofub.fr

### Aisance aquatique

Avant d'apprendre les techniques de nage, l'élève construit des compétences pour gagner en autonomie afin qu'il se sente à l'aise dans l'eau, qu'il apprenne à flotter, à sortir seul, s'il tombe dans l'eau, sans s'affoler. Cette phase d'apprentissage nécessite la prise de conscience de la flottaison. 3 paliers ont été définis (BO du 3 mars 2022, circulaire du 28.02.2022) pour aider l'élève à passer d'un mode de déplacement terrien à un mode de déplacement aquatique. Les classes bénéficient de modules massés ou semi-massés, concentrant les apprentissages sur des périodes courtes afin d'être plus efficace, surtout pour les plus jeunes.

Digipad de présentation du dispositif « prévention des noyades » en lien avec le ministère des sports <https://digipad.app/p/39430/dd801175cd03a>





Sortie découverte nature pour les élèves de l'école Olympe de Gouges (juillet 2024) dans le cadre du dispositif « Vacances apprenantes »



# Chapitre V



*« Petits champions de la lecture » réunis pour une des 6 finales départementales de l'Hérault mars 2024.*

**Comprendre,  
apprendre et agir  
dans le monde  
d'aujourd'hui**

## TERRITOIRE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF HÉRAULT



### ÉQUIPER

les salles de classe

Tablettes, écrans numériques, robots éducatifs... 11 collectivités ont équipé leurs écoles en matériel et ressources à hauteur de quatre millions d'euros.

En parallèle, les formateurs des huit circonscriptions du premier degré concernées ont pu obtenir un équipement adapté et une formation aux usages pédagogiques associés.



### ACCOMPAGNER

les parents

En lien avec « La Trousse à Projets », le Centre Ressources et Informations pour les Jeunes (CRIJ) a mené des ateliers dans chaque commune du TNE.

Objectif : Permettre aux parents de mieux appréhender le numérique tel qu'il est utilisé dans l'école, mais, plus largement, tel qu'il est utilisé par les enfants.



# TERRITOIRE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF HÉRAULT



**FORMER**  
les enseignants



En 2023-2024, près de **1 200 professeurs des écoles** ont été formés aux usages du numérique lors des animations pédagogiques dédiées.

Les formations, organisées à partir des projets des écoles, ont été animées par des conseillers pédagogiques de circonscription et des

Professeurs des Écoles  
Accompagnateurs Ressource (PEAR).

En parallèle, ces derniers ont accompagné individuellement **plus de 650 enseignants** au cours de **371 demi-journées** d'intervention dans les écoles !



## Super Hérault !

En mars 2024, à Montpellier, trois journées ont réuni plus de 1 300 participants pour cet événement festif et pédagogique autour du numérique éducatif. Adultes et élèves ont pu participer à plus de 100 ateliers : jeux vidéo & animation 3D, audio, E-sport, Sport et numérique, code et robotique, IA, fablab, cinéma et audiovisuel, EMI et culture numérique, prévention et sensibilisation...

Une vraie réussite !





# LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF DANS L'HÉRAULT

Dans l'Hérault, le numérique éducatif ne se limite pas aux huit circonscriptions concernées par le TNE. Terre de contrastes aux enjeux de développement pluriels, les circonscriptions s'engagent en faveur d'un numérique pédagogique pertinent et dynamique.

## **Label « Ecole numérique »**

L'attribution des labels académiques « [Ecole numérique 2023-2025](#) » a été l'occasion de réunir des représentants et élus des collectivités.

Au-delà de la structuration du dialogue qu'il favorise, le label permet d'attester d'usages du numérique et de niveaux d'équipement des écoles. Il permet également de partager des référentiels communs pour le développement des usages pédagogiques pertinents.



**Cette année, 145 écoles de l'Hérault sont labellisées sur 74 communes !**



54 écoles



35 écoles



56 écoles



## **Les écoles de l'Hérault participent au projet européen « CodeWeek » !**

La robotique et la programmation au service du développement durable : tel est le thème retenu pour nos écoles qui souhaitent participer à cette grande semaine du code. Grâce à elles, l'Hérault rayonne sur la carte européenne des projets déclarés !

Les enseignants ayant à cœur de partager leurs pratiques, leur travail est mis à disposition de tous via [une plateforme dédiée](#).

CodeWeek.

Contact : [Colas.Didier@ac-montpellier.fr](mailto:Colas.Didier@ac-montpellier.fr)

# PROMOUVOIR « L'ÉCOLE DES ARTS ET DE LA CULTURE »

La culture, les arts, leurs pratiques, sont des dimensions essentielles de la formation intellectuelle, sensible et personnelle des enfants et des jeunes. Parce qu'ils œuvrent à l'émancipation de chacun, ils sont indispensables à l'exigence républicaine de lutte contre les inégalités.

De l'entrée en maternelle jusqu'à la majorité, le parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) doit permettre de toucher **100 % des enfants et des jeunes**, afin d'éveiller leur curiosité intellectuelle, d'enrichir leur culture personnelle et de constituer une culture partagée ; en s'appuyant sur 3 piliers :

- la **rencontre** des œuvres et des artistes, la fréquentation des lieux culturels
- l'expérimentation d'une **pratique** artistique
- l'appropriation de **connaissances** sur l'art et la culture d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs.

*L'œuvre me parle, je parle de l'œuvre,  
je suis à l'œuvre.*

L'organisation et la structuration des **Projets Educatifs Territoriaux (PEDT)** et des **conventions de généralisation de l'EAC** permettent d'assembler et d'harmoniser ces différents projets et d'assurer une continuité et une cohérence de l'E.A.C pour chaque enfant et chaque jeune.

4 conventions de généralisation de l'EAC sont en cours sur notre territoire et permettent un partenariat fort entre l'Éducation nationale, les communes, les intercommunalités, le Conseil départemental, la D.R.A.C, la D.D.C.S. et les acteurs locaux de l'E.A.C. :

- Sète Agglopolé,
- Montpellier Méditerranée Métropole,
- Béziers Méditerranée,
- Cœur d'Hérault.

Le **parcours** d'EAC concerne l'ensemble des actions, dispositifs, projets et enseignements auxquels les enfants et les jeunes participent au cours de leur vie dans la complémentarité des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Pour des parcours d'élèves riches, variés et structurés, la **DSDEN 34 propose et coordonne une offre de qualité sur l'Hérault**. Elle s'appuie sur l'expertise de ses conseillers pédagogiques départementaux et de ses enseignants responsables de centres ressources, mais aussi sur la proximité des conseillers pédagogiques de circonscription. Elle travaille en étroite collaboration avec les services de la Délégation Académique Arts et Culture et ses 80 enseignants missionnés dans les structures culturelles héraultaises. Ses propositions et son accompagnement se font toujours en partenariat avec les collectivités territoriales.

## Éducation musicale

Clap de fin pour le projet fédérateur « **Chœurs d'Enfants des Écoles de Montpellier et de l'Hérault** », opération portée par nos 2 conseillers pédagogiques en éducation musicale depuis plus de 10 ans.

Jeux olympiques obligent, le répertoire départemental « **Au Pays de José Lympix** » explorait la thématique des valeurs du sport sur des chansons écrites par les élèves du département : des mélodies entraînantes, 250 classes de l'Hérault et leurs enseignants engagés au quotidien pour faire vivre l'éducation musicale, un accompagnement en classe par les CPEM et les Dumistes du département, 14 concerts à l'Opéra Comédie de Montpellier, au Zinga Zanga de Béziers, au Théâtre de la Mer à Sète, au Théâtre de Lamalou-les-Bains, ainsi que dans la salle Sophie Desmarets de Villeneuve-lès-Maguelone, regroupant 4 000 élèves.

Avec un gros pincement au cœur mais aussi le bonheur renouvelé de vivre ces spectacles, le rideau est tombé sur cette opération qui a permis de vérifier une nouvelle fois qu'investissement, engagement et exigence riment avec plaisir.

Les conseillers pédagogiques en éducation musicale poursuivront cette année la coordination et le suivi des projets menés en partenariat avec les structures culturelles du département : classes à horaires aménagés, orchestres à l'école, projets menés en collaboration entre les DUMISTES et les enseignants, Fabriques à musique...

Et comme chaque année, ils assureront l'accompagnement des maîtres et des équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement et de leurs projets de classe, de cycle ou d'école.



## La lecture, un plaisir accessible et partagé

La DSDEN 34, en partenariat avec le réseau des bibliothèques et médiathèques du département, accompagne sur tout le territoire des projets ambitieux favorisant la découverte et la pratique de la littérature, la poésie, la B.D... et, à travers eux, l'écriture. Ils s'inscrivent pleinement dans les ambitions du plan français.

De 2018 à 2024, le plan bibliothèque a permis d'accompagner 128 écoles, éloignées des réseaux de lecture, à hauteur de 130 000 euros pour l'acquisition d'ouvrages

Des festivals comme Text'en scène avec le centre ressources de Pézenas, des concours comme Eclats de dire, Dis-moi dix mots, **Les petits champions de la lecture**, des projets d'écriture comme **Les Mystères de Montpellier** ou encore les rencontres et résidences d'auteurs... sont autant d'occasions d'encourager les élèves à lire et à partager leur lecture, avec leurs camarades mais aussi avec leurs familles.



## L'éducation du regard, en articulation avec les acteurs de la culture

Les parcours Ecoles, Collèges et Lycéens au cinéma sont des dispositifs nationaux déployés dans 17 cinémas de 15 municipalités du département. Chaque année, la découverte du cinéma comme art concerne plus de 17 000 élèves de plus de 800 classes.

Notre centre ressources éducation à la culture numérique coordonne le dispositif Ecole et Cinéma pour la DSDEN de l'Hérault et accompagne les classes par des ateliers de création filmique, notamment dans le cadre du festival de films scolaires **Enfant et Cinéma** organisé en partenariat avec le Cinéma Diagonal Capitoile.

En arts plastiques, la DSDEN 34 conduit des actions en partenariat avec la DRAC Occitanie et les collectivités locales en apportant notamment des outils et des éléments de réflexion pour la construction d'apprentissages fondés sur la pratique et la sensibilité des élèves, favorisant le va-et-vient entre expériences et connaissances, interreliant constamment la pratique plastique et le recul réflexif, la culture artistique.

Ce travail s'appuie sur des structures prestigieuses de notre territoire, comme le musée Fabre, le musée de

Lodève, les musées Paul Valéry, le CRAC et le MIAM à Sète, le MRAC à Sérignan...

Dans un **souci d'équité des territoires**, les interventions d'artistes plasticiens financées par la DSDEN34 et conduites par la conseillère pédagogique départementale en arts visuels se déploient dans les circonscriptions pour la plupart éloignées des lieux de culture. La présence de notre centre ressources des Orpellières vient compléter cette offre d'EAC sur la façade Ouest du département.

## Dispositifs accompagnés par la conseillère pédagogique départementale en arts visuels :

**Les Petites Galeries : accueillir** à l'école un.e artiste durant une résidence de minimum 10 heures, pratiquer les arts visuels avec l'artiste, découvrir le « métier » d'artiste, la démarche de création.

Inscrire les enseignants en équipe dans une démarche de projet culturel et actualiser leurs pratiques pédagogiques.

**L'Art en Balade : Faire venir l'art dans les écoles** en mettant à disposition une véritable œuvre artistique en classe et en accueillant un artiste en résidence, durant une journée.

Véritable point de départ pour observer, se questionner, expérimenter, faire des liens avec d'autres artistes... et rendre compte de son expérience dans le livret prévu à cet effet.

5 Arts mallettes du Pôle Art de l'Atelier Canopé sur les circonscriptions de Castelnau le Lez et Saint Mathieu de Trévières jusqu'en juin 2026.

**Création en cours** : dispositif national de soutien à de jeunes artistes, porté par les Ateliers Médicis en lien avec le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation pour encourager la création, l'accompagnement à l'insertion professionnelle des artistes, la transmission



Exposition Arboébio



Projet Danse au Musée

auprès des élèves de cycle 3 et la présence de la culture dans tous les territoires. **L'articulation et la porosité entre acte de création, partage et transmission sont au cœur du dispositif.**

**Arboébio** : Projet Art et Sciences ayant pour ambition **d'inscrire de façon effective l'Éducation au Développement Durable** dans le parcours culturel scientifique et artistique de tout élève avec, chaque année, une thématique différente illustrant une facette de la biodiversité locale (2024-2025 : thématique « Rêveries végétales ») et une exposition dans un lieu culturel du département différent chaque année : le Jardin Antique Méditerranéen à Balaruc-les-Bains en 2025.

**La Classe, L'œuvre** : Projet mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale en partenariat avec le Ministère de la Culture et de la Communication. L'objectif principal de « La classe, l'œuvre » est de permettre aux élèves de s'approprier le patrimoine commun et de participer à sa transmission dans la forme d'expression de leur choix. Ainsi, au soir de la **Nuit européenne des musées** en mai, les **élèves** endossent le rôle de « **passeurs de culture** » et livrent leur interprétation de l'œuvre adoptée : notice d'œuvre, réalisations plastiques, rédaction et lecture de textes poétiques, théâtraux, ...

### L'expression orale et corporelle pour l'épanouissement de l'élève

La DSDEN 34 accompagne particulièrement les projets autour du théâtre, où la scène devient l'école de l'estime de soi. Elle s'appuie sur le dynamisme de son centre ressources Molière, à Pézenas, pour accompagner la pratique des arts de la scène sur tout le territoire.

Partenaire de la Cour des Arts avec le théâtre Jean Vilar, elle réaffirme son ambition dans le projet théâtre et langage au cœur des quartiers prioritaires.

« Apprendre par corps » avec la mise en scène du théâtre mais aussi avec la danse et le cirque, c'est permettre d'investir de nouveaux champs d'expression et de renforcer ainsi la maîtrise de la langue. Ces projets sont de plus en plus nombreux dans les écoles et établissements, et pas seulement dans nos sections à horaires aménagés. Les conservatoires sont des partenaires privilégiés pour porter ces projets, ainsi que le Centre National Chorégraphique et Montpellier Danse,

bien entendu. Comédiens, circassiens, danseurs et chorégraphes investissent régulièrement les salles de classe, les salles de motricité, les gymnases, mais aussi les couloirs et cours des écoles et établissements.

Le projet **Danse au musée** permet notamment à de jeunes élèves en ULIS d'investir un espace d'épanouissement et d'expression pour révéler des potentialités insoupçonnées.

### L'éducation aux media et à l'information

La DSDEN34 favorise le partenariat entre les écoles et établissements avec les media locaux et nationaux en accompagnant des projets qui s'inscrivent dans une démarche pédagogique.

Radio Clapas vient ainsi en soutien à des projets d'éducation aux media dans les écoles et collèges de l'Hérault, en s'appuyant sur le podcasting.

De son côté, France Bleu Hérault est implantée dans nos écoles pour sa chronique « **A hauteur d'enfants** » où de jeunes élèves s'initient à l'écriture radiophonique, à la prise de sons, au mixage et au montage.

Les échanges autour des media « consommés » par les jeunes, l'exploration de leur manière d'utiliser les réseaux sociaux permettent d'aiguiser leur esprit critique.

### Filières artistiques spécialisées

Classes à horaires aménagés et filières artistiques technologiques ou professionnelles viennent consteller le territoire.

Découvrez sur **le site de la DSDEN 34** les classes à horaires aménagés en musique, danse et théâtre. Elles sont toutes en partenariat avec des structures culturelles.

#### Contacts :

Conseiller pédagogique Arts et culture  
fabien.jouve@ac-montpellier.fr

Conseillère pédagogique arts visuels  
anne.ducel-benezech@ac-montpellier.fr

Conseiller pédagogique éducation musicale  
thierry.capéran@ac-montpellier.fr

Conseiller pédagogique éducation musicale  
benjamin.laib@ac-montpellier.fr





# 7 CENTRES RESSOURCES POUR DES PARCOURS D'ÉLÈVES STRUCTURÉS



Les centres ressources, ce sont 7 enseignants déployés sur le territoire qui œuvrent pour mettre en avant notre expertise, pour des parcours d'élèves riches, variés et structurés, en **éducation artistique et culturelle**, en **sciences et éducation au développement durable**, mais aussi en **éducation à la santé**.

Ce sont 7 lieux d'accueil grâce aux partenariats liés avec le Conseil Départemental de l'Hérault, la Métropole de Montpellier, la Ville de Montpellier, l'Agglomération de Béziers, la communauté de communes des Avant-Monts, la Ville de Pézenas, et aussi l'Institut Régional du Cancer.

Leur activité repose sur 4 axes :

- L'accompagnement des classes (accueil sur site/ intervention en classe)
- La recherche et l'innovation
- La construction de ressources
- La formation continue.

À travers les 3 thématiques développées, ils sont un outil précieux au service des professeurs et de leurs élèves pour répondre aux enjeux majeurs de notre société en favorisant **l'égal accès de tous aux arts et à la culture**, **en éveillant les consciences écologiques et en prévenant les conduites à risque**.

Ce sont presque 3000 classes accompagnées chaque année (plus de 70 000 élèves).

Avec nos partenaires, nous valorisons les ressources et le patrimoine de nos territoires

## L'Écolothèque, à Saint Jean-de-Védas

Implanté sur 4 hectares, le domaine dispose de nombreux équipements dédiés à la pédagogie : jardins, vergers, parcs, tunnel de courges, ruches, mares, animaux de ferme, espace récréatifs, médiathèque...

Le centre travaille avec les élèves du primaire autour du vivant, de la biodiversité, du développement durable, de l'astronomie et de la météorologie.

### > Ressources :

- Art & Science par 4 Chemins
- La pédagogie
- Mallettes pédagogiques en prêt



### > Contact

- Alexandre NICOLAS**  
[cr.ecolotheque@ac-montpellier.fr](mailto:cr.ecolotheque@ac-montpellier.fr)  
<https://ecolotheque.montpellier3m.fr/espace-Écoles>



## Éducation au Développement Durable, à Vailhan

Au cœur de la communauté de communes des Avant-Monts, le centre accompagne les classes des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés autour de thématiques variées : biodiversité, énergies, ressources en eau, gestion des déchets, évolution des paysages. Il s'attache à faire appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques.

> **Ressources :**

Mallettes pédagogiques en prêt  
Bulletin de liaison numérique

> **Contact**

**Guilhem BEUGNON**  
[guilhem.beugnon@ac-montpellier.fr](mailto:guilhem.beugnon@ac-montpellier.fr)  
<https://crpe-vailhan.org>



## EducNatu'RE, à Prades-le-Lez

Entouré de 240 hectares de Garrigues, sur le domaine départemental de Restinclières, EducNatu'RE propose des apprentissages en lien avec la découverte des milieux naturels (animations en sciences et en éducation au développement durable). Il permet aux écoliers de partir à la découverte de mares, d'un rucher pédagogique, de cours d'eau et d'un milieu naturel protégé en garrigue.

> **Ressources :**

Mallettes pédagogiques en prêt

> **Contact**

**Alexandre DUBOST**  
[educnature@ac-montpellier.fr](mailto:educnature@ac-montpellier.fr)  
<http://sciences34.ac-montpellier.fr/educnature>



## Epidaure, à Montpellier

En partenariat avec l'Institut Régional du Cancer, le centre Epidaure accompagne les équipes éducatives dans la mise en place du parcours de santé, dans la réduction des comportements et des expositions à risque. Avec des professionnels de la santé, il conçoit et évalue scientifiquement les outils innovants d'éducation pour la santé. Il propose et coordonne les ateliers du goût et de l'alimentation, le Grand Défi Vivez Bougez, la semaine de prévention des risques solaires.

> **Contact service éducatif Epidaure**

**Nicolas MARCO**  
[nicolas.marco@ac-montpellier.fr](mailto:nicolas.marco@ac-montpellier.fr)



## Éducation à la culture numérique, à Montpellier

Implanté dans les locaux de l'école Simenon, doté d'un équipement audiovisuel de pointe, le centre accompagne les écoliers dans la mise en œuvre de l'éducation au cinéma et à l'audiovisuel. Il accompagne les classes dans leurs projets de fiction vidéo, film d'animation, enregistrements audio... Il coordonne également le dispositif « École et Cinéma » pour l'éducation du regard.

> **Ressources :**

Supports pédagogiques avec les Passeurs d'Images  
Chaîne Daily Motion Enfant et Cinéma

> **Contact**

**Gilles MULLER**  
[cr.ecn@ac-montpellier.fr](mailto:cr.ecn@ac-montpellier.fr)  
[gilles.muller@ac-montpellier.fr](mailto:gilles.muller@ac-montpellier.fr)



## Molière, à Pézenas

Dans l'Hôtel particulier Flottes de Sébasan, au cœur du patrimoine historique remarquable de la Ville de Pézenas, le centre œuvre à la mise en place de projets d'éducation artistique et culturelle en accompagnant les classes de la maternelle au lycée, dans la découverte et la pratique des arts de la scène, dans le partage de notre littérature et de notre patrimoine. Les actions proposées se font toujours à la rencontre des artistes, techniciens et artisans..

> **Ressources :**

Bibliothèque,  
Collection de 400 costumes,  
Mallettes pédagogiques

> **Contact**

**Vanessa BAUDEAN**  
[cr.moliere@ac-montpellier.fr](mailto:cr.moliere@ac-montpellier.fr)



## Les Orpellières, à Sérignan



Implanté aux Orpellières, le 7<sup>ème</sup> centre DSDEN34 inauguré en septembre 2021 accompagne des projets transdisciplinaires en EAC et EDD.

Sa double identité s'est imposée compte tenu de son implantation sur un site Natura 2000 et de sa proximité avec des structures culturelles de renom comme la scène de la Cigalière et le Musée Régional d'Art Contemporain. Un tel patrimoine et de telles ressources lui permettent d'animer et de coordonner des ateliers à forte valeur ajoutée.

> **Contact**

**Claire JULIEN**  
[cr.orpellières@ac-montpellier.fr](mailto:cr.orpellières@ac-montpellier.fr)  
Centre ressources Orpellières

# PARCOURS SCIENTIFIQUE ET EDD

## PRÉPARER LES ÉLÈVES AUX DEFIS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES CONTEMPORAINS !

- > **SUSCITER DES VOCATIONS EN PARTICIPANT A LA FÊTE DE LA SCIENCE**



Cette année, la fête de la science se déroulera du 4 au 14 Octobre 2024 sur le thème Océan de savoirs. Lors de cet événement, des scientifiques, médiateurs culturels, bibliothécaires... partagent avec les publics leur enthousiasme et leur curiosité pour les sciences, les techniques et les innovations à travers de multiples ateliers, conférences, jeux, parcours, festivals, spectacles vivants ou encore visites de laboratoires, de sites naturels et industriels.

Le programme scolaire vous sera communiqué courant septembre 2024

- > **S'INITIER À LA DEMARCHE SCIENTIFIQUE**



Avec le dispositif **Partenaires scientifiques pour la classe** porté par la Fondation La main à la pâte, c'est plus d'une centaine étudiants de l'Université de Montpellier et de professionnels de la recherche qui se mobilisent pour construire, avec les enseignants, des séquences permettant la mise en œuvre d'une démarche scientifique conforme aux programmes de l'école primaire. Inscriptions courant septembre 2024.

- > **INNOVER ET FAIRE EVOLUER SES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES**



- En participant à une action départementale initiée par la DSDEN 34

Le projet fédérateur « **Explorateurs de Nature** » - élèves et enseignants sont invités à découvrir et dessiner la biodiversité de l'Hérault. Pour cette nouvelle année scolaire, ce sont les architectures végétales qui sont mises à l'honneur.

Public : écoles et collèges

Inscription : uniquement sur ADAGE



Le projet fédérateur « **Arboébio** » - Ce projet à la croisée des Sciences et des Arts promeut une action en faveur de la biodiversité pour inscrire, de façon effective, l'Education au Développement Durable dans le parcours culturel scientifique et artistique de chaque élève. Thème 2024 2025 : Rêveries végétales !

Public : écoles maternelles et élémentaires.

Inscription : uniquement sur ADAGE

- En créant son carnet de sciences sur la plateforme numérique de mutualisation et de partage



Vous cherchez des idées pour de nouvelles investigations, connectez-vous sur notre plateforme :

<http://www.phgcreations-sciences.fr/>

Plus de 300 carnets sont déjà en ligne !

Et vous pouvez également éditer votre propre carnet.

« **PLACER LES ENJEUX LIÉS A L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DES ENSEIGNEMENTS !** »

- > **ENGAGER SON ECOLE DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE**

- En demandant le Label E3D



La labellisation E3D est d'abord un marqueur de l'engagement des écoles, des collèges et des lycées dans la transition écologique.

Cette labellisation témoigne de l'existence de projets pédagogiques affirmés, portés par les équipes éducatives volontaires. Ces projets sont élaborés avec des attentes et des exigences précises, en lien avec les 17 Objectifs de Développement Durable développés par l'ONU pour un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Les trois niveaux de labellisations que nous proposons dans ce cadre viennent graduer l'engagement progressif des établissements scolaires dans cette dynamique.

Les écoles et établissements en démarche de développement durable (E3D) associent l'ensemble de la communauté éducative (élèves, enseignants, parents...), en relation étroite avec les collectivités territoriales, dans une dynamique collective induite par le projet d'école ou d'établissement.

En 2024 plus d'une centaine d'écoles et établissements ont été labellisés dans l'académie de Montpellier dont 63 dans l'Hérault.

- En créant une Aire Terrestre, Marine ou Fluviale Educative ATE / AME / AFE



Ce dispositif porté par l'Office français de la biodiversité en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale permet à des élèves à partir du CE2 de « s'approprier » une petite partie de littoral, d'une zone humide, d'une forêt, d'une rivière, d'un parc urbain... et de réfléchir collectivement à sa gestion. Les écoles et collèges de l'Hérault sont de plus en plus nombreux à s'engager dans cette dynamique.

Public : du CE2 au lycée.

- En prenant appui sur des dynamiques territorialisées et en lien avec les collectivités territoriales et les associations

Plusieurs conventions signées par la DASEN de l'Hérault facilitent le travail des enseignants en leur donnant un accès privilégié aux ressources territoriales (espaces naturels, usines de tri, stations d'épuration, de compostage... associations spécialistes dans les domaines de l'environnement...).



Contact : CPD Sciences et EDD  
philippe.Mahuzies@ac-montpellier.fr

# EPS ET SPORT SCOLAIRE



La Présidence de la République a déclaré l'activité physique et sportive Grande cause nationale de l'année 2024.

L'EPS à l'école apporte une contribution significative à la santé et au bien-être des élèves. Il est établi que les enfants en bonne santé apprennent mieux. C'est pourquoi l'école est promotrice de santé.

Par son caractère multidimensionnel, l'EPS permet de s'ancre dans le parcours éducatif de santé en renforçant tous ses aspects chez l'élève : santé physique, mentale, sociale, environnementale.

Tout au long de la scolarité, l'EPS a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble. Elle amène les enfants et les adolescents à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé. Elle assure l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. L'EPS initie au plaisir de la pratique sportive.

Dès la maternelle, au travers d'activités physiques et artistiques mettant en jeu la motricité, les élèves découvrent de nouvelles sensations, développent des habiletés motrices, prennent peu à peu plaisir à fournir des efforts, à mieux connaître leur corps pour mieux le respecter. A partir de l'école élémentaire, l'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les enseignements s'appuient sur des activités physiques, sportives et artistiques, dans la logique de quatre champs d'apprentissage.

Les conseillers pédagogiques en charge de l'EPS sont un appui pour les enseignants à la mise en œuvre de l'enseignement et de projets pédagogiques EPS qui vont permettre de construire les cinq compétences générales de l'EPS :

- Développer leur motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier des méthodes et outils pour la pratique d'activités physiques et sportives
- Partager de règles, assumer des rôles et des responsabilités.
- Apprendre à entretenir leur santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Selon les programmes du Cycle 1 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/15/Special2/ME-NE1504759A.htm>

Cycles 2 et 3 :

[https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=33400](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=33400)

D'autres dispositifs liés à l'EPS existent et visent à offrir à tous les élèves la possibilité d'une pratique physique quotidienne et à leur permettre une ouverture culturelle par la découverte de nouvelles activités. Ceux-ci font souvent l'objet de partenariats.

## 30 Minutes d'activité physique quotidienne (30APQ)



Né sous l'impulsion du comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, le dispositif 30 minutes d'activité physique quotidienne a été généralisé à toutes les écoles à la rentrée 2022. Il vise à encourager toute forme d'activité physique les jours où il n'y a pas d'EPS. Ce dispositif permet de favoriser l'éducation à la santé, de mieux apprendre grâce au mouvement et de mieux gérer la journée en répondant de manière adaptée aux besoins de l'enfant. Son impact sur les apprentissages ou encore sur les compétences psycho-sociales n'est plus à démontrer.

Certains enseignants mettent en œuvre un enseignement transversal, par exemple en enseignant les langues vivantes sur la base de jeux moteurs, d'autres instaurent des rituels de début de demi-journée pour à la fois mobiliser une forme d'activité et travailler sur l'attention et la concentration des élèves. Il est ainsi possible d'aborder certaines disciplines de manière ludique et utile pour la vie physique des élèves. Chaque école élémentaire a reçu un kit de matériel sportif et des formations sont proposées aux enseignants.

En 2023-2024, des sportifs de haut niveau de l'équipe de France des 30 minutes ont rencontré des élèves au sein des écoles. C'est le cas de Flavien Haslauer (équipe de France de base-ball five), Manon Bernard (équipe de France de volley-ball). Ces rencontres ont permis la sensibilisation à l'entretien de sa santé et aux bienfaits de l'activité sportive.

Une expérimentation a été proposée, en lien avec les territoires numérique éducatifs, dans des écoles de quatre circonscriptions, proposant une application numérique permettant de lier les mathématiques et 30APQ.

Un projet sur la santé a été mené dans le cadre du pôle Égalité des chances, dans un réseau REP plus et a

confirmé les bienfaits d'une activité physique réfléchie sur tous les temps de la vie de l'enfant sur sa santé et ses apprentissages, via un travail parallèle sur le sommeil et l'utilisation des écrans.

Ce dispositif existe également sur temps périscolaire et peut être proposé sur les temps de récréation.

## Une année olympique et paralympique à l'école

À l'été 2024, à l'occasion des jeux olympiques et paralympiques, Paris sera la vitrine de notre pays, aux yeux du monde entier. Les enseignants ont ainsi mené toutes sortes de projets valorisant l'olympisme et les valeurs du sport à travers des séances de pratique physiques ou encore des ateliers culturels. Le label Génération 2024 a été créé suite à l'élection de Paris comme ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Les établissements et écoles labellisés ont été un moteur d'inspiration pour travailler les valeurs olympiques : excellence, amitié, respect et paralympiques : égalité, courage, détermination, inspiration. De nombreuses initiatives sont menées lors des temps forts que sont la journée nationale du sport scolaire, la semaine olympique et paralympique (SOP), et la journée olympique et paralympique. Dans certaines écoles, la rentrée de septembre 2023, s'est organisée à l'aune de l'olympisme, avec notamment la venue de Lily Ramonatz, équipe de France de gymnastique rythmique et porteuse de la flamme paralympique. De nombreux établissements et écoles ont relevé les défis de la SOP, ont participé à des projets labellisés olympiade culturelle (Tour d'orchestre à vélo, Chœurs d'enfants des écoles de Montpellier et de l'Hérault) liant musique et olympisme. Certains sportifs de haut niveau se sont déplacés dans les écoles ou établissements : Larbi Benbouadaou, vice-champion olympique et champion du monde de judo, entraîneur de l'équipe de France mixte championne olympique à Tokyo 2020. Safi N'Diaye, internationale en rugby à XV et porteuse de la flamme olympique.

Environ 3000 élèves ont également pu célébrer et assister au passage de la flamme olympique du 13 mai 2024 à Balaruc, Sète, Juvignac et Montpellier. De nombreuses manifestations sportives ont été organisées pour eux avec des partenaires institutionnels comme les collectivités, l'USEP, l'UNSS, le CDOS34, des fédérations sportives. À cette occasion, de nombreux relais d'une flamme symbolique ont vu le jour entre les écoles du département.

Environ 450 élèves de 7 établissements ont participé au dispositif « Ma classe aux jeux » et se sont rendus à Paris pour assister à des épreuves paralympiques en septembre 2024. 4 classes ont profité d'un séjour exceptionnel à Lausanne pour rencontrer Thomas Bach, président du CIO, visité le CIO et pratiqué des activités sportives en Suisse, grâce au soutien de la ville de Montpellier. En septembre 2024, des mini-clubs ont permis à des classes d'élémentaire de découvrir des activités paralympiques telles que la boccia, le céci-foot et le para-tir à l'arc.

La réussite des jeux olympiques et paralympiques nous permettra d'assurer l'héritage des jeux en s'appuyant à la fois sur les pratiques sportives inclusives et sur des thématiques de société travaillées jusqu'alors : égalité filles/garçons, sensibilisation à l'environnement et au développement durable, engagement associatif et citoyen,

sensibilisation au handicap et à l'inclusion, le sport de haut niveau et surtout l'entretien de sa santé.

## Les partenaires institutionnels sont :

L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP), l'Union National du Sport Scolaire (UNSS) dans le second degré et le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS). Avec leur aide, divers projets, actions et rencontres sont organisées dans le département, sur et hors temps scolaire.

D'autres partenariats existent avec des associations comme Hérault Sport (Soutien financier, logistique et humain sur de multiples activités), le Montpellier Rugby (MHR), l'association Rebond ! (cycle de rugby scolaire et rencontres), le Montpellier Handball (MHB), le comité départemental de golf (soutien logistique), le comité départemental de volley et beach volley (soutien logistique et rencontres), le Montpellier Hérault Sport club (MHSC), le district de l'Hérault de Football (cycle et rencontres, Balle au pied/arbitrage), le comité départemental Sport Tambourin (Cycles et rencontres), le comité départemental de Softball Baseball, la maison du Lez (MEV canoë-kayak), les compagnies de danse de l'Hérault, les compagnies de cirque (Zepetra, Balthazar, Kerozen et Gazoline), des centres équestres, le centre Epidaure pour le Grand Défi Vivez Bougez.

De nombreux organismes de formation (48 dans l'Hérault) interviennent sur temps scolaire dans le cadre de conventions avec l'éducation nationale.

Les communes ont la compétence des écoles, elles emploient parfois des éducateurs territoriaux d'Activité Physique (ETAPS) qui ne peuvent intervenir qu'un tiers du temps d'EPS, en co-animation avec les enseignants, sur un projet d'école défini à l'avance, signé par l'IEC de circonscription ou du DASEN. De nombreuses collectivités proposent des modules de natation, certaines du patinage sur glace, de voile.

La grande majorité des activités physiques, sportives et artistiques sont enseignées à l'école sans intervenants, seules quelques-unes, répertoriées, nécessitent un encadrement renforcé avec des compétences spécifiques

- Circulaire n°2017-116 du 6-10-2017 : encadrement des activités physiques et sportives  
<https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo34/MENE1717944C.htm>
- Note de service 28-2-2022 et BO n°9 du 03-03-2022 : Enseignement de la natation scolaire  
<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo9/MENE2129643N.htm>
- Procédure départementale d'agrément des intervenants extérieurs :  
<https://accolad.ac-montpellier.fr/section/ecole/personnels/intervenants-exterieurs/dsden34-documents-de-referance>

### Contact : CPD EPS

gregory.granier@ac-montpellier.fr  
magali.pouzancré@ac-montpellier.fr  
fabrice.ravel@ac-montpellier.fr



# LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES



Classe lauréate du concours ADA 2024 (école Paul Langevin de Sète)

## Enseignement des langues vivantes et en langues vivantes :

Le plan national d'actions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, préconise de développer **des modes d'organisation qui ajoutent aux heures de cours de langues vivantes** stricto sensu **des activités culturelles, physiques et sportives** ainsi que **des enseignements d'autres disciplines dispensées en langue étrangère**.

L'exposition des élèves à la langue étrangère apprise peut ainsi être augmentée en introduisant des enseignements disciplinaires de type EMILE (enseignement d'une matière intégrée à la langue étrangère). Le pôle départemental Langues Vivantes Etrangères **propose aux écoles des ressources pédagogiques permettant** une approche progressive, qui va de la simple utilisation de consignes en langue dans la classe à l'enseignement d'un domaine disciplinaire en langue tels que l'éducation musicale, l'EPS, les arts visuels...

En complément, le pôle départemental Langues Vivantes accompagne deux dispositifs « spécifiques » : Section internationale et « Ecoles Dispositif Emile » dans la mise en œuvre de disciplines en langues étrangères (mathématiques, sciences, littérature, etc).

Ces deux dispositifs se développent à la rentrée 2024 :

### - Ecoles Dispositif Emile :

L'école André Malraux à la Grande Motte rejoint ce programme qui comptera 12 écoles au total en 2024/2025.



### - Ecoles Sections internationales :

Ouverture des niveaux CE2 au sein des nouvelles écoles S. Paty (Béziers) et S. Freud (Montpellier) de la section internationale anglo américain.

Le département compte au total 5 écoles section internationale anglo américain, 3 écoles section internationale chinois, 1 école section internationale allemand et 1 école section internationale espagnol.

## Une nouvelle dynamique de formation

Le pôle Langues Vivantes de l'Hérault a postulé fin 2023 à l'appel à projets de l'INSPE visant à initier et favoriser les dispositifs d'articulation Recherche / Formation / Terrain au sein de l'académie de Montpellier.

La volonté d'insuffler une nouvelle dynamique de formation, motivé cette démarche, visant à proposer, dès 2024, un programme de formation départemental adossé à la recherche pour les écoles du dispositif Section Internationale et du dispositif EMILE.

La validation de ce projet de recherche-action, porté par le laboratoire Emma, a permis de réunir enseignants/formateurs et intervenants chercheurs (Pascale Leclercq, Alexandra Vraciu, Olga Théophanous) à trois reprises et de réfléchir aux pratiques les plus efficaces pour le développement des compétences lexicales des élèves en contexte CLIL (Content and Language Integrated Learning).



## Concours « Autour d'un Album » remise des prix

Chaque année, depuis 2012, les élèves de l'Hérault sont invités à créer en langue vivante une histoire « à la manière de » en participant au concours « AUTOUR D'UN ALBUM ». Ce projet permet aux élèves de travailler l'expression orale en anglais, allemand, espagnol, italien, chinois, FLS (français langue seconde), etc.

Pour l'édition 2023/2024 du concours ADA plus de 1 000 élèves ont découvert l'histoire de « Bark Georges » (de Jules Pfeifer - éditions Harper Collins, 1999) et ont inventé leur propre histoire. Les albums créés sont de très grande qualité et un jury composé d'enseignants, de formateurs, de libraires et de 1 300 élèves a établi un palmarès.

Le 18 juin les élèves de 12 classes lauréates se sont retrouvés avec leurs enseignants au lycée Jules Guesde à Montpellier afin de présenter leurs petits films et créations lors de la remise des prix.

Les dialogues, dessins, fonds colorés, ont été entièrement créés par ces écoliers et leurs enseignants qui ont expliqué les différentes étapes de création.

Chaque enfant a reçu un diplôme remis afin de féliciter l'engagement et le travail fourni pour ce projet.



## Semaine des langues – 2024

La semaine des langues 2024 a eu lieu du 18 au 23 mars. La thématique de cette 9<sup>e</sup> édition était : « L'important, c'est de communiquer », sous le signe des **Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024**. Des ressources « semaine des langues » ont été conçues par le **pôle LVE de l'académie de Montpellier (ressources communes pour l'Aude, le Gard, la Lozère, les PO et l'Hérault)**

Ces ressources quelle que soit la LV étudiée par les élèves et permettent aux enseignants de mener des activités courtes et régulières (de préférence sur 4 jours). Chaque jour sont proposés :

- un défi autour des mascottes des jeux olympiques
  - la découverte de 2 sports typiques d'un pays (en français)
  - deux expressions liées au sport dans une langue (allemand – anglais – espagnol – portugais) : « A vos marques, prêts, partez! » & « Félicitations » - vidéo + audio
  - une ronde ou un jeu pour le cycle 1
- Enfin, des jeux permettent de revoir, de manière ludique, les notions abordées chaque jour.



Dispositif EMILE à l'Ecole Leo Malet Montpellier

Contact :  
[Benedicte.Caron@ac-montpellier.fr](mailto:Benedicte.Caron@ac-montpellier.fr)  
[anne.igual@ac-montpellier.fr](mailto:anne.igual@ac-montpellier.fr)

# ENSEIGNER LES LANGUES VIVANTES RÉGIONALES – L'OCCITAN

## Enseigner les mathématiques

En parcours bilingue, toutes les disciplines sont enseignées dans les deux langues : français et occitan. Les recherches ont montré un intérêt particulier pour l'enseignement des matières scientifiques en langue seconde. Les derniers résultats au brevet des collèges illustrent cette donnée : les élèves bilingues sont plus performants en mathématiques.

La convention cadre avec l'Etat sur l'enseignement de l'occitan et la convention entre l'Académie et la Région Occitanie affirment la nécessité de produire des ressources pédagogiques en occitan. Les élèves des cursus bilingues et des classes d'enseignement renforcé (de 3h à 6h) peuvent donc bénéficier de manuels de mathématiques en occitan. Le CAPÒC met à disposition des enseignants les ressources sous format numérique.

Cette année, une ressource complémentaire sur la résolution de problèmes a été élaborée par les référents mathématiques puis adaptée en langue occitane. Cette banque de problèmes a répondu à plusieurs objectifs :

- des objectifs linguistiques : il s'agit de réinvestir le lexique appris lors des séances sur le projet académique, de développer les compétences langagières dans un contexte disciplinaire, de décontextualiser les connaissances des élèves pour consolider les acquis.
- des objectifs disciplinaires : il s'agit de résoudre des problèmes en langue seconde, en abordant les différents types de problèmes, pour développer des compétences d'abstraction et de conceptualisation.

## Enseigner les sciences « Explorer la nature en occitan »

Le projet académique axé sur la biodiversité a permis à plusieurs classes de participer en occitan au projet « les explorateurs de nature ».

## La littérature et les albums de jeunesse en occitan, des supports de création artistique en langue seconde.



Dracon, lo filh del Drac (2019)

Cette BD uniquement en langue occitane narre les aventures de Dracon, filh du terrible Drac, équivalent occitan du diable.  
Editions Edite-Moil

Depuis les troubadours, mille ans de chefs d'œuvres littéraires en langue occitane et le prix Nobel de littérature de Frédéric Mistral en 1904, les élèves côtoient tous les genres de la littérature occitane : la poésie, les contes, les romans, la bande dessinée...

Chaque année, une classe des écoles Calandretas participe à l'écriture d'une histoire pour le projet des Mystères de Montpellier. Parallèlement, les élèves de l'école Marie de Sévigné de Montpellier ont rencontré l'auteur de BD Manchon avec qui ils ont créé de nouvelles histoires avec le héros « Dracon ».

## Les Calandretas proposent à tous les enseignants bilingues « Lo prèmi literari ».



Ce prix littéraire donne lieu à des rencontres : auteurs, éditeurs, illustrateurs, conteurs... Quatre journées de formation sont organisées au CIRDOC de Béziers permettant aux équipes (enseignants et bibliothécaires) de travailler ensemble sur les pistes pédagogiques des albums, de créer des ressources et de mutualiser. Une journée de « Passejada literaria » (à Béziers ou à Narbonne) clôture les lectures de l'année, au cours de laquelle les élèves vivent des ateliers et priment leurs œuvres préférées.

## À Olonzac

les élèves sont initiés à la langue occitane de la maternelle au collège. Cette année, l'atelier mené par le professeur d'occitan du collège, en lien avec l'école élémentaire, a permis la mise en voix et l'illustration d'un conte. Grâce à ce projet, les élèves ont découvert le patrimoine et l'histoire locale.

<https://www.youtube.com/watch?v=iDx8YMnWCdQ>

## À l'atelier occitan du collège René Cassin d'Agde

Deux enseignants occitanistes ont accompagné leurs élèves à la réalisation d'un kamishibai numérique.

<https://tube-langues-vivantes.apps.education.fr/w/aa05bd17-60c9-4533-b3f4-59e4723fe801>

## Au travers des histoires, l'occitan crée le lien des générations

C'est dans cette perspective que s'est inscrit le projet de collectage « mémoires vivantes » du collège Le Salagou de Clermont l'Hérault. « Memòrias vivas » est une série de podcasts que vous pouvez écouter ici.

[Memorias Vivas - collecte Occitan en collège | Nos mémoires vivantes](#)

## Se former à l'enseignement bilingue : la formation « Ensenhar professor »

Un dispositif créé par l'Office Public de la Langue Occitane (OPLO), qui permet à des enseignants déjà en poste de se former pour enseigner en classe bilingue. Voici les témoignages d'une enseignante et d'une maman d'élève :

« Vendredi 3 mai 2024, l'école Georges Brassens avait le plaisir de proposer un atelier de danses occitanes suivi d'une réunion d'information ouverte à tous les parents souhaitant avoir des renseignements sur le **parcours bilingue français-occitan** ouvert depuis 2 ans sur notre école. Dans un cadre festif, les enfants et les parents volontaires ont été initiés à quelques danses et chants traditionnels occitans par les enseignants bilingues et la conseillère pédagogique départementale. L'association Oc-Bi, était présente pour répondre aux nombreuses questions des familles. Le verre de l'amitié offert par la municipalité a clôturé ce moment convivial.

A la rentrée prochaine, je serai heureuse de faire partie de ce cursus bilingue. En effet, j'ai eu la chance de suivre une année de formation, financée par l'OPLO et la DSDEN 34, à la faculté Paul Valéry de Montpellier. J'ai été formée à la langue, à la culture occitane ainsi qu'à la didactique et

à la pédagogie, car enseigner en deux langues nécessite quelques réajustements dans la façon de voir la classe. Les bénéfices du bilinguisme sont nombreux. Suivre un enseignement bilingue précoce permettra à votre enfant d'avoir des facilités pour apprendre d'autres langues, cela lui permettra aussi d'avoir un meilleur raisonnement et d'augmenter ses performances dans les divers apprentissages. Mais surtout, le cursus bilingue occitan permettra à votre enfant de participer à des projets liés à notre patrimoine culturel et local proche. »

« Notre fille suit le cursus bilingue depuis deux ans maintenant. Elle prend un réel plaisir à découvrir une nouvelle langue et les traditions de cette culture occitane, elle nous en fait profiter (elle chante et danse beaucoup !) et nous apprend des choses puisque nous, ses parents, ne parlons pas l'Occitan. Dans les conversations du quotidien, les fêtes de village ou sur les noms des rues, notre fille repère tout un tas de mots occitans qu'elle est fière de nous montrer.

C'est une véritable richesse qui est proposée aux enfants de notre école publique et il serait dommage de ne pas en profiter. En immergeant ainsi nos enfants dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle, on les prépare à découvrir et apprendre plus facilement n'importe quelle langue par la suite ».

## Juin 2024 - Les rencontres départementales du projet académique occitan à Sérignan

Avec le soutien financier, humain et logistique de la municipalité de Sérignan, les enseignants et les élèves inscrits au projet académique occitan « Lo vergièr de Zelí » ont participé à la journée de clôture « Las Encontradas ».

Ces rencontres permettent aux élèves de vivre la langue et la culture occitanes à travers la musique, le chant, les danses, les contes et les ateliers linguistiques. Elles rassemblent des artistes et des techniciens des arts vivants, les bénévoles et les agents de la commune, des intervenants occitanistes, et toute la communauté éducative. Cet événement montre aux élèves qui apprennent l'occitan que la culture est partagée, intergénérationnelle et vivante.



Rencontres départementales, Sérignan

Contact : [Celine.Serva@ac-montpellier.fr](mailto:Celine.Serva@ac-montpellier.fr)



Centre ressources Orpellières

# Chapitre VI



**Parcours  
citoyen - Promotion  
de l'engagement et  
de la citoyenneté**



## Le Service National Universel (SNU)

Le Service National Universel (SNU) est le dispositif d'engagement destiné aux jeunes âgés entre 15 et 17 ans. Il est mis en œuvre sur tout le territoire et dans l'Hérault depuis 2021. Il se déroule en deux phases : tout d'abord, un séjour de cohésion de 12 jours au cours duquel les jeunes vivent une expérience collective visant à transmettre des valeurs républicaines et une culture de l'engagement. Ensuite, chaque volontaire poursuit son engagement lors d'un « temps de service à la Nation » (phase 2). Cette phase devra être réalisée dans l'année qui suit le séjour et sera soit courte, dans le cadre d'une mission d'intérêt général, soit longue, dans le cadre d'un Service Civique, d'une réserve civique, d'un volontariat international, ou d'un engagement associatif. Les objectifs du SNU sont de favoriser la mixité sociale, d'enseigner aux jeunes les enjeux de la défense et d'inciter à **les jeunes à découvrir l'engagement sous toutes ses formes**.

Depuis janvier 2024 le dispositif a connu une évolution majeure. Outre les séjours classiques, les élèves de seconde et de première année de CAP ont eu l'opportunité de participer à un projet pédagogique annuel sous le label « classes et lycées engagés ». Ce projet de classe intègre des contenus et des initiatives axés sur l'engagement, alignés avec les actions éducatives et les enseignements réguliers. Ainsi, 17 classes héraultaises ont choisi de s'inscrire à ce label pour participer à des séjours SNU pendant le temps scolaire. Cela représente sept lycées de l'Hérault, avec une participation estimée à 400 élèves.

Concernant le département de l'Hérault en 2024, le SNU a poursuivi sa montée en puissance. En plus des classes engagées, le programme a impliqué plus de 750 volontaires héraultais avant le 15 juillet 2024. Pour rappel, en 2021, 230 Héraultais ont tenté cette expérience, un nombre qui a augmenté à 630 en 2022, pour atteindre 680 en 2023. Les séjours hors temps scolaires ont eu lieu du 12 au 24 février, du 8 au 20 avril, du 17 au 28 juin et du 3 au 15 juillet. Ceux des classes engagées se sont quant à eux déroulés du 11 au 23 mars, du 25 mars au 6 avril, du 13 au 25 mai, et enfin du 3 au 14 juin. En 2024-2025, les séjours devraient se dérouler sur ces mêmes périodes et des sessions supplémentaires devraient probablement être mises en place pendant les vacances de la Toussaint et pendant le mois de novembre.

Contact :  
Chef de projet SNU : Martin FAGBEMI et  
référente administrative : Nadège LEARD  
ce.sdjes34.snu@ac-montpellier.fr

## Le Service Civique

Engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, le Service Civique est un creuset de vivre ensemble, de cohésion nationale et soutient la participation des jeunes à la vie de la nation.



Rassemblement « Envie d'agir pour l'environnement » au Pont du Diable du 25/04/2024

Plus de 750 000 jeunes se sont inscrits au niveau national dans une mission d'intérêt général depuis l'avènement du Service Civique le 10 mars 2010. Parmi eux, 15 367 jeunes héraultais se sont engagés dans des missions de solidarité, de l'environnement, de santé, de sports, de culture et loisirs, de mémoire et citoyenneté.

Quatre événements ont jalonné l'année 2023 : un rassemblement de volontaires autour de l'environnement au printemps à Aniane, deux « Service Civique dating » à la rentrée à Béziers et à Montpellier et un grand rassemblement de volontaires en décembre. Ils seront reconduits en 2024 et portés par un collectif d'acteurs institutionnels et associatifs. Pour le département de l'Hérault, 2 204 contrats ont été signés pour l'année 2023 dépassant de 15 % fixée par l'Agence du Service Civique. La cible avancée pour 2024 est de 1 890 contrats.

A noter que le SDJES n'est pas l'interlocuteur pour envisager l'accueil des volontaires au titre du Service Civique Universel au sein des établissements scolaires. Ce dossier est géré pour le compte du Rectorat en DSDEN 34 : 04 67 91 50 02 / service.civique34@ac-montpellier.fr

Pour rappel les missions accessibles dans ce cadre sont consultables via ce lien : <https://eduscol.education.fr/1564/le-service-civique-dans-l-education-nationale>

Contact :  
Référénts : Séverine GAUTHIER, Thierry ROOS  
Gestionnaire administrative : Sylvia FALCAO  
ce.sdjes34.servicecivique@ac-montpellier.fr

## Les Cadets de la Défense



La cinquième promotion des Cadets de la Défense, promotion « Simone Demangel » (résistante héraultaise), est composée de 21 élèves de 3<sup>ème</sup> issus des collèges Simone Veil, Arthur Rimbaud, Les Escholiers de la Mosson, Camille Claudel et Marcel Pagnol (Montpellier)

Le dispositif « Cadets de la défense 34 » est issu d'un partenariat entre la Délégation militaire départementale de l'Hérault et la DSDEN 34, avec l'appui de l'Association Régionale des Auditeurs de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN) et de partenaires financiers.

**Dispositif hors-temps scolaire**, il contribue au développement des compétences du parcours citoyen. **Basé sur le volontariat des jeunes filles et garçons**, il propose aux élèves de 14 à 16 ans des activités à vocation éducative, ludique, sportive et citoyenne. Ces actions sont encadrées par des militaires d'active ou de réserve et des enseignants volontaires.

### ○ FOCUS :

Le voyage d'étude de la Promotion 2023-2024 des cadets de la défense de l'Hérault s'est déroulé en Normandie du 15 au 19 avril 2024, en marge du 80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement.

Ce séjour avait pour objectifs :

- d'approfondir leurs connaissances historiques sur ce tournant de la seconde guerre mondiale, en lien avec leur programme d'histoire.
- de faire prendre conscience aux cadets du sacrifice que des milliers de jeunes ont consenti loin de chez eux pour vaincre le nazisme et rendre leur liberté aux peuples d'Europe.

De la levée des couleurs françaises au cimetière américain d'Omaha Beach jusqu'à l'hommage rendu aux morts au cimetière britannique de Ranville, ce voyage a constitué pour les cadets le point d'orgue de leur devoir de mémoire.

## Les Cadets de la Gendarmerie

La Gendarmerie Nationale, l'Education Nationale et les Réservistes Citoyens de la Gendarmerie ont créé un partenariat afin d'offrir la possibilité à des lycéens de suivre le parcours des Cadets de la Gendarmerie au lycée G. Pompidou de Castelnau le Lez et aux lycées V. Hugo et L. Feuillade de LUNEL.

Les objectifs sont les suivants : promouvoir le sens civique de jeunes garçons et filles âgés de 15 à 21 ans ; renforcer le lien Armée-Nation ; développer l'esprit citoyen au travers de projets collectifs dans le domaine de l'environnement, des activités sportives, de la solidarité, du respect des différences, de l'ouverture aux autres ; faire découvrir la Gendarmerie Nationale et les possibilités de recrutement qu'elle offre. Tout jeune souhaitant s'inscrire aux cadets de la gendarmerie devra s'inscrire au SNU.

## Jeunes Sapeurs-Pompiers et Cadets de la sécurité civile



Le jeune sapeur-pompier (JSP) est un jeune bénévole qui montre de l'intérêt pour les services de secours et s'initie en compagnie de pompiers professionnels ou volontaires.

Le collège du Jaur de St-Pons-de-Thomières offre la possibilité aux élèves de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> de suivre une formation Jeunes Sapeurs-Pompiers en collaboration avec le SDIS 34. Ce parcours peut être complété au lycée Jacques Brel de la commune par l'option Sapeurs-pompiers volontaires en 1<sup>ère</sup> et terminale ASSP (Accompagnement Soins Services à la Personne). Un renouvellement de la signature de la convention a eu lieu entre le Président du Conseil départemental de l'Hérault et l'IA-DASEN.

Afin de renforcer les dispositifs d'engagement des jeunes avec le SDIS34, une section des Cadets de la sécurité civile a vu le jour au sein du département au cours de l'année 2024 au collège « La Dullague » de Béziers. D'autres sections verront le jour cette année.

## Classes défense

Intégré dans le protocole interministériel de 2016 signé entre trois ministères (Défense / Education nationale de l'Enseignement et de la Recherche / Agriculture, Agroalimentaire et Forêt), le dispositif comprend 8 classes dans l'Hérault en 2023 - 2024. Chaque « classe défense », construite à l'initiative de l'équipe pédagogique de l'établissement, contribue à la formation de la personne et du citoyen et s'inscrit au sein des parcours éducatifs. Le projet interdisciplinaire d'éducation à la défense repose sur un partenariat avec la délégation militaire départementale et une unité relevant des forces de défense et de sécurité.



Rassemblement départemental des volontaires au Domaine d'O du 18 décembre 2023

## La Réserve Civique

La Réserve Civique permet à tout organisme à but non lucratif et à tout organisme de droit public de bénéficier de l'appui de bénévoles de plus de 16 ans dans le cadre des activités d'intérêt général qu'ils proposent.

La plateforme de mise en relation : <https://www.jeuxaidergouv.fr/> permet l'engagement bénévole et occasionnel de citoyens et étrangers résidents régulièrement sur le territoire français.

Être réserviste civique, c'est être acteur d'un ou plusieurs projets utiles à la société et inspirés par les valeurs de la République.

A ce jour 325 organismes héraultais ont obtenu leur adhésion et plus de 1 000 missions ont été proposées : cela représente plus de 5 425 participations validées.

## Information jeunesse

L'information jeunesse (IJ) est un dispositif consacré par un label délivré par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse. C'est la garantie et l'obligation d'un accueil libre, anonyme et de qualité des jeunes cherchant des informations de type généraliste aussi bien en matière d'orientation professionnelle et scolaire que de vie quotidienne (logement, droit, santé, loisirs, culture, mobilité internationale...), mettre à disposition

une documentation thématique en libre consultation et des espaces spécialisés.

Le réseau est ouvert à tous les jeunes (collégiens, lycéens, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi), mais aussi aux parents, enseignants, travailleurs sociaux...

**Le réseau IJ compte 17 structures IJ labellisées du département de l'Hérault.**

Contact :  
Carole DELMAS  
[carole.delmas@ac-montpellier.fr](mailto:carole.delmas@ac-montpellier.fr)

## La Boussole des jeunes

Même si l'information à destination des jeunes est abondante et qu'il existe un réseau dense d'acteurs et de professionnels de jeunesse, il s'avère que les jeunes expriment dans les enquêtes menées, être encore « **peu ou mal informés** ».

« **La Boussole des Jeunes** » a été mise en place pour répondre à la problématique de l'accès à l'information pour lutter contre le **non recours aux droits et aux services dont les jeunes peuvent bénéficier**

**Cet outil numérique est destiné aux jeunes âgés de 15 à 30 ans** qui s'interrogent sur les services, droits et dispositifs existants pour eux sur leur territoire. Ils y trouvent Des professionnels de proximité qui proposent des services (emploi, logement, loisirs, santé...) et qui s'engagent à les accompagner.

La Boussole des jeunes est mise en place à Montpellier Méditerranée Métropole depuis décembre 2021 sur les thématiques « Logement » et « Emploi Formation ».

Vous êtes une collectivité territoriale, un organisme à but non lucratif... vous souhaitez mettre en place une Boussole des jeunes ou une structure information jeunesse labellisée, contactez le SDJES de L'Hérault : [carole.delmas@ac-montpellier.fr](mailto:carole.delmas@ac-montpellier.fr) ou le CRIJ Occitanie antenne de Montpellier.





# Chapitre VII



## Les missions du SDJES - 34

## Sécurisation des pratiques sportives et accueil des mineurs

La sécurisation des activités sportives et des ACM constitue une des missions essentielles du SDJES. Elle est mise en œuvre sous l'autorité du préfet de département au sein du pilier « Sécurisation » qui est l'un des quatre piliers du service et mobilise 4 agents spécialement dédiés à la sécurité dans les domaines du sport et de l'animation. L'objectif de cette mission consiste à permettre le développement d'une offre éducative périscolaire et extrascolaire et une offre de pratique sportive de qualité dans un cadre sécurisé en articulation avec les temps scolaires et familiaux notamment par :

- > La mise en œuvre d'une veille juridique et accidentogène ;
- > La mise en œuvre d'un plan départemental « Inspection contrôle évaluation (ICE) » : conception du plan et réalisation des contrôles d'établissements d'APS et d'ACM :
  - o Les contrôles sont ciblés à partir d'une analyse du risque réactualisée chaque année. :
    - Contrôle a priori sur pièce et sur déclaration,
    - Contrôle sur place des établissements d'Activités Physiques et Sportives et des ACM,
- > L'instruction des télédéclarations cartes professionnelles d'éducateurs sportifs, accueils collectifs de mineurs ; BNSSA ; Diplômes étrangers
- > La gestion des signalements, mise en œuvre des enquêtes administratives et mesures de police administrative (CDJSVA) ;
- > L'élaboration et mise en œuvre des plans de prévention des risques identifiés (toutes formes de violences y compris sexuelles, noyades, SRAV...)
- > L'accompagnement des acteurs de terrain,
- > La formation des éducateurs sportifs, des organisateurs, directeurs et animateurs d'ACM
- > La mise en œuvre des mesures administratives

## Plan départemental de prévention et de lutte contre toute forme de violence y compris sexuelle dans le sport et l'animation (PDVSA)

Conçu et mis en œuvre suite à la convention nationale pour la prévention des violences sexuelles dans le sport, organisée par le ministère chargé des sports le 21 février 2020 à PARIS, le PDVSA 34 a pour ambition de proposer une réponse adaptée aux incivilités, violences verbales ou physiques mais également aux faits de violences sexuelles intervenant au cours ou en marge d'activités sportives ou d'animation. Sa mise en application au niveau du département intervient après l'organisation par le SDJES de l'Hérault de 2 séminaires sur cette thématique en 2022 et en 2023 et répond aux besoins exprimés au cours de ces 2 séminaires.

4 axes d'intervention ont été retenus :

1. une veille déontologique de l'encadrement (plan de contrôle ICE)
2. un plan de formation des dirigeants de clubs et des éducateurs
3. une sensibilisation des jeunes publics

4. des mesures de protection des usagers : La cellule enquêtes et suites administratives

Les mesures de protection des usagers ont constitué la première action du SDJES pour répondre à une forte augmentation des faits de violences.

Le SDJES 34 s'est doté en 2020 d'une cellule spécialisée dans l'examen et le traitement de ces phénomènes. Elle intervient dans les domaines du sport et de l'animation.

A réception des signalements transmis par les usagers, les clubs, ou les services administratifs de l'Etat ou des collectivités territoriales, la cellule mène des enquêtes permettant de vérifier la réalité des faits, de les qualifier et d'évaluer leur niveau de gravité. Les crimes et délits sont immédiatement transmis au Procureur de la République. En fonction des manquements relevés vis-à-vis de la réglementation en vigueur, des mesures de protection des usagers sont mises en œuvre sous différentes formes. Elles peuvent aller jusqu'à l'interdiction d'exercer la profession d'éducateur pour les personnes physiques, au retrait de l'agrément et à la fermeture pour les établissements dont l'organisation ou le fonctionnement ne présenteraient pas de garanties suffisantes pour la santé et la sécurité physique ou morale des pratiquants ou usagers.

La cellule est animée par 4 agents, 1 inspecteur jeunesse et sport un professeur de sport, un agent Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ) et une assistante administrative. Elle peut mobiliser l'ensemble des personnels techniques et pédagogiques du service notamment dans la mise en œuvre d'une veille déontologique de l'encadrement.

## Mise en œuvre du plan de prévention et de lutte contre les violences en 2024



4 actions majeures mises en œuvre :

1. Toute l'année, plusieurs sessions de formation à la prévention des risques et à la gestion des faits de violence dans le sport et l'animation dans le but de :
  - > Reconnaître les situations anormales
  - > Recueillir la parole des victimes
  - > Signaler les faits de violence à l'autorité administrative
2. Le 7 novembre 2024 : Séminaire départemental des acteurs de terrain à Montpellier, sur le thème de la violence dans le sport et l'animation.
3. Stages de réhabilitation à l'encadrement des APS au delà des animations proposés aux jeunes passés en CDJSVA.

4. Groupes de travail sur 4 thématiques importantes relatives à la prévention et à la lutte contre les violences dans le sport et l'animation

- > Le signalement des faits de violence
- > La formation des acteurs de terrain
- > La sensibilisation des publics
- > La protection des usagers

Le groupe de travail « signalement » a été organisé les 26 avril et 18 juin, celui de la « formation » les 30 avril et 28 juin. Les dates des autres groupes de travail (sensibilisation des publics et protection des usagers) restent à définir.

## Le soutien à la vie associative et à l'éducation populaire

Axes d'intervention :

- L'élaboration et l'animation de la stratégie départementale ;
- L'animation du réseau des acteurs de l'accompagnement à la vie associative : (GUID'ASSO remplace le réseau CRIB) ;
- L'instruction et la délivrance des agréments Jeunesse et éducation populaire (JEP) ;
- L'accompagnement des acteurs et des projets associatifs, conseil et soutien financier (FONJ EP, FDVA) ;
- La reconnaissance de l'engagement associatif (Médailles Jeunesse Engagement Vie associative).

**Contact :**  
**Matthieu FRIREN**  
[ce.sdjes34.vieasso@ac-montpellier.fr](mailto:ce.sdjes34.vieasso@ac-montpellier.fr)

### L'animation d'une stratégie départementale

Le service Départemental porte une mission interministérielle « vie associative ». Dans ce cadre, plusieurs dispositifs permettent de soutenir le développement du tissu associatif héraultais et le secteur de l'Éducation populaire. Le SDJES 34 participe avec d'autres institutions et partenaires à accompagner les acteurs associatifs et leur montée en compétences. Une mission transversale du service qui se traduit par du soutien, de l'accompagnement, du conseil, de la mise en réseau, d'animation, du financement, de la valorisation, de l'évaluation...

### Les RDV Inter associatifs

Tout au long de l'année, le SDJES organise fréquemment des « RDV inter associatifs » sur le territoire héraultais. Ayant pour objectif de provoquer les Rencontres, ces temps conviviaux accueillis chez des associations prennent la forme d'échanges, d'ateliers, d'animations... Un temps souvent riche et utile, avec des focus thématiques très variés.

### Le réseau GUID'ASSO : des structures d'appui aux associations

En 2023, le lancement du dispositif GUID'ASSO permet de dresser un état des lieux des structures ressources. Ce réseau, animé par le SDJES en partenariat avec PSL34, vient remplacer le réseau des CRIB (centre de ressource et d'Information des Bénévoles). En 2024, les 4 marques GUID'ASSO font l'objet d'appels à candidatures : Orientation, Information, Accompagnateur Spécia-



liste et Accompagnateur généraliste. A l'issue une cartographie pourra rendre visible et accessible les lieux ressources aux acteurs associatifs. L'animation du réseau vise également la montée en compétences des structures d'appui.

### La délivrance d'agréments de Jeunesse et d'Éducation Populaire

A ne pas confondre avec l'agrément sport ou l'agrément des structures partenaires de l'école publique, l'agrément « JEP » concerne des associations s'inscrivant dans le champ de la jeunesse et/ou de l'éducation populaire. Il est désormais valable 5 ans et peut être renouvelé à échéance.

Au travers de cet agrément, le ministère reconnaît comme partenaire particulier et privilégie les associations qu'il souhaite aider et qui s'engagent à respecter un certain nombre de critères. L'agrément revêt par ailleurs un caractère valorisant : c'est un label de qualité qui reconnaît la valeur éducative de l'association.

Sur les quelques 300 associations ayant été agréées depuis 1901 dans l'Hérault, en 2024, ce sont 78 structures qui détiennent actuellement un agrément de Jeunesse et d'Éducation Populaire

### Les postes FONJEP

Les « postes Fonjep » sont des aides versées par l'intermédiaire du Fonjep pour le compte de l'État à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire. Ces aides viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié, et sont attribuées pour 3 ans et renouvelables deux fois. Une convention permet un soutien d'environ 7164 euros par année.

Le SDJES 34 déploie 40,5 postes sur le département pour des associations agréées JEP qui développent des projets structurants. En plus de ces aides, d'autres postes FONJEP spécifiques soutiennent des activités associatives : 20 postes FONJEP JEUNES (non renouvelables) pour des salariés entre 18-30 ans, 3 postes pour des Collectif associatif (PTCA) ou groupement d'employeurs (GE), ainsi que 9 unités de postes FONJEP GUID'ASSO, dédiés au dispositif d'appui à la vie associative.

## Les campagnes FDVA (Fonds pour le développement de la Vie Associative)

Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) est un dispositif financier de l'Etat. Les priorités restent les « petites associations », qui ont un objet social en lien avec une dimension d'intérêt général. Le FDVA comporte deux volets : un premier concerne le financement de formation des bénévoles associatifs, et un deuxième vise le financement de projets innovants ou de l'activité globale d'associations. Chaque année, des notes d'orientation sont publiées pour lancer la campagne (généralement Janvier pour la formation des bénévoles et Février pour les soutiens au fonctionnement global ou projet innovant).

En 2024, le service a reçu 743 dossiers, totalisant plus de 3 300 000 euros de demandes. La campagne a permis de soutenir à hauteur de 668 000 euros les projets et structures qui répondent aux critères d'éligibilité et de priorité.

## Médailles

Depuis la promotion de juillet 2014, le champ d'intervention de la médaille de la Jeunesse et des Sports est élargi à l'engagement associatif dans tous les secteurs d'activité.

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est donc destinée à récompenser les personnes bénévoles (dont service civique et service national) qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable au service :

- de l'éducation physique et des sports ;
- des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives ;
- des colonies de vacances, des œuvres de plein air, des activités de loisir social et de l'éducation populaire ;
- d'activités associatives au service de l'intérêt général ;
- de toutes les activités se rattachant aux catégories définies ci-dessus.

- Chaque année, le département de l'Hérault a le contingent suivant :
- 3 médailles OR pour 15 ans d'ancienneté dont 5 à l'échelon d'argent
- 13 médailles ARGENT pour 10 ans d'ancienneté dont 4 à l'échelon de bronze
- 43 médailles BRONZE pour 6 ans d'ancienneté

## Procédure de demande :

Transmettre un mémoire de proposition (OR, ARGENT ou BRONZE) retraçant les activités de la personne (résidant obligatoirement dans l'Hérault), par mail à [ce.sdjes34.vieasso@ac-montpellier.fr](mailto:ce.sdjes34.vieasso@ac-montpellier.fr), service jeunesse, engagement, sport de la DSDEN 34, accompagné d'une copie de la carte d'identité afin de vérifier le casier judiciaire.

## Deuxième cérémonie de remise des médailles Jeunesse, Sports et Engagement associatif

Le 8 novembre dernier Mme Elisa BASSO, Directrice de Cabinet du Préfet de l'Hérault a remis les médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif au domaine départemental de PierresVives en présence de Mme Laurence COLLAS, Cheffe de service du SDJES 34 et Mme Monique AGUGLIARO, présidente du comité départemental de l'Hérault de la fédération française des médaillés jeunesse, sports et engagement associatif, des médaillés et des proposant. Un cocktail a été ensuite offert à tous les participants.

Dans l'Hérault, en 2023, 52 médailles ont été attribuées : 44 médailles de bronze, 9 médailles d'argent et 4 médailles d'or.

Nous vous encourageons à proposer des bénévoles méritants de tous âges.

Une attention particulière est portée à la valorisation de l'engagement des femmes et des jeunes.



# Chapitre VIII



Collège François Villon, St Gély du Fesc

**Soutenir les élèves,  
les personnels et  
les établissements**

# SERVICE DE SANTÉ SCOLAIRE

## Promotion de la santé en faveur des élèves

Elle regroupe les infirmiers, les médecins de l'éducation nationale et les agents administratifs qui travaillent en étroite collaboration. Ils contribuent au bien-être et à la réussite scolaire de tous les élèves.

## Missions de l'infirmier

L'infirmier de l'éducation nationale intervient auprès des élèves scolarisés du CP au lycée et est sous l'autorité hiérarchique du chef d'établissement.

Il est le référent santé, tant dans le domaine individuel que collectif

### Missions spécifiques de l'infirmier de l'éducation nationale

- Accueil et accompagnement des élèves dans le cadre de la consultation infirmière ;
- Dépistage infirmier à la demande ;
- Dépistage obligatoire de la 12<sup>ème</sup> année ;
- Suivi individualisé des élèves ;
- Mise en œuvre des PAI
- Organisation des soins et des urgences ;
- Education à la santé ;
- Participation à la gestion du climat scolaire.

## Missions du médecin

Le médecin de l'éducation nationale intervient auprès des élèves scolarisés de la grande section au lycée et est sous l'autorité hiérarchique du médecin conseiller technique départemental auprès du DASEN.

### Missions spécifiques des médecins de l'éducation nationale

- Bilans de la 6<sup>ème</sup> année ;
- Avis médical pour l'affectation des élèves mineurs aux travaux réglementés ;
- Validation des PAP (plan d'accompagnement personnalisé) pour les élèves présentant un trouble spécifique des apprentissages ;
- Mise en place des PAI pour les élèves atteints de maladies chroniques évoluant sur une longue durée ;
- Participation aux commissions d'aménagement aux examens ;
- Participation pour le suivi de scolarisation en cas de situation complexe des élèves ;
- Examen à la demande notamment pour les élèves présentant des difficultés susceptibles d'entraver leur scolarité (apprentissage, mal-être, souffrance psychique...).

### ○ FOCUS :

#### Un live radio organisé par des élèves du collège Mistral de Lunel

Dans le cadre du club radio et de la liaison CM2-6<sup>ème</sup>, une émission radio a été organisée par les élèves du collège et des écoles de secteur. Cette action clôturait la semaine de lutte contre les discriminations organisée par le CESCE et coordonnée par l'infirmière et une professeure de Français.

À l'issue d'un travail important de préparation en équipe, les élèves apprentis journalistes ont pu interviewer les invités sur leurs expériences et les conseils qu'ils pouvaient leur donner quant à la lutte contre les préjugés et contre toutes les formes de discrimination.

Un moment important partagé en faveur du « Vivre ensemble avec toutes nos différences » et réalisé en partenariat avec Radio Sommières et la Cité Éducative de Lunel.



Contact : [Sarra.Danthony@ac-montpellier.fr](mailto:Sarra.Danthony@ac-montpellier.fr)

# SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ÉLÈVES

Les assistants sociaux qui travaillent au service social en faveur des élèves ont différentes missions.

Ils accueillent les élèves et les familles à leur demande ou sur demande d'un membre de l'équipe éducative

Quelles sont leurs missions ?

- > La prévention de l'échec scolaire ;
- > La contribution à la protection de l'enfance ;
- > L'amélioration du climat scolaire ;
- > L'éducation à la santé et à la citoyenneté, l'accès aux droits ;
- > L'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers ;
- > L'orientation et le suivi des élèves devant bénéficier d'une orientation spécifique ;
- > Le soutien et l'accompagnement des parents ;
- > La participation à la formation initiale et continue des travailleurs sociaux.

Les assistants sociaux interviennent dans plusieurs établissements. Si votre collège ou lycée ne bénéficie pas de la présence régulière d'un assistant social, il peut être sollicité en cas d'urgence par l'établissement dans le cadre du réseau.

**Particularités :** La profession d'assistant de service social est soumise au secret professionnel. L'assistant de service social est un « confident nécessaire ».

L'assistant de service social est le seul personnel habilité à se déplacer au domicile des élèves et de leurs familles.

**Textes, consulter :**

[https://www.Éducation.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=114686](https://www.Éducation.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=114686)

## Et concrètement ?

Les élèves ou leurs responsables légaux peuvent solliciter un rendez-vous avec l'assistant de service social en contactant l'établissement. Les élèves peuvent également se rendre dans son bureau hors temps de classe.

- > Que la difficulté soit passagère ou durable ;
- > Qu'il s'agisse d'un conflit dans l'établissement ou à la maison ;
- > Qu'il s'agisse d'une difficulté d'intégration ou encore de harcèlement ou de racket ;
- > Qu'il ne soit pas facile de financer les fournitures, la demi-pension ou une sortie scolaire ;
- > Que la difficulté soit tout autre.

## Le service social scolaire est un lieu de parole pour tous les élèves

Il faut se renseigner auprès de l'établissement pour connaître le nom de l'assistant social, l'endroit où est situé son bureau et ses jours de présence car il travaille dans plusieurs collèges ou lycées.

Contact : [Sandrine.Debourdeau@ac-montpellier.fr](mailto:Sandrine.Debourdeau@ac-montpellier.fr)

### ○ FOCUS :

#### LES INTERVENTIONS COLLECTIVES

Le service social en faveur des élèves contribue au montage et à la mise en œuvre de projets collectifs.

Le travail se fait toujours en lien avec l'infirmier-e et la vie scolaire ainsi que les enseignants. Ces projets ont également obtenu préalablement l'aval du conseil d'administration.

Les thématiques sont nombreuses :

- Les compétences psychosociales
- Le bien être (mise en œuvre d'un lieu d'accueil apaisant dans un collège via la luminothérapie)
- La vie affective et sexuelle, le consentement
- Le harcèlement
- La laïcité (mallette de jeu LAIKOS)
- Des opérations solidaires (opération sac à dos pour les sans-abri ou encore voyage humanitaire au Sénégal)
- Etc.

Ces modalités d'intervention permettent une autre approche et un contact différent avec les élèves. Il peut s'agir d'une prise de contact pour certains qui viendront rencontrer l'assistant de service social individuellement.



# SOUTENIR LES PERSONNES

## Le service médical en faveur des personnels

Les médecins de prévention de l'Hérault sont chargés de mener des actions en milieu professionnel et d'assurer la surveillance médicale des agents.

Ils sont soumis au respect du secret médical.

Ils assurent le suivi des personnels en difficulté (consultations à la demande de l'agent ou de l'administration).

Ils donnent un avis sur les demandes de bonification au titre du handicap pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré.

Ils organisent le suivi médical des agents présentant des risques professionnels particuliers, des personnels en situation de handicap.

Ils proposent des entretiens médicaux à toute personne le sollicitant.

**Docteur Joëlle VARRICCHIONE**, (1<sup>er</sup> degré)

**Docteur Pascale AUGE**, (2<sup>nd</sup> degré)

Infirmière de santé au travail :

**Mme Maud GAILLAC**

[ce.servmed@ac-montpellier.fr](mailto:ce.servmed@ac-montpellier.fr)

04 67 91 45 94

## La Division des Personnels du 1<sup>er</sup> Degré (DIPER)

Le bureau des affaires médicales (DIPER 1<sup>er</sup> degré) conseille les personnels sur les différentes mesures relatives aux congés longs de maladie et à l'adaptation de leur poste de travail en fonction de leur état de santé.

Il assure le traitement et le suivi des demandes de :

- congé de longue maladie (CLM) ;
- de congé de longue durée (CLD) ;
- disponibilité pour raison de santé ;
- retraite pour invalidité ;
- réintégration suite à ces congés ;
- temps partiel pour raison thérapeutique ;
- affectation sur poste adapté ;
- allègement de service et bonification au titre du handicap.

**Cyril COUDERT**

[cyril.coudert@ac-montpellier.fr](mailto:cyril.coudert@ac-montpellier.fr)

04 67 91 52 75

## Le service social en faveur des personnels (DSDEN 34)

Il s'adresse à tous les personnels en activité, titulaires, contractuels ou retraités, enseignants, administratifs, techniques ou sociaux et de santé, afin de les accompagner dans les diverses démarches.

Domaines d'intervention :

- mobilité professionnelle à savoir mutation (étude des dossiers de mutation pour raison sociale grave) ;
- postes adaptés ;

- souffrance au travail ;
- information et orientation à savoir droits administratifs et droits sociaux ;
- vie familiale et sociale : changement de situation, garde d'enfants, logement difficultés matérielles ou budgétaires.

L'assistante sociale en faveur des personnels intervient dans le strict respect de la vie privée, fondée sur l'obligation du secret professionnel.

[servicesocial.personnels34@ac-montpellier.fr](mailto:servicesocial.personnels34@ac-montpellier.fr)

## Service d'Accompagnement Individualisé des Personnels SAIP

### Ressources humaines de proximité

Les conseillers en ressources humaines de proximité sont positionnés dans les DSDEN de chaque département de l'académie. Leur rôle consiste à accompagner, conseiller et informer tous les personnels de l'académie, quel que soit leur corps (enseignant, personnel d'éducation, psychologue, personnel de direction ou d'encadrement, personnel administratif) ou leur statut (titulaire ou contractuel).

Les CRHP accompagnent individuellement les personnels qui le souhaitent dans leur évolution professionnelle (projet de mobilité, de formation ou de carrière).

Ils aident en cas de difficulté professionnelle (atteinte à votre image ou intégrité, violence verbale ou physique, harcèlement, etc.) et conseillent dans la prévention et la résolution des conflits.

Enfin, les CRHP apportent un appui managérial aux personnels en situation d'encadrement (Personnels de direction, CPE, adjoints gestionnaires, directeurs d'école, chefs de service/de bureau). Il s'agit d'un accompagnement sur-mesure mêlant coaching, formation et conseil, pour favoriser la montée en compétences sur une thématique managériale (gestion des priorités, posture, gestion du stress, communication interpersonnelle...) ou être accompagné pour gérer une situation difficile au sein de l'établissement.

Les conseillers en ressources humaines de proximité du département de l'Hérault :

[emrhp34@ac-montpellier.fr](mailto:emrhp34@ac-montpellier.fr)

### La correspondante handicap

Au sein du service de l'Accompagnement Individualisé des Personnels (SAIP) la correspondante handicap accompagne les personnels handicapés dans leurs démarches et les aide à faire valoir leurs droits.

**Nathalie VALETTE**

[correspondant-handicap@ac-montpellier.fr](mailto:correspondant-handicap@ac-montpellier.fr)

04 67 91 45 21



## La division des affaires médicales, des retraites et de l'action sociale (DAMERAS)

La DAMÉRAS est chargée de la gestion administrative et financière des accidents de service et des accidents du travail des personnels du 1<sup>er</sup> degré public de l'Hérault. Pour plus d'informations, se reporter à la circulaire académique du 29 mars 2019.

Geston 1<sup>er</sup> degré public HERAULT SGARH - DAMERAS - PAS

**Mme Céline BAUZAC**

[Celine.Bauzac@ac-montpellier.fr](mailto:Celine.Bauzac@ac-montpellier.fr)  
04 67 91 45 65

## Le bureau des affaires juridiques et disciplinaires (BAJD)

Les agents publics bénéficient d'une protection fonctionnelle appelée également protection juridique ou statutaire organisée par leur administration dans deux situations :

- en cas d'attaques (menaces, violences, outrages, etc.), à condition que l'agent victime établisse un lien direct de causalité entre les attaques subies et les fonctions exercées ;
- en cas de mise en cause de l'agent devant une juridiction judiciaire, pour des faits qui n'ont pas le caractère d'une faute personnelle et sans qu'une faute personnelle puisse lui être imputée.

Lorsque les conditions d'octroi sont remplies, la Rectrice apprécie et détermine les modalités les plus appropriées et conformes à l'objectif de protection poursuivi. Celles-ci peuvent consister, par exemple, en des actions de prévention et de soutien, une prise en charge partielle ou totale des frais d'instance, ou la réparation des dommages causés aux biens.

Pour constituer un dossier de demande de protection se reporter à la circulaire du 7 septembre 2023 qui est en vigueur.

[Protectionfonctionnelle@ac-montpellier.fr](mailto:Protectionfonctionnelle@ac-montpellier.fr)  
04 67 91 53 26 ou 04 67 91 45 14.

## Les espaces d'accueil et d'écoute (EAE)

Dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et la MGEN, les EAE permettent aux agents qui le souhaitent d'échanger avec un(e) psychologue en face à face ou par téléphone.

Ces entretiens se déroulent dans le respect de la vie privée et du secret professionnel.

L'objectif est de répondre aux difficultés personnelles ou professionnelles des agents.

Ces entretiens sont gratuits et la confidentialité y est garantie, ils sont limités à trois par an, et, si nécessaire, la personne peut être orientée vers des ressources adaptées.

Les entretiens en face à face se déroulent :

La prise de rendez-vous individuel se fait à partir du numéro national : 0 805 500 005 (appel gratuit) de 8h30 à 18h30.

**Montpellier**

Locaux de la MGEN, 122 Rue Henri Noguères

**Béziers**

Locaux de l'Espace Canopée 31 rue Pélisson

## Le Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST)

La prévention des risques professionnels repose sur les enseignements tirés des accidents mais également sur une vigilance quotidienne concernant les incidents, les « presque accidents » et les situations à risques dont on doit conserver la mémoire.

Le registre santé et sécurité au travail (R SST) contient les observations et les suggestions des personnels et des usagers, relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Le RSST répond à plusieurs objectifs :

Permettre à tout personnel ou usager de :

- signaler une situation qu'il considère comme anormale ;
- formuler des suggestions pour l'amélioration des conditions de travail ;
- assurer la traçabilité de la prise en compte d'un problème, afin de traiter dans les meilleurs délais les signalements ;
- conserver un historique des signalements ;

S'inscrire dans la démarche de prévention départementale et académique.

Dès qu'un signalement est porté sur le registre, le Directeur met en oeuvre les mesures conservatoires de sa compétence et/ou transmet au Maire et/ou à l'EN les signalements qui relèvent de leur compétence respective.

Pour toute personne ayant une adresse académique :

L'inscription d'un signalement se fait de manière dématérialisée sur l'application « RSST » accessible via le portail Arena / « Intranet, Référentiels et Outils ».

Le directeur, l'EN chargé de la circonscription et le conseiller de prévention départemental sont informés de toutes nouvelles inscriptions. Ils peuvent prendre connaissance des signalements et des suites données.

Pour les usagers et autres intervenant n'ayant pas d'adresse académique :

Un registre santé et sécurité au travail sous forme papier doit-être à la leur disposition au sein de l'école. Le directeur recopie les nouveaux signalements inscrits dans le RSST papier de l'école dans l'application RSST.

Contacts : Conseillers de prévention départementaux :

**Nicolas HEVIN**

06 12 56 21 52

**Jérémy SARNIGUET**

06 27 10 10 40

[ce.conseiller-prevention34@ac-montpellier.fr](mailto:ce.conseiller-prevention34@ac-montpellier.fr)



# Chapitre IX

Quelques temps forts  
dans l'Hérault...

>  
Septembre 2023



■ Arrivée de Catherine Côme, nouvelle IA DASEN de l'Hérault

■ Collège Philippe Lamour à la Grande Motte rencontre et échanges sur les thèmes de l'engagement, rôle des élus en présence du sénateur Cabanel, du maire et de la Daasen.



■ Inauguration du village éphémère de la prévention des risques réunissant partenaires de la prévention et gestion des risques du territoire de l'Hérault en présence de la Daasen.

■ Cérémonie d'hommage à Dominique Bernard en présence du Préfet 34, la Daasen et les autorités au lycée Jean Moulin de Béziers.

■ Dictée ELA à l'École Baudelaire de Montpellier parrainée par les joueurs du club de Hand de Montpellier-MHB.



■ Journée non au Harcèlement : beaucoup d'événements organisés dans le département

■ Première cérémonie officielle pour les cadets de la défense de l'Hérault lors des commémorations du 11 novembre à Montpellier

■ Réunion d'information sur les métiers de l'Enseignement co-organisée par l'Université Paul Valéry, la Faculté d'Éducation de Montpellier et le A-Daasen.

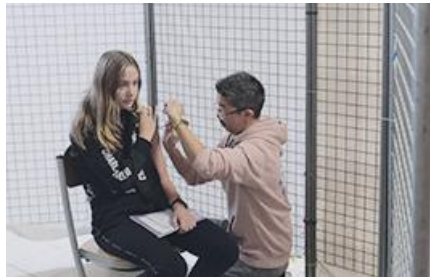
> **Octobre 2023**



■ Accueil au rectorat des 17 assistants étrangers qui interviennent durant l'année scolaire dans les écoles primaires de l'Hérault : partage des cultures, encourager les échanges, initier les écoliers aux Langues Etrangères.

■ Service Civique Dating à Montpellier. Des stands avec des offres sur sport, solidarité, handicap, environnement, éducation et seniors.

> **Novembre 2023**



■ Signature d'une convention entre l'AMF 34 et l'Académie de Montpellier pour transmettre, par les élus, la culture citoyenne aux élèves du département.

■ Campagne nationale de vaccination contre le HPV en milieu scolaire organisée conjointement par l'ARS et l'Académie de Montpellier



■ Lancement du « Mois de l'entrepreneuriat dans les quartiers » par le Préfet et de la Daasen représentant la rectrice d'académie. 90 élèves des lycées J. Guesdes et J. Ferry présents pour rencontrer des entrepreneurs de l'Hérault.

■ Conférence de André Tricot enseignant à l'Université Paul Valéry pour 150 personnels RASED et EDAI de l'Hérault sur l'apport des neurosciences en éducation.

■ Signature par le Maire de Sète, la Daasen et le « Groupe SOS » de la convention relative au Projet Expérimental d'Appui Médico-Social dans le cadre du dispositif cité éducative de Sète.

>  
**Décembre 2023**



■ Réunion dsden et procureur de la République de Montpellier, pour les chefs d'établissement de l'Hérault : informations et échanges sur signalements, violences envers les enseignants, harcèlement, radicalisation, infractions en milieu scolaire.

■ Journée des langues vivantes : Le pôle LVE départemental a choisi de mettre à l'honneur ses assistants anglophones, germanophones, hispanophones et sinophones intervenant dans les écoles primaires, par le biais d'un recueil d'expressions idiomatiques.



■ Inauguration des travaux au Collège Simone Veil à Montpellier, en présence des élus et du Daasen : locaux rénovés, nouvelles salles de cours, appréciés par les équipes administratives, enseignantes ainsi que les collégiens.

■ Cité scolaire Joffre en présence du Daasen, 150 élèves (de tous niveaux) échangent avec la joueuse de basket-ball, Marième Badiane : parcours, préparation pour Paris 2024, comment concilier parcours sportif et parcours scolaire

■ Rassemblement des volontaires du Service Civique de l'Hérault. Ouverture faite par la Daasen, conférences et ateliers pour les 150 volontaires de tout le département.

>  
**Février 2024**



■ Réunion présidée par la DASEN et le DAASEN34 pour les principaux et adjoints de collèges du secteur de Béziers : préparation de la rentrée 2024. Adapter l'organisation des enseignements aux besoins de chaque élève.

■ Cérémonie de clôture du stage de cohésion du SNU pour 159 jeunes volontaires à Palavas en présence de la secrétaire d'état aux anciens combattants, des élus locaux, des représentants militaires et associatifs.



■ « Journée de la laïcité » : plan de formation ambitieux pour les personnels du 1<sup>er</sup> degré décliné sur toutes les circonscriptions : 221 formateurs « Valeurs de la République » formés au niveau départemental depuis sept 2022.

■ Inauguration de l'École Ballesta à Gigean en présence des élus de la Daasen 34 et Laurent Ballesta photographe et biologiste montpelliérain.

■ 1<sup>ère</sup> réunion de concertation sur l'adaptation de la carte des formations professionnelles de l'arrondissement de Montpellier présidée par le Préfet et la Daasen en présence des chefs d'établissement et des partenaires économiques.

## > Janvier 2024



■ Démonstration « APQ » faite par l'École Mermoz de Montpellier lors de la cérémonie des vœux de la Daasen.

■ Sérignan 1<sup>ère</sup> réunion de la Daasen pour les élus de l'arrondissement de Béziers en présence du sous-préfet : bilan de la rentrée 2023, projections rentrée 2024, priorités, carte scolaire.



## > Mars 2024

■ Lancement de l'expérimentation de la tenue unique à l'école dans la Ville de Béziers : 1<sup>ère</sup> ville de l'hexagone à tester le dispositif dans 4 écoles élémentaires, 732 élèves sont concernés au total.

■ Lycée Marc Bloch, la Daasen préside avec le Procureur de la République de Béziers une réunion de sensibilisation pour les chefs d'établissements + IEN sur signalements, leur suivi, actes d'atteinte à l'autorité, harcèlement, communautarisme.



■ « Semaine Des Maths » : Les écoles Bert et Ferry de Sérignan participent à « MathOlymp » journée de défis sportifs, logiques et mathématiques organisée par l'USEP34 à travers 10 ateliers.

■ Inauguration du Super Hérault #TNE en présence des élus, la DRANE, la Dasen.

■ « Semaine des langues 2024 » visite de l'Ecole Malet qui fait partie du dispositif EMILE.



■ Inauguration de l'exposition « Lire quel plaisir » au Collège Les garrigues en présence de la Daasen : action menée dans le cadre de la Cité Educative de Montpellier. Promouvoir le goût de la lecture auprès des enfants, des familles, favoriser l'introduction des livres.

■ Inauguration des travaux au Collège du Crès : premier collège « éco construit » et autosuffisant, après 2 ans de travaux et un coût total de 11 millions d'euros.

■ Cérémonie de clôture de la « SOP-2024 » à Frontignan en présence du Daasen avec 800 élèves venus célébrer le sport et ses valeurs !



■ Cérémonie en l'honneur des projets lauréats du concours académique Non au Harcèlement. 6 lauréats de l'Hérault pour leurs réalisations #NAH

■ Concertation sur le respect de l'autorité à l'école animée par les DAASEN34. Des cadres (chefs etab, inspecteurs) de l'Hérault formulent des propositions pour responsabiliser élèves, parents + faire de l'école 1 lieu qui protège toujours mieux.

■ 13 mai : passage de la flamme olympique



>  
**Avril 2024**



■ Cérémonie de clôture du stage de cohésion SNU pour 88 jeunes de classes et lycées engagés, en présence des autorités, élus, associations, équipe du sdjes34 et la Daasen.

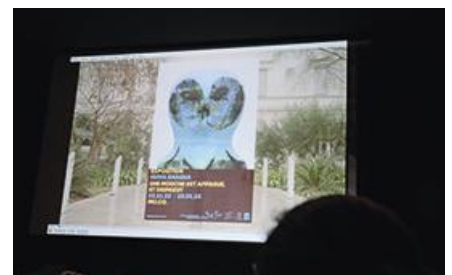
■ Réunion présidée par la Dasen, ses adjoints et l'IEN IO pour présentation aux chefs d'établissement des procédures d'affectation post 3<sup>ème</sup> ou 2<sup>nde</sup>, sécurisation des affectations. Objectif zéro élève non affecté à la rentrée 2024

>  
**Mai 2024**



■ Conversations chorégraphiques au rectorat : valorisation des projets artistiques singuliers menés au sein des établissements scolaires comme les lycées Clemenceau et Monnet de l'Hérault.

■ Cérémonie de levée des couleurs au Lycée Georges Pompidou à Castelnau-le-Lez dans le cadre du dispositif « Classes et Lycées engagés » en présence de la Ministre P.MIRALLES



■ Présentation de la nouvelle édition des « Mystères de Montpellier » en présence de la DASEN 34, des élus de Montpellier : œuvres collectives portées par 15 classes des 13 écoles

■ Vernissage de l'exposition « arboebio2024 : L'eau dans tous ses états » à Bedarieux. Cette année + de 150 productions réalisées par les 260 classes de l'Hérault inscrites

■ « Projet danse » au musée Fabre : présentation des performances des élèves du dispositif ULIS de l'École Kurosawa de Montpellier

>  
Juin 2024



■ Rectorat : lieu de passage du rallye Educapcity pour les élèves de 18 collèges Montpelliérains.

■ Ultime représentation des chœurs d'enfants de Montpellier à l'Opéra : 375 écoliers, leurs enseignants, les musiciens fiers de faire découvrir 12 chansons sur le thème des Jeux Olympiques !



■ Accueil par la DASEN et la SG DSDEN de la stagiaire de seconde

■ Remise des prix du concours « Autour d'un album » 12 classes de l'Hérault primées pour leurs créations en langues étrangères

■ Cérémonie de clôture de la 5<sup>ème</sup> promotion des 20 cadets de la défense de l'Herault au rectorat présidée par la DAASEN 34 et le DMD LC Soreau.

>  
Juillet 2024



■ Cérémonie des palmes académiques

■ Pose de la première pierre du collège de Maraussan



■ Remise des diplômes aux 20 élèves CADETS de la sécurité civile au collège de la Dullague à Beziers : projet expérimental mis en place dans l'Hérault avec la signature d'une convention tripartite entre le collège, les pompiers

■ « Encontradas » plus de 2 500 écoliers de l'Hérault et 400 accompagnants réunis pour cette belle journée dédiée à l'Occitan. Des ateliers de langue, chants, poésie, danses proposés aux enfants.

■ Plus de 1200 enfants réunis à Montpellier pour une journée festive de la Grande Récompense après le Grand Défi Vivez Bougez 2024 !



■ Fête de la musique : les élèves du lycée J. Monnet, des collèges C. Claudel et C. Royer ainsi que de l'école J. Moulin, sont venus au Rectorat faire le show devant un public enchanté et ravi par ces belles performances.

■ Explorateurs de Nature invite les élèves des écoles collèges de l'Hérault à découvrir et dessiner la biodiversité locale. L'exposition 2024 se dévoile à l'Ecolothèque de Montpellier.

# REMERCIEMENTS

## à Mesdames & Messieurs :

- la Directrice académique ;
- la Directrice et le directeur académiques adjoints ;
- les Inspectrices et inspecteurs de l'Éducation nationale ;
- les Cheffes et Chefs de Divisions ;
- les Conseillères et Conseillers techniques départementaux ;
- les Conseillères et Conseillers pédagogiques ;
- les Coordonnatrices et Coordonnateurs départementaux ;
- les Chargé(e)s de missions ;

pour leur contribution à l'élaboration du Dossier de Rentrée 2024/ 2025

**Vous pouvez suivre en ligne l'actualité  
des Services de l'Éducation Nationale dans l'Hérault sur**



**@DSDEN34**



**@34Dsdn**





# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## DOSSIER DE RENTRÉE 2024 / 2025



**Direction des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale de l'Hérault**

Directrice de publication :  
Catherine CÔME

Inspectrice d'Académie  
Directrice académique  
des Services de  
l'Éducation Nationale  
de l'Hérault

**DSDEN 34**

31, rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier Cedex 2  
communication-dsden34@  
ac-montpellier.fr

Rédaction, coordination et  
suivi de réalisation :

Cheffe de Cabinet-  
Chargée de communication  
DSDEN 34

Maquette, graphisme :  
SRD - PAO

Impression : SRD

Parution : Octobre 24

Ref : AU 1001



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Hérault (DSDEN 34)**